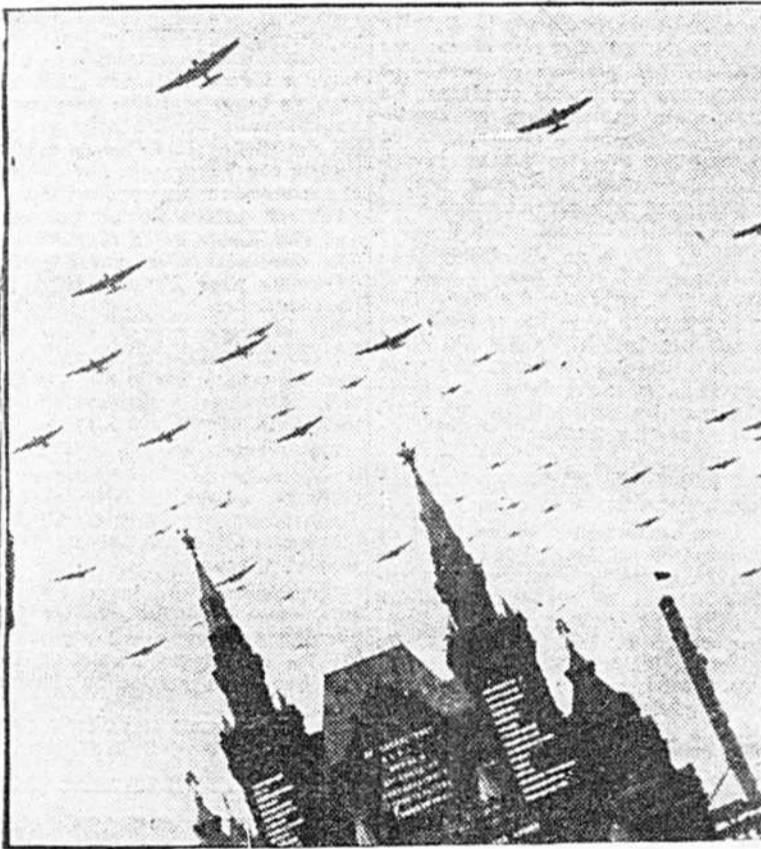


MONTREAL, JEUDI,
15 OCTOBRE 1936Vol. VII — N° 55 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480DISCOURS DU DR PHILIPPE
HAMEL ET R. CHALOULT

(A LIRE EN PAGE 3)



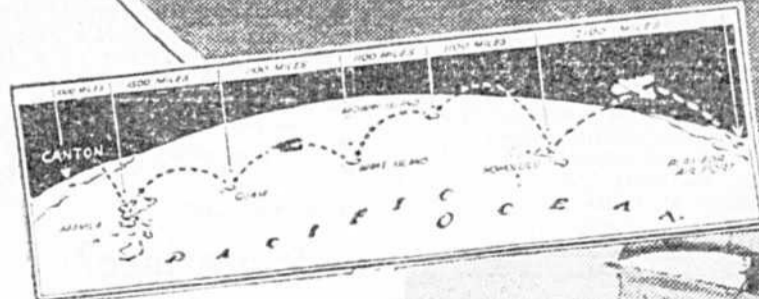
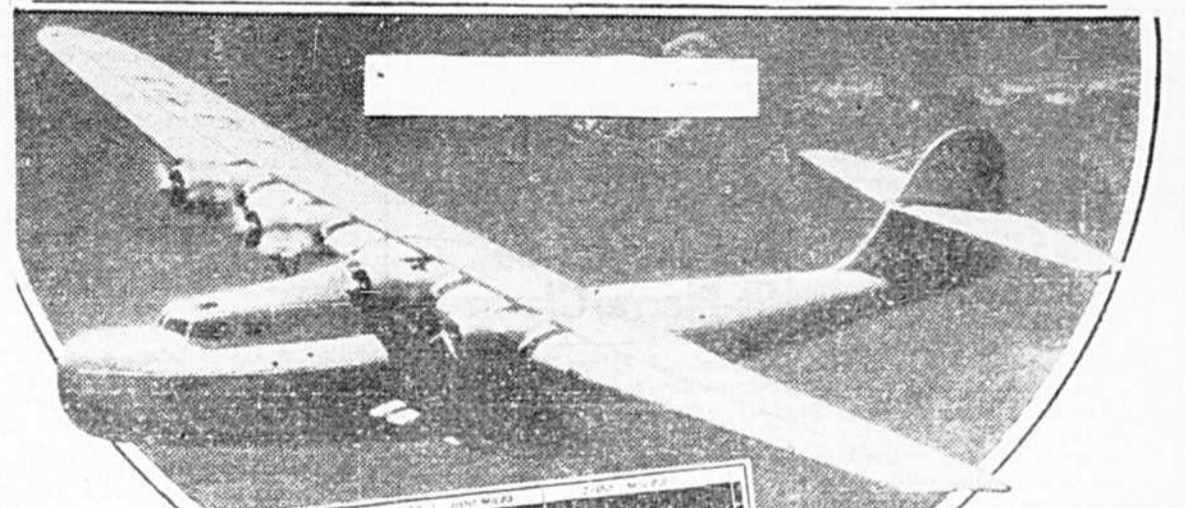
La Russie soviétique menace toujours d'intervenir en Espagne et met fortement en danger la paix européenne. Son armée est formidable et on voit en haut une puissante escadrille d'avions de guerre russes survolant la ville de Moscou. A droite, le dictateur Josef Staline.



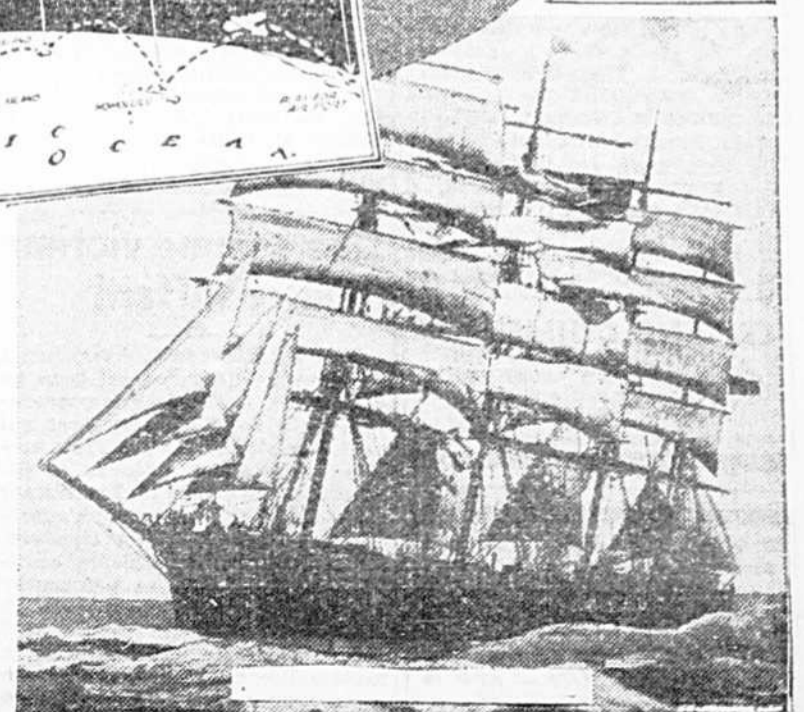
M. Roger Bussière, à gauche, et M. Gilbert Proulx, fils d'employés du chemin de fer Pacifique Canadien, qui ont remporté deux bourses de cinq années d'études offertes par cette compagnie. Le premier ira à l'école des Hautes Etudes, de Montréal, et le second à l'école Polytechnique. M. Bussière est âgé de dix-neuf ans, et M. Proulx, de dix-huit. Tous deux sont de l'école supérieure St-Viateur, de Montréal. (Photos C. P. R.).



Bob Ripley, qui a récemment repris ses émissions "Croyez-le ou non", (Believe it or not), sur le réseau NBC. Il est ici photographié en compagnie de deux danseuses royales à Bangkok, au Siam.



Mercredi prochain, le 21, un service aérien transpacifique de passagers sera inauguré à Alameda, Californie, base navale de la Pan-American Airways, d'où s'effectuera le premier départ. L'itinéraire qui sera suivi est représenté dans le schéma du haut, avec arrêts à Honolulu, aux îles Midway et Wake, à Guam et à Manille. Une envolée d'essai a déjà été accomplie et a été couronnée de succès. Les deux photos nous donnent une idée des progrès immenses accomplis en cette voie: celle du haut représente l'hydravion qui effectuera ce trajet; et celle du bas, le voilier d'hier qui nous paraît déjà bien vieillot.



Le chef Dufresne témoigne dans la cause du taxi

DIAMOND TAXI ACCUSE LA SALLE TAXI D'OPERER ILLEGALEMENT

Le chef de police déclare que, dans ses recommandations, il avait en vue l'intérêt public seulement.

Le directeur du service de la police, M. Fernand Dufresne, rendant témoignage, hier, en Cour supérieure, au sujet de l'imbroglie du taxi, à Montréal, a déclaré: "Si toute la police voulait empêcher les chauffeurs et propriétaires de taxi de ne pas causer de troubles dans notre ville, elle en serait pratiquement incapable. C'est pourquoi le chef de police avait en vue l'intérêt public seulement, quand il a fait ses recommandations, pour arrêter la grève du taxi".

M. Dufresne avait été sommé de témoigner à la suite d'une injonction prise par la Diamond, en Cour supérieure, afin d'empêcher la ville d'appliquer les amendements aux règlements actuellement en vigueur.

"En temps ordinaire, dit M. Dufresne, deux policiers seulement sont chargés de l'observance des règlements du taxi à Montréal. Mais depuis le début des hostilités il a fallu avoir sur pied, nuit et jour, 40 constables". Le juge Curran demanda alors à M. Dufresne si la ville outrepassait ses droits en accordant de nouveaux permis à

concessions et que la Diamond paie de fortes redevances à ces organisations pour obtenir le privilège de servir la clientèle à ces endroits. M. Dufresne explique que personne ne peut empêcher la ville de déterminer les postes de taxi sur les terrains appartenant à la cité. Le juge Curran dit alors que la ville pour répondre au désir des grévistes émet des permis à une compagnie rivale sans avoir le droit d'agir ainsi. M. Dufresne explique encore que la ville a agi de cette façon afin d'éviter le trouble. La Cour ajourne et la question du taxi en demeure là pour le moment.

MACABRE DECOUVERTE A L'ILE GROS-BOIS

Le cadavre d'un noyé a été trouvé hier après-midi sur le rivage à l'île Gros-Bois, à proximité de Boucherville. La macabre découverte fut faite par l'ex-constable Donat Boucher, qui faisait autrefois partie de la police montréalaise et qui demeure actuellement à Boucherville.

Boucher faisait la chasse aux canards lorsqu'il aperçut, sur le bord de l'île, le cadavre en état de décomposition avancée. La mort semblait remonter à au moins une couple de semaines. Le chef de la sûreté provinciale fut immédiatement prévenu et un officier enquêteur fut dépêché sur les lieux.

On n'a trouvé dans les vêtements du noyé aucun document pouvant servir à établir son identité. Il s'agit d'un homme mesurant environ 5 pieds 4 pouces de hauteur, pesant environ 140 livres. Il portait un veston noir, pantalons de même couleur et une cravate rouge et verte. Il a deux dents en or.

Le corps a été transporté à la morgue pour fins d'identification.

Les anciens de St-Pierre-Claver

L'Amicale Sainte-Famille et St-Pierre-Claver a tenu une réunion, hier soir, dans la salle de l'école St-Pierre-Claver au cours de laquelle on a procédé à l'élection des officiers de l'Amicale. M. René Dupuis, a été élu président; M. Ernest Choquette, 1er vice-président; M. Paul Laforce, 2e vice-président; M. René Poulin, secrétaire, et M. G. Archambault, trésorier.

Neuf directeurs ont aussi été élus. Ce sont: MM. R. Poulin, R. Moisan, H. Hamelin, L. Hamel, H. Côté, G. Archambault, G. Germain, P.-E. Legris et M. Richard.

Une femme victime d'un chauffard

Mme Emma Nevell, demeurant à 2340 avenue Bellerive, est dans un état grave à l'hôpital Homoeopathe, à la suite d'un accident qui s'est produit hier soir à l'intersection des avenues Brodeur et Gloriar, alors qu'elle fut heurtée par un camion pendant qu'elle s'apprêtait à monter dans un tramway. Le conducteur du véhicule continua sa route sans se préoccuper de l'état de la victime trouvée un peu plus tard gisant sur le pavé par le constable Gaumartin de la radio-police qui se rendait à son poste pour commencer ses heures de travail. L'enquête se continue.

Les Amis de l'Union Soviétique veulent rencontrer M. le recteur

En marge des manifestations d'un groupe d'étudiants.

Voici le texte d'une lettre que les "Amis de l'Union Soviétique" ont fait parvenir à M. Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'université.

13 octobre 1936.

"Abbé Olivier Maurault, Université de Montréal, 1265, rue St-Denis, Montréal.

"Monsieur le Recteur,

"A une assemblée générale de la section française des AMIS DE L'UNION SOVIETIQUE, les membres ont voté à l'unanimité qu'une délégation obtienne et se rende à une entrevue avec vous et Monsieur Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal.

"Notre association est une organisation non-politique ayant pour unique but d'informer nos concitoyens des actualités générales qui se passent en Russie Soviétique. Nous atteignons notre but par la diffusion des journaux et par des conférences éducatives. Nous employons ces seuls moyens et sommes très anxieux de continuer ainsi, répudiant la force brutale employée par les étudiants de votre Université. Ils ont attaqué un kiosque situé aux coins des rues St-Laurent et St-Catherine, dimanche le 4 octobre 1936, où se vendent des journaux, distribués par notre association, qu'ils ont volés et détruits probablement dans le but d'intimider les vendeurs et lecteurs de ces journaux parfaitement légaux au Canada et dans tous les pays civilisés.

"Notre désir d'obtenir une entrevue avec vous, Monsieur le Recteur, et avec Monsieur Edouard Montpetit a pour but de vous prier de faire connaître à vos étudiants que leurs interventions illégales dans nos activités nous forcera à prendre les moyens pour faire cesser de tels actes de vandalisme.

"Espérant que vous prendrez nos demandes en considération veuillez accepter, Monsieur le Recteur, nos remerciements anticipés.

"Bien à vous,

"Claire LAROCHE,
"Secrétaire des AUS."

ACCIDENT A ST-JEAN

ST-JEAN, 14. — Alors qu'il travaillait à l'émondation d'un arbre, pour l'empêcher de nuire à certains fils électriques, M. Sylvio Petrain, 26 ans, employé de la Southern Canadian Power Company, a perdu l'équilibre et est tombé d'une hauteur de 25 pieds sur le sol. Il a subi de graves lésions internes et a été admis à l'hôpital Saint-Jean. Son état est critique.

Une centrale dans le nord-ouest de la province?

QUEBEC, 14. — (De notre envoyé). — Le gouvernement est actuellement à étudier l'offre d'une compagnie d'établir une centrale électrique dans le nord-ouest de la province. Avant d'accepter cette demande le gouvernement a exigé que la compagnie engage 95 p.c. de ses employés parmi des citoyens nés en cette province et que 95 p.c. des matériaux employés à la construction de cette centrale électrique soient achetés dans notre province.

De plus, le gouvernement imposera à cette compagnie l'obligation d'imposer des taxes de façon à encourager et l'industrie minière et l'éclairage domestique dans cette région.

Nouvelles du parlement

General Steel Wares dans Saint-Henri

Au cours de l'allocution prononcée hier après-midi par M. R. Chaloult, député de Kamouraska, M. René Labelle, député de St-Henri, a posé l'interrogation suivante:

M. l'Orateur, l'honorable député de Kamouraska me permet-il de lui poser une question?

M. Chaloult — Oui.

M. Labelle — L'usine de la General Steel Wares est située dans mon comté. Les employés de cette compagnie sont pour au moins 95% des Canadiens français, même dans les haute positions. Le gouvernement de la province, en accordant le contrat de ces plaques à cette compagnie, a inséré une clause par laquelle ces plaques devront être fabriquées en notre province. La compagnie transportera sa machinerie de Toronto à Montréal, avec le résultat que les plaques achetées par cinq provinces seront maintenant fabriquées dans le comté de St-Henri (appl. de la droite).

M. Chaloult — Je répondrai... j'allais dire à mon savant ami, je dis à mon collègue, de je ne sais trop où (rires), je lui concède volontiers ce point à la General Steel Wares. Comme ailleurs, dans la province, la main d'œuvre est canadienne-française. Il en est ainsi dans tous les trusts.

La présentation de nos produits

Le ministère du Commerce et de l'Industrie est actuellement à étudier la question d'améliorer considérablement la présentation des produits du Québec, soit par l'emballage et l'étiquetage. Cette question fut trop longtemps négligée. C'est pourquoi ce ministère entend remédier à cet état de choses dans le plus bref délai possible. On sait que nos produits n'ont rien à envier à ceux des autres provin-

ces, seulement la présentation de ces produits d'une façon attrayante permettrait de réaliser une augmentation considérable de leur vente sur tous les marchés.

Un caucus

Un important caucus des députés de l'Union Nationale a eu lieu immédiatement après la séance tenue hier après-midi. On y a discuté la question de chômage et remis à point plusieurs questions importantes.

Les chauffeurs d'autobus

Le syndicat des employés de tramways a formé, au cours d'une réunion de toute première importance, une nouvelle section pour grouper les chauffeurs d'autobus de la Compagnie des Tramways. Les officiers et les membres du syndicat ont cru qu'il est préférable de permettre aux chauffeurs de se réunir à part des conducteurs et garde-moteurs de trams pour discuter leurs propres intérêts.

M. Philippe Girard, agent d'affaires du syndicat, donna divers renseignements sur le rôle que jouerait, dans cette catégorie d'employés, le nouvel organisme.

On procéda ensuite à l'élection d'un comité de direction, avec les officiers suivants: président, H. Desjardins; vice-président, P.-E. Marquette; secrétaire-archiviste, Hubert Giroux.

Tout indique que la nouvelle section verra les plus heureux jours car l'enthousiasme qui règne, parmi les chauffeurs d'autobus, indique que cette innovation était depuis longtemps désirée. C'est bien tant mieux, mais il va falloir vouloir être des disciplinés convaincus.

Tué en tombant d'un camion

RICHELIEU, 14. — Projeté en bas d'un camion transportant des meubles, alors que le véhicule passait sur le pont de la Montreal and Southern Counties Railway ici, vers 6 h. 45 ce soir, M. Paul Bisailon, âgé de 28 ans, qui se rendait à West Shefford pour y élire domicile, a été mortellement blessé. L'accident ne fut porté à la connaissance des autres occupants de la voiture qu'aux environs de Rougemont, à dix milles d'ici. La victime se trouvait sur le dessus de la charge, quand elle tomba.

Bisailon fut trouvé baignant dans son sang par des passants qui le transportèrent sans tarder au bureau du docteur A. D. Trudeau. Le médecin constata une fracture de l'épine dorsale. Bisailon succomba à ses blessures quelques minutes plus tard.

Dans les vêtements de la victime le docteur trouva un permis de colporteur portant le nom de Paul Bisailon, 6647 rue Dumas, Montréal. A l'enquête du coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu après l'audition de plusieurs témoins.

Arrestation pour promesse d'emploi en échange de \$50

Agissant sous les ordres de Me Philippe Aubé, chef de la sûreté provinciale, des officiers spéciaux ont, de bonne heure, hier soir, opéré l'arrestation d'Emery Lemay, âgé d'environ quarante ans, de Montréal, sous l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations, notamment, celle d'avoir promis des positions dans le service de la police provinciale, moyennant une somme convenue. C'est la première d'une série d'arrestations qui seront effectuées prochainement sous des accusations identiques, apprenons-nous.

L'accusé comparaitra ce matin en Cour.

D'après les renseignements que nous avons obtenus du directeur de la sûreté, le prévenu aurait promis à un certain M. Jasmin de lui obtenir un poste quelconque dans la police provinciale à con-

dition que ce dernier consente à verser une somme globale de \$200, dont \$50 comptant et la balance sur obtention de la position convoitée. L'arrestation aurait été opérée au moment même où M. Jasmin aurait offert, en présence des agents enquêteurs, un chèque de \$50 à l'accusé. Le chèque est actuellement en possession de la police et servira de pièce à conviction lors de la présentation des preuves.

● GARDE-MALADE graduée donne massages professionnels à la maison. Traitements pour messieurs et dames (une spécialité). Ouvert de 11 à 7 p.m. 1467, RUE MACKAY, APPT. 8 LANCASTER 8590 COURS DE MASSAGE par masseuse diplômée PRIX MODERES



Le chef Fernand Dufresne

une compagnie rivale. M. Dufresne déclare qu'il fallait agir ainsi dans une situation devenue difficile, jusqu'à ce que la décision soit approuvée par le comité exécutif.

La Diamond démontrera aujourd'hui les dommages qu'elle a subis depuis l'application des nouveaux règlements et avant que ces règlements soient légalement mis en force.

Me E. MASSON

Me Edouard Masson a tenté de prouver, hier, que la compagnie rivale avait causé un tort réel à la Diamond, qu'elle avait employé toutes sortes de moyens d'intimidation, assauts, tamponnement de voitures, etc.

De plus Me Masson prétend que la compagnie LaSalle opère illégalement à Montréal. Me Guillaume St-Pierre, avocat de la ville, déclare que le taxi est une utilité publique. "La grève, dit-il, a causé des dommages à l'industrie du taxi. Elle a mécontenté les touristes, désorganisé le transport, etc".

"Me Fernand Dufresne, dit M. St-Pierre, avait été invité par la ville à résoudre le problème. Il avait tous les pouvoirs nécessaires".

Me Edouard Masson dit alors que les gares et les hôtels ont des

FERNAND OUMET
COUVREUR EN GRAVOIS
ELECTRICIEN LICENCIÉ
SUCC. DEPUIS 1891
INSPECTION GRATUITE
4150, ave Laval — PL. 4180

● GARDE-MALADE enregistrée donne massages médicaux complets, Bains, Huile, Frictions à l'alcool, qui procurent repos et délassement.
Très privé. — 11 r.m. à 11 p.m.
1257, RUE MACKAY — APP 16
OUVERT LE DIMANCHE

DISCOURS DE MM. HAMEL ET CHALOULT

Route carrossable et chemin d'hiver pour Chibougamou

Une délégation d'exploiteurs de mines se rend auprès du cabinet Duplessis.—Un excellent accueil

QUEBEC, 14. — L'hon. Maurice Duplessis a annoncé, ce matin, à une délégation d'exploiteurs de mines qui était venue le rencontrer, que son gouvernement aménagera un chemin d'hiver, de St-Félicien, à Chibougamou, distance de 130 milles. Il en coûtera environ mille dollars du mille pour ce chemin d'hiver.

Comme la délégation réclamait aussi la construction d'une route carrossable, dès le printemps prochain, le premier ministre a répondu que son gouvernement était des mieux disposés et qu'il était prêt à faire cette route, à condition que le gouvernement d'Ottawa et les compagnies minières intéressées (il y en a une quinzaine) contribuent à défrayer le coût des travaux.

La délégation a rencontré les ministres dans la salle du comité des bills privés.

L'hon. Maurice Duplessis était accompagné des hons. Onésime Gagnon, ministre des mines, de la chasse et des pêcheries; Bona Dussault, ministre de l'agriculture;



L'honorable M. Onésime Gagnon, ministre des Mines dans le cabinet Duplessis.

Gilbert Layton et Thomas Coonan, ministres sans portefeuilles; du Dr Léo Duguay, député du Lac St-Jean; de MM. Arthur Larouche, député de Chicoutimi; Antoine Castonguay, député de Roberval; Dr Marc Trudel, député du St-Maurice et Romulus Ducharme, député de Lavolette.

La délégation a été présentée par le Dr Duguay. Ont pris successivement la parole: MM. Lamothe, président de la "Obalski Mining"; Arthur Larouche, Antoine Castonguay, Romulus Ducharme, Elzéar Dallaire, L. Langlois, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec; les hons. MM. Duplessis, Gagnon, Layton, Coonan et Bona Dussault. Le Dr Duguay a remercié le gouvernement au nom de la délégation.

PARMI LES DELEGUES

Dans la délégation on remarquait l'hon. M. Maurice Dupré, M. Charles Parent, M.P.; les représentants de la Chambre de Commerce de Québec: MM. L.-A. Langlois, représentant M. Marois; B.-S. Scott, Joseph Mercier, Tancred Avaré, J.-A. McManamy, Léon Desrosiers, le colonel J.-S. O'Meara, U. Matte, Narcisse Matte et Henri Loudin, secrétaire; de la Chambre cadette de Québec: MM. Maurice Painchaud, Paul Audet, Ernest Aubry et L. Grenon; MM. Maurice Boisvert, Raoul Desbiens, maire de Hébertville-Station; J.-E. Bergeron, maire de Jonquière; Omer Journault, maire de La Tuque; J.-B. Trudel, représentant de la Chambre de Commerce de Shawinigan; l'échevin Desroches, de Grand'Mère; Elzéar Dallaire, président de la Chambre de Commerce de Grand'Mère; François Lajoie, président de la Chambre de Commerce des T.-Rivières; Jean Gauthier, de Grand'Mère; R.-E. Joron et John Mur-

dock, de la Chambre de Commerce de Chicoutimi; Lamontain, de la Chambre de Commerce d'Arvida; Charles Maltais, de la Chambre de Commerce de St-Joseph d'Alma. Il y avait aussi des représentants des Chambres de Commerce de Roberval, Jonquière, Chicoutimi, etc. Toutes les compagnies minières intéressées étaient également représentées.

Dans ses remarques l'hon. Bona Dussault a fait une suggestion qui a rencontré l'assentiment de tous les délégués; il a suggéré le creusement du Saguenay jusqu'au lac St-Jean.

En présentant la délégation, le Dr Duguay dit qu'elle réclamait le développement du Chibougamou par le lac St-Jean. Elle demande pour cet automne un octroi pour la construction d'un chemin d'hiver, de St-Félicien à Chibougamou.

L'HON MAURICE DUPLESSIS

Dans ses remarques M. Duplessis dit qu'il n'avait jamais pu comprendre pourquoi le gouvernement avait retardé le développement minier. Il estime que non seulement il faut donner des routes convenables aux centres miniers mais qu'il faut faire bénéficier la province de ce développement, contrairement à ce qui est arrivé dans le passé.

M. Duplessis déclara que si ses collègues et la Chambre n'y ont pas d'objection, le gouvernement fera construire le chemin d'hiver demandé. Quant au chemin d'été, il s'agit d'une dépense d'un million à un million et demi. Le gouvernement est prêt à faire tout son possible. Il y aurait peut-être moyen d'obtenir une contribution du fédéral et des compagnies intéressées.

"Les compagnies sont les premières intéressées à contribuer et Ottawa de même, car en développant la province de Québec on développe tout le pays."

L'HON. O. GAGNON

De son côté l'hon. O. Gagnon dit que dès le lendemain de son assermentation, le cabinet s'est intéressé à Chibougamou en y envoyant des arpenteurs qui y sont encore. De même il y a envoyé des ingénieurs pour déterminer le tracé de route le plus pratique. "Tout prochainement, ajouta le ministre, nous prendrons des mesures efficaces pour que nos promesses d'élections soient toutes réalisées".

Le premier ministre avait réitéré, lui aussi, que toutes les promesses du gouvernement seraient remplies.

Une conférence de M. J.-B. Desrosiers, p.s.s.

Une foule nombreuse assistait lundi soir dernier à une conférence donnée au Cercle Ouvrier Delormier, de la rue Laurier, sous la présidence de M. Lesage.

Le conférencier d'honneur était M. Jean-Baptiste Desrosiers, p.s.s., professeur des sciences sociales au Séminaire de Montréal. Il traita du devoir des patrons envers les ouvriers et des ouvriers envers leurs patrons. Il discuta aussi la cause du malaise économique actuel et les abus du capitalisme.

M. Pierre Desrosiers, cousin du conférencier, fut chargé de le remercier.

Présentation du budget vendredi

L'Adresse a été adoptée hier après-midi.—Le Dr Philippe Hamel donne son appui au gouvernement et traite de la question de l'électricité

QUEBEC, 14. — (De notre envoyé) — Si l'ancien régime marchait à la lenteur de la tortue, le gouvernement actuel fonctionne à la rapidité de l'éclair. Cet après-midi, l'Adresse du Trône fut adoptée par la Chambre, après les discours prononcés par MM. Duplessis, Bouchard, Lamoureux, Hamel et Chaloult, Boiteau et Robinson. Quinze projets de loi ont été adoptés en première lecture. Demain, plusieurs de ces lois seront discutées et vendredi, le budget sera présenté à la Chambre législative. La Chambre s'est ajournée, à six heures, à demain après-midi à trois heures.

Après que l'adresse eut été adoptée, à 5 h. 30, l'hon. M. Duplessis a proposé la nomination de M. Trudel, député de St-Maurice, au poste de président de la Chambre. Ce choix fut adopté à l'unanimité de la Chambre, après que le premier ministre et le chef de l'Opposition eurent loué les hautes qualités du représentant de St-Maurice, qui fut jadis représenté par le père de l'hon. Maurice Duplessis. Le nouveau président du comité plénier a remercié ses collègues de leur unanimité et leur a promis son impartialité. Cette nomination est bien vue de tous.

Le Dr Philippe Hamel a prononcé un discours fort documenté sur la question de l'électricité et M. René Chaloult (voir discours en page 5) a réclamé plus de justice pour les nôtres dans tous les domaines.

Voici un résumé du discours prononcé par le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre:

Le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, commence d'abord par féliciter le président. "Ce poste nouveau et périlleux vous honore", dit-il. "A mes électeurs de Québec-Centre, toute ma gratitude pour m'avoir honoré de leur confiance une deuxième fois. Le discours du trône renferme des énoncés de principes d'envergure. Si le gouvernement travaille sincèrement à la création d'un véritable ordre nouveau, en s'appuyant sur l'expérience des pays qui ont voulu mettre en pratique les directives des encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno", le gouvernement ne comptera pas de plus loyal serviteur que celui qui vous parle."

Voici un résumé du discours prononcé par le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre:

Dr Philippe Hamel

Le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, commence d'abord par féliciter le président. "Ce poste nouveau et périlleux vous honore", dit-il. "A mes électeurs de Québec-Centre, toute ma gratitude pour m'avoir honoré de leur confiance une deuxième fois. Le discours du trône renferme des énoncés de principes d'envergure. Si le gouvernement travaille sincèrement à la création d'un véritable ordre nouveau, en s'appuyant sur l'expérience des pays qui ont voulu mettre en pratique les directives des encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno", le gouvernement ne comptera pas de plus loyal serviteur que celui qui vous parle."

ORDRE NOUVEAU

"Les conditions économiques et sociales sont telles que chacun doit travailler à l'établissement d'un ordre nouveau. Et par ordre nouveau, il ne faut pas comprendre l'ordre ancien amélioré. Pour la première fois, on a énoncé dans le discours du trône la primauté du capital humain sur le capital argent. Le programme de restauration sociale de 1934 portait aussi le même titre: "Primat du salaire sur le dividende".

"Sous le régime que nous venons de vaincre cette doctrine est de-

Aujourd'hui

● Souper mensuel de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal Inc., au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke. Invité d'honneur: M. Grégoire Bèlanger, m.p.p.

● Dîner-causerie de la Chambre de Commerce Junior à l'hôtel Windsor, à 6 h. 30 p.m. Conférencier, M. Louis Beaudin.

● A 12 h. 20, déjeuner-causerie de la section Duverney, de la Société St-Jean-Baptiste, au Cercle Universitaire. Invité d'honneur: Mgr Camille Roy.

● Examen volontaire de Roméo Vidal, l'un des accusés dans l'affaire de la "Maison Canadienne".

● Reprise du procès de L.-Georges Desrosiers, accusé de parjure par l'ex-détective Hector Dorais.

● Ce soir, réunion de l'Institut des Ingénieurs, 2050, rue Mansfield. Conférencier: M. E.-W. Henderson.

● Ce matin, à 10 h. 30, à l'hôpital Notre-Dame, conférence du docteur Laquerrière.

● A 8 h. 30, ce soir, réunion générale des officiers et délégués des conseils des Canadiens de Naissances, au No 1582, rue St-Denis.

● A 8 h. 30, à la salle académique du collège Sainte-Marie, deuxième cours de sociologie catholique du R. P. Louis Chagnon, S.J.

meurée inconnue. Des salaires ont été réduits pour maintenir les hauts dividendes. On a mouillé le capital-actif pour cacher des profits usuraires alors que l'on donnait à l'ouvrier un salaire de famine. Pour établir la primauté du salaire sur les dividendes, le gouvernement favorisera, je l'espère, l'extension juridique des conventions collectives passées entre employeurs et employés.

LE JUSTE SALAIRE

"Depuis un quart de siècle, si on avait mieux compris l'importance du juste salaire, aurions-nous aujourd'hui à voter des pensions de vieillesse, de l'assistance aux mères nécessiteuses et même un crédit agricole. Nous nous achemi-

ETAIT TERRASSEE PAR LE MAL DE REINS

Douleur si grande qu'elle pouvait à peine marcher

Trois années de souffrances terribles, puis — un bienfaisant soulagement! Cette femme croit de son devoir de raconter comment elle retrouva sa santé et c'est pour quoi elle a écrit cette lettre:

"Je crois de mon devoir de vous dire comment, après près de trois années de souffrances occasionnées par la névrite et le mal de reins, je suis parvenue à obtenir le soulagement de mes douleurs en prenant deux bouteilles de Sels Kruschen. J'avais été à l'hôpital, on m'avait traitée de diverses façons, mais je n'éprouvai de soulagement que lorsque j'eus fait usage des Sels Kruschen, dont j'avais lu tant de bien. Aujourd'hui, je puis marcher au moins trois milles par jour, alors qu'auparavant, c'est à peine si je me traînais dans la maison."

— (Mme) A. N.
Les Sels Kruschen sont un excellent diurétique, c'est-à-dire qu'ils favorisent le bon fonctionnement des reins. Et lorsque les reins ont retrouvé leur activité normale, les toxines sont éliminées naturellement, le sang est purifié et vous n'êtes plus exposé aux douleurs lancinantes du mal de dos.

nous vers l'étatisation stupide des professions libérales.

"Si le gouvernement veut appliquer ce principe primat du salaire sur le dividende, il verra à ce que nos bûcherons n'aillent pas passer de longs hivers dans la forêt pour le maigre salaire de \$40 par mois. Le programme de restauration sociale établit entre \$16 et \$22.50 par semaine, le salaire qui pourrait satisfaire les charges d'une famille moyenne. Nos bûcherons sont loin de toucher ce salaire. Nos compagnies de papeterie devraient être contraintes par le gouvernement de payer un salaire minimum d'au moins \$52 par mois."

M. Hamel s'appuie sur le sort des bûcherons qui passent toute une saison loin de leurs. "Comme l'extension juridique de la convention collective peut difficilement atteindre les manoeuvres ordinaires, le gouvernement devra établir un prix minimum pour tous les journaliers sans métier."

"Je ne vois pas pour quelles raisons le gouvernement n'ait pas jusqu'à légiférer sur le salaire minimum des filles en service dans

(A suivre à la page 18)



Pour leur
DOUCEUR
et leur
QUALITÉ

FUMEZ les

Cigarettes
WHITE OWL

Deux FORMATS — "INVINCIBLE"
et "STREAMLINE"

5¢

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens

Incorporée.
REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est
Montréal

Case postale 1439. — Téléphone FAIKIX 1171*

MONTREAL, JEUDI, 15 OCTOBRE 1936

L'Opposition prédit des défections pour les autres, mais c'est elle qui les subit

Les deux chefs parlementaires de la Législature provinciale ont croisé le fer, dans le premier grand assaut de la session spéciale.

L'hon. T.-D. Bouchard a fait un long et peu substantiel discours. Le chef de l'opposition libérale a parlé pour parler, parce qu'il avait l'obligation de parler, et tout son discours trahit un suprême ennui d'avoir eu à parler. Que dire, dans les circonstances difficiles où il est placé? N'importe quoi, à tort et à travers, mais dire quelque chose.

M. Bouchard a attaqué l'Union Nationale comme s'il se fût agi d'un vieux régime en décrépitude. Il lui a attribué tous les maux, oubliant que le nouveau gouvernement n'a pas passé encore une seule loi et n'a pas encore eu le temps de dresser un inventaire complet de la succession qu'il a recueillie.

Après avoir dit combien son comté de St-Hyacinthe lui avait renouvelé sa confiance (sans spécifier par quelle piètre majorité), M. Bouchard a tenté d'expliquer les causes de l'immense défaite libérale. La principale raison qu'il avance, c'est que les libéraux qui soutenaient autrefois M. Taschereau ont appuyé l'Union Nationale en croyant à ses promesses. C'est peu flatteur pour le régime Taschereau et pour le régime Godbout-Bouchard d'avouer ainsi que même les libéraux ne pouvaient croire à leurs promesses, et préféraient croire à celles du groupe Duplessis. M. Bouchard a cru cependant devoir éviter de parler de l'enquête des comptes publics à la dernière session et d'expliquer pourquoi lui, M. Taschereau et ses autres collègues avaient démissionné au cours d'une nuit de panique. Evidemment, ce ne pouvait être une cause de la défaite libérale, car durant la dernière campagne on a pu (!) parlé du frère Antoine, de Bériau-les-plaques, et puis il n'y avait devant le peuple que des "hommes nouveaux"! Le chef de l'opposition a terminé en disant que l'Union Nationale a tendance à se désagréger et qu'elle menace de subir des défections. A peine avait-il fini de parler que le député libéral d'Iberville annonçait son abandon du parti libéral et son adhésion à l'Union Nationale. M. Bouchard ne pouvait être plus violemment contredit que par cette défection; elle prouva à la province que si le chef parlementaire libéral prétend connaître ce qui se passe et ce qui va se produire dans l'Union Nationale, il ignore ce qui se passe dans son propre groupe. C'est de bien peu encourageant augure pour les libéraux.

Le premier ministre Duplessis, dans sa réponse, a donné l'un des plus beaux discours de sa carrière, un discours constructif, positif, un discours de vrai dirigeant. Il faut lire cette longue pièce, qui se passe de commentaires et qui expose avec une belle clarté, dans tous les domaines de notre vie provinciale, les directives que le gouvernement entend suivre pour le bien général de la population.

Moscou manoeuvre pour déclencher une guerre mondiale au plus tôt

De tous les pays du monde, la Russie Soviétique est le seul qui soit vraiment prêt pour la guerre. Ses chefs politiques et militaires l'ont souvent répété, les chiffres officiels publiés sur ses armements et ses réserves entraînés le prouvent. Les autres pays: Angleterre, Allemagne, France, Italie, etc., n'ont pas encore complété leurs armements et ne l'auront pas fait avant dix-huit ou vingt-quatre mois. A tous points de vue, il est donc de l'intérêt de la Russie de provoquer un conflit avant que ses adversaires soient parfaitement préparés. Aussi la politique communiste cherche-t-elle à multiplier partout les prétextes de guerre.

On sait comment, en Orient, des provocations incessantes sont faites au Japon, pourtant si prompt à toujours riposter, mais qui refuse de se laisser entraîner dans un guet-apens russe. Les Soviétiques essaient aussi d'allumer une conflagration générale à la faveur de la guerre civile espagnole, en menaçant d'aller aider ouvertement le Front Populaire. Ils envoient leurs agents français en Alsace, sur la frontière franco-allemande, pour provoquer, dans de violents discours, le régime hitlérien. Ils provoquent le Portugal et l'Italie. Partout où ils peuvent trouver un prétexte, vite ils tentent de créer des causes de guerre, mais jusqu'ici tous les peuples ont refusé de s'y laisser prendre.

Comme ceux d'Espagne, les nationaux de France et d'Angleterre commencent à réagir contre la menace communiste. La Russie ne peut attendre que ces réactions risquent de triompher et de débarrasser France et Angleterre de tout communisme, car alors ce serait sa propre fin. Aussi peut-on voir ses efforts plus fréquents et plus audacieux pour allumer la guerre mondiale pendant que cela peut lui être encore profitable.



Lorsqu'on appelle Harbour 8221, local 18 ou 19, aux bureaux du gouvernement provincial (nouveau palais de justice), une voix répond invariablement: "Cadastral Office!"

Et lorsqu'on se rend au bureau qui porte le No 217, annoncé comme "Bureau du Cadastre", on ne peut se faire comprendre à moins de parler anglais!

C'est fort bien de parler anglais aux visiteurs anglais, mais dans notre province française, dans les bureaux de l'administration provinciale, n'avons-nous pas droit à être compris et servis en français?

On reproche à Ottawa de nous imposer parfois des fonctionnaires unilingues. Comment doit-on qualifier l'ancienne administration provinciale d'en avoir fait autant dans le... "cadastral office"? Le nouveau régime rectifiera sans doute cet état de choses et verra à ce que notre "cadastral office" nous donne un peu plus de français que celui de Toronto!

Les libéraux ont beaucoup parlé de défections dans l'Union Nationale. "Attendez, disaient-ils, vous allez voir". Et tout ce qu'on a vu, c'est la défection du député d'Iberville qui a lâché les libéraux pour passer à l'Union Nationale! Encore quelques prédictions semblables et T.-D. se trouvera seul dans l'Opposition!

Pendant que l'ex-négus d'Ethiopie est encore disponible, on parle de le faire venir à Montréal pour prendre charge de la lutte contre la peste. S'étant enrichi à exploiter tous les "rackets" éthiopiens, il est parfaitement qualifié pour dénicher et détruire ceux de Montréal.

Après avoir donné pendant 40 ans nos ressources naturelles aux étrangers, voici que le parti libéral se fait le champion de la race française. De quel amour les rouges vont nous aimer, tout le temps qu'ils seront dans l'Opposition!

Le sabotage des séances du conseil municipal

Le conseil municipal a eu son assemblée régulière, mardi, mais il n'a pas siégé.

Toute la machine législative municipale s'est mise en branle, les échevins se sont déplacés, les journaux ont envoyé leurs représentants, des contribuables sont venus d'un peu partout pour assister à la séance, le greffe de la ville et ses fonctionnaires se sont rendus à leur poste; mais tout cela pour le seul plaisir d'entendre lire les minutes de la dernière séance, et tous retourner d'où ils étaient venus!

Par la chinoiserie d'un règlement qui permet de saboter n'importe quelle séance du conseil, tout le mécanisme municipal a été paralysé. Un échevin n'a eu qu'à crier les deux mots magiques "next meeting" (qu'on n'a pu encore traduire en français après cent ans d'efforts!) pour que chacun des règlements à l'étude soit automatiquement rayé du rôle de la séance. A tort ou à raison, avec ou sans motif, par simple caprice ou esprit de vengeance, pour s'amuser ou mousser ses intérêts privés, n'importe quel échevin peut ainsi faire sauter une assemblée toute organisée, complète, prête à siéger. Et ce privilège extravagant, auquel on n'a fixé aucun frein ni aucune condition, est de plus en plus souvent employé.

On comprend comment cette arme législative peut facilement devenir une arme d'intimidation et de chantage aux mains de gens peu scrupuleux, un instrument de compromis et de marchandage au détriment des intérêts généraux de la ville. "Si ce n'est pas comme je le désire, si telle phrase n'est pas enlevée, si je... n'ai pas ma part, si, si, si... je bloque tout". Et les textes, les assemblées, l'administration sont conditionnés aux menaces de quiconque a moins que froid aux yeux!

Et, pendant ce temps-là, que les contribuables attendent, que les chômeurs souffrent, que le mécanisme municipal ralentisse son rythme! Une volonté échevinale a le droit de se subordonner à tous les intérêts généraux, quand cela peut lui plaire.

Puisque le privilège existe, pourquoi ne pas simplifier les choses? Quand un échevin a décidé d'empêcher la tenue d'une séance du conseil, pourquoi ne pas faire remettre automatiquement la séance à une date ultérieure? Cela empêcherait la mobilisation générale des échevins et du personnel municipal affecté aux séances, la mobilisation des journalistes, des curieux des galeries, des entremetteurs, des représentants des contracteurs et une foule d'autres qui accourent aux assemblées par obligation, devoir, intérêt, plaisir, curiosité ou autre raison. Cela épargnerait du temps et de l'argent, ne serait-ce que le coût d'illumination de la grande salle du conseil. Ce serait moins protocolaire peut-être, mais aussi moins coûteux, moins plat et moins stupide.

Si le privilège doit nécessairement rester, pourquoi ne pas le réformer et lui imposer des règles sérieuses? Des conditions pourraient être appliquées au "next meeting", afin de protéger l'administration même, protéger les autres échevins qui en sont victimes, protéger le public et surtout protéger le caractère de l'édilité auquel on fait prendre trop souvent un bain de ridicule. Et si, à l'encontre de ces conditions, un échevin aurait saboté une séance du conseil pour ses petits intérêts personnels ou pour "faire une farce", on pourrait alors lui imposer une amende couvrant les frais de l'assemblée ou encore le priver du privilège du "next meeting" pour la balance de son terme. Le jeu deviendrait moins amusant!

Montréal a à administrer un budget plus considérable que celui de la Législature; il a moins de têtes que Québec pour gérer cette forte somme et régler la vie des citoyens. Les assemblées du conseil ne sauraient jamais être trop nombreuses ni trop sérieuses. Ceux qui ont charge de faire les amendements à la Charte de la ville pourraient peut-être y penser et voir à installer une soupape de sûreté à une cause d'abus toujours plus fréquents.

Inconstitutionnalité de l'article 235?

Hector Cadieux et al prétendent que la loi sur les paris est illégale?

Requête à l'hon. Duplessis

Les accusés Hector Cadieux, O. A. Rozon, Lucien Roy alias Royer, et Louis Payette alias Paquette viennent de donner avis au procureur général de la province de Québec, par l'entremise de leurs procureurs, Boyer, Simard, Coderre et Edouard Masson, avocat-conseil, qu'ils attendent plaider l'inconstitutionnalité de l'article 235 du Code criminel (Statuts révisés du Canada 1927, chapitre 36) et qu'au soutien de leurs prétentions, ils soumettront des raisons valables insérées dans leur requête.

SA MAJESTÉ LE ROI, Plaignant,

— vs —
HECTOR CADIEUX; O. A. ROZON; LUCIEN ROY, alias Royer; et LOUIS PAYETTE alias PAQUETTE, Accusés.

Au Procureur Général de la province de Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q.

Monsieur,

Les accusés vous donnent avis qu'ils entendent plaider l'inconstitutionnalité de l'article 235 du Code Criminel (Statuts Révisés du Canada, 1927, Chap. 36) et qu'au soutien de leurs prétentions, ils soumettront entre autres raisons, les suivantes:—

— I —

a) En vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Parlement du Canada, n'a pas juridiction ni l'autorité requise en loi, pour légiférer sur les matières mentionnées dans l'article 235 du Code Criminel;

b) Les législatures provinciales peuvent seules et exclusivement légiférer sur les matières mentionnées dans ledit article;

c) Ledit article est général dans ses termes et constitue un empiètement sur le pouvoir législatif des Provinces, tel qu'établi par les paragraphes 2, 6, 7, 9, 13, 15 et 16 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867;

— II —

a) Ledit article ne constitue pas une loi criminelle au sens de l'article 91, paragraphe 27, de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867;

b) Les matières que mentionne ledit article ne peuvent faire l'objet d'offenses criminelles et ne sont pas contraires à l'ordre public, à la morale ou aux bonnes moeurs;

— III —

a) L'infliction de punitions par voie d'amende, pénalité ou emprisonnement au sujet des matières énumérées dans ledit article, relève exclusivement des législatures provinciales;

b) Les matières qu'énumère ledit article, peuvent tout au plus donner lieu à de simples contraventions, en devenant l'objet de règlements de police, soumis à la juridiction exclusive des législatures provinciales;

— IV —

a) Le Parlement du Canada, en décrétant ledit article, a légiféré sur la propriété et les droits civils réservés aux provinces exclusivement;

b) Ledit article se rapporte à des opérations contractuelles d'un caractère strictement civil, soumises à la juridiction exclusive des législatures provinciales;

c) Ledit article a pour but de restreindre ou prohiber la passation de contrats de paris au sujet desquels, seules les législatures provinciales peuvent légiférer;

d) Ledit article vient en conflit avec l'article 1928 du Code Civil de la province de Québec, lequel reconnaît la validité des contrats de paris à l'égard des jeux propres au développement de l'habileté dans l'usage des armes, ainsi qu'à l'égard des courses à cheval ou à pied ou autres jeux licites qui tiennent à l'adresse et à l'exercice du corps.

e) Ledit article constitue une

prohibition d'aliéner ou de disposer librement des biens de quelque nature qu'ils soient que peuvent posséder les sujets de Sa Majesté le Roi et qui relèvent exclusivement des législatures provinciales;

f) Ledit article vient en conflit avec les autres dispositions du Code Civil de la province de Québec, concernant la propriété et la liberté des contrats;

— V —

Ledit article a pour effet de limiter illégalement le pouvoir qu'ont les législatures provinciales d'imposer des taxes dans leurs limites respectives, dans le but de prélever des revenus pour des objets provinciaux;

— VI —

Ledit article a pour effet d'enlever aux législatures provinciales, certains moyens de pouvoir à l'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de correction dans les provinces;

Ledit article enlève aux législatures provinciales certains moyens de pouvoir légalement à l'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux, asiles, institutions et hospices de charité dans les provinces;

— VIII —

Ledit article a pour effet d'empêcher illégalement les législatures provinciales de prélever des revenus pour des objets provinciaux, locaux et municipaux, au moyen de licences qu'elles peuvent émettre à ceux qui font les opérations mentionnées dans ledit article;

— IX —

Les matières énumérées dans ledit article sont d'une nature purement locale ou privée, concernant chaque province en particulier;

Les accusés vous donnent le présent avis, sans en reconnaître la nécessité et sous réserve des moyens qu'ils peuvent faire valoir pour justifier le rejet de l'acte d'accusation porté contre eux.

Vous êtes prié d'agir en conséquence.

Montréal, le 14 octobre 1936.

(sgé) Boyer, Simard & Coderre, Procureurs des accusés.

(Sgé) Edouard Masson, Avocat-Conseil.

Vraie copie
Boyer, Simard & Coderre,
Procureurs des accusés.

Mailloux trouvé coupable

Armand Mailloux, du rang de La Bataille à La Prairie, qui était accusé d'avoir été trouvé en possession d'une automobile américaine entrée en fraude au pays, et dont le procès avait eu lieu avant-hier, a été, hier matin, reconnu coupable, et la sentence a été fixée au 29 octobre courant.

CANADIAN CANNERS

Il appert que les ventes et les profits de Canadian Cannery se sont considérablement accrues au cours des récents mois et, qu'il y a possibilité que le stock privilégié numéro 2 comporte des dividendes, ce qui améliorerait sensiblement toute la série des actions.

Le Dr Trudel président du comité plénier

QUEBEC, 14. (De notre envoyé) — Immédiatement après l'adoption de l'Adresse, le premier ministre



Dr Marc Trudel

a proposé la nomination de M. Marc Trudel, député de St-Maurice, au poste de président du comité plénier de la Chambre. Cette dernière a accepté une autre proposition soumise par le premier ministre à l'effet que la Chambre prenne en considération les subsides à accorder à sa Majesté ainsi que la formation du comité des voies et moyens pour payer les subsides.

Le premier ministre a déclaré que certains renseignements importants à obtenir, nécessitaient le renvoi à vendredi de l'étude des subsides. Toutefois, demain, la Chambre pourra étudier les nombreuses lois inscrites sur le feuillet de la Chambre.

"Sous l'ancien régime, ajoute l'hon. M. Duplessis, l'Opposition n'était pas avisée à l'avance des lois soumises par le gouvernement. Je tiens à ce que l'Opposition le soit à l'avenir et demande à M. Bouchard ce qu'il préférerait étudier demain".

M. Bouchard — Je n'ai pas l'intention de conduire les affaires du gouvernement.

M. Duplessis — Soyez assuré qu'il n'en sera pas ainsi.

Un débat s'engage ensuite entre les deux chefs au sujet de l'impression de ces lois.

Avant de clore la séance, l'orateur de la Chambre, Me J.-P. Sauvé, demande à la Chambre la procédure qu'elle entend suivre au sujet de l'avis à donner avant la présentation des lois. M. Bouchard demande de suivre les règlements et M. Duplessis l'assure que le gouvernement donnera à l'Opposition toutes les possibilités pour qu'elle se renseigne à souhait.

La Chambre est ensuite ajournée à demain après-midi à trois heures.

INNOVATION DANS LE TRAJET PARIS-LONDRES

LONDRES, 12. — Pour la première fois, dans l'histoire, les voyageurs purent continuer à dormir tranquillement dans leurs couchettes tout en traversant la Manche, dans leur voyage de Paris à Londres.

Un nouveau système dont le coût s'élève à \$5,000,000, élimine l'inconvénient d'interrompre son sommeil pour échanger le train contre le bateau. Trois nouveaux bateaux transbordeurs sont en service sur cette ligne. Ils peuvent transporter chacun 12 wagons couchettes. Il y a sur chacun quatre voies ferrées permettant d'y placer les 12 wagons pouvant porter 500 passagers. Ils comportent également un garage pouvant contenir 25 autobus. Un supplément de prix de \$10, par billet permet d'utiliser ce transport par wagon couchette de Paris à Londres et inversement.

Un service régulier dans chaque sens, chaque nuit, a été inauguré lorsque le premier train quitta la gare du Nord à Paris, se rendant à la gare Victoria à Londres, à 11 heures 30 du soir aujourd'hui.

LES MECANICIENS

Les membres de l'Union nationale des mécaniciens ne devraient pas manquer d'assister à la grande assemblée ouverte qui sera tenue, demain soir, au Monument National, chambre 11 à 8 heures.

Tous les mécaniciens, organisés ou non sont invités à être présents car en plus des questions importantes à discuter, il y aura une vue parlante du plus vif intérêt. Qu'on se le dise.

Chaloult entend suivre les traces des Lavergne, des Lamarche, des Bourassa.

L'emprise des monopoles

QUEBEC, 14. — (De notre envoyé) — Voici un résumé du discours prononcé, cet après-midi, par M. René Chaloult, député de Kamouraska:

"Je tiens, M. le Président, à évoquer le comté de Kamouraska. Contrairement à mes prévisions, les électeurs de ce comté m'ont invité à les représenter dans cette législature. Je m'en réjouis parce que cette élection démontre que l'esprit de parti tend peu à peu à disparaître. C'est qu'il y a quelque chose de changé chez nous. Avant d'être libéral ou conservateur, on est Canadien-français et on veut servir son pays.

"J'ai dit à mes électeurs: "vous trouverez en moi un député qui sera encore plus soucieux des intérêts de la province que de son comté. Je me moque des préjugés bleus ou rouges qui nous ont abâtardis. Je ne me soucie que d'être national... ou nationaliste. Je n'ai pas peur des mots. Je réserve toute mon indépendance envers le chef de l'Union dans lequel j'ai confiance, mais que j'approuverai ou blâmerai suivant que je penserai qu'il fait bien ou mal".

"Et mon chef, à ma grande satisfaction, je veux lui en dire ici ma reconnaissance, ne s'est pas autrement exprimé, lorsqu'il a déclaré en substance, à St-Pascal: votez pour mon candidat qui saura se tenir debout. Il me connaissait bien et il m'acceptait tel que j'étais. Je n'ai pas changé depuis.

PARTI LIBRE

"La conduite que j'ai suivie, et que j'entends suivre à l'avenir, est conforme à l'invitation de mon chef et au désir de mes électeurs. Nous sommes des hommes libres dans un parti libre. Liberté dans ce cas, ne signifie pas insubordination, mais fierté et dignité. M. le ministre des Terres et Forêts nous a jadis donné l'exemple de cette belle indépendance. Il lui sera sans doute agréable que nous l'imitions, tout en restant fidèle à l'Union Nationale. J'entends marcher sur les traces des Lavergne, des Lamarche et du Bourassa, première manière. Notre Québec ne vaut-il pas quelques sacrifices?"

"Il me plaît ici de reconnaître que la plupart des députés de l'Union Nationale partagent ces principes. Je tiens aussi à rendre un hommage particulier au député de Québec-Centre, et je regrette vivement de ne pas le voir siéger avec ces hommes très estimables qui composent le ministère.

LES MONOPOLES

"En dépit de sa victoire éclatante, le peuple est toujours inquiet. Il a perdu sa gaieté le jour de l'assommoir. L'atmosphère reste

chargée. Il règne du malaise dans cette Chambre. On a cru que le triomphe de l'Union Nationale signifiait l'anéantissement des monopoles, car c'est pour cela principalement que nous nous sommes battus. On constate qu'ils subsistent plus arrogants que jamais. On ne voit rien à l'horizon qui permet d'espérer qu'ils seront bientôt maîtrisés. Les discours du Trône lui-même ne nous laisse qu'un bien faible espoir. Cependant, le député de Québec-Centre était l'homme tout désigné, par ses connaissances techniques incomparables, par son incorruptibilité légendaire, par son caractère d'acier et par sa grande popularité pour effectuer les réformes nécessaires. Mystère, mystère, le député de Québec-Centre est écarté. Personne ne comprend et tout le monde demeure perplexé. Que voulez-vous, c'est l'ordre nouveau..."

"Il est un autre homme dont la collaboration eut été précieuse. C'est M. Albert Rioux. Le lendemain de l'élection, j'ai offert de démissionner en sa faveur. On n'a pas cru devoir accepter mon offre. Elle reste ouverte toutefois. Je crois que M. Rioux sera plus utile au Parlement que moi. Enfin je connais un journaliste éminemment doué, Louis Francoeur, dont la place était dans cette assemblée. C'est un patriote intrépide. Et modeste. Je regrette son absence et m'en étonne. Avec les députés de Québec-Centre et de Montmagny, avec MM. Rioux et Francoeur et Ouellet (le conseiller législatif) le ministère n'eût-il pas été plus national et le peuple plus convaincu d'avoir terrassé cet hydr, qu'on appelle le trust? Mais la perfection n'est pas de ce monde.

QUESTION ECONOMIQUE

"Maintenant quelques idées essentielles sur la question économique. Ces idées ne me sont pas personnelles, elles sont partagées par toute la jeunesse qui pense. Que sommes-nous dans cette province? La population se compose de 2,300,000 Canadiens-français et d'un groupe minoritaire de 700,000 âmes. Nous formons donc l'immense majorité. Et cependant que possédons-nous des richesses de notre province? Rien, ou à peu près. Nous sommes un peuple d'indigents, au service et à la merci de la minorité. J'en pourrais fournir des preuves pendant des heures. Quelle est notre influence dans l'industrie du papier, par exemple?"

"A peu près inexistante. Nous comptons une représentation sur 15 dans la Consolidated Paper

(A suivre à la page 18)

Épicerie DEMONTIGNY Enrg.

HA 8104 1000 EST, DEMONTIGNY HA, 1690

R. JUTRAS, Propriétaire

SPECIAUX POUR JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

| | | | |
|--|-----|--|-----|
| CONFITURES XL. pot de 32 onces | 23¢ | FEVES BLANCHES 5 livres | 27¢ |
| JELLO 4 paquets | 24¢ | TOMATES qualité de choix 3 boîtes | 27¢ |
| KELLOGG CORN FLAKE — 3 boîtes | 21¢ | SAVON BARSALOU 10 barres | 35¢ |
| SAUMON Clover Leaf Rose — La grosse boîte | 10¢ | SAVON HACHE de Barsalou — 4 livres | 25¢ |

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

Menées communistes en France...

PARIS, 14. — (Dép. part.) — La crise ministérielle que l'on craignait hier n'a pas éclaté. Mais elle est venue à l'état possible. Et tout pour la ramener tout simple que les causes profondes, immédiates et lointaines, qui sont à sa base persistent et sont pas disparus.

Le Conseil des ministres

Le Conseil des Ministres, qui s'est réuni ce matin, était attendu avec une vive impatience dans les milieux politiques.

Les communiqués officiels publiés à son issue ne mentionnent pas grand chose, car il se borne à énoncer que le Ministre de l'Intérieur M. Roger Salengro a mis au courant ses collègues de la situation intérieure et que M. Yvon Delbos, ministre des Affaires Étrangères, en a fait autant pour la situation extérieure.

Dans ces deux exposés sont pourtant contenus tous les éléments du drame actuel de la France. Et de l'interposition de ces deux éléments peut découler, d'un instant à l'autre, une situation nouvelle.

Litvinoff à Paris

L'intercession étrangère dans la politique française, déjà signalée à plusieurs reprises, sous forme de l'intercession directe de Moscou sur le Parti Communiste, qui est un parti de gouvernement, est déjà apparue nettement à plusieurs reprises.

Fascistes et communistes aux prises à Londres

LONDRES, 14. — (Dép. part.) — On assiste depuis quelques jours à des événements bien inaccoutumés à Londres.

Les rues de la capitale ont été à plusieurs reprises, le théâtre de la lutte entre communistes et fascistes. Cette lutte a pris même à plusieurs reprises un caractère particulièrement violent, au point que la police a dû intervenir et charger les manifestants avec la plus grande énergie.

Les communistes ont peur

Mais les "chemises noires" de Sir Oswald Mosley se sont comportées avec un grand courage. Elles ont tenu tête aux communistes contre lesquels elles se sont battues avec vigueur.

Les communistes se sentant épaulés par la police, le premier dimanche, crurent pouvoir narguer les fascistes le dimanche après, en organisant un cortège "de la victoire". Mais ils furent très désagréablement surpris lorsqu'ils se virent la route barrée par les fascistes, et surtout lorsque, la bataille étant engagée, ils reçurent de nombreux coups.

Depuis, ils ne font que geindre et orier. Et comme ils craignent que des incidents de ce genre puisse se renouveler, ils ont amené les partis de gauche et surtout les travaillistes, qui ne peuvent rien leur refuser, et ont obtenu que ceux-ci s'unissent à eux pour demander au gouvernement la dissolution du Parti Fasciste anglais.

Naturellement, selon la méthode qui leur est chère, les bolchéviques ont accompagné leur demande adressée au ministre de l'Intérieur, d'une menace, qui a toute la saveur d'un chantage.

— Ou vous enlevez le droit aux fascistes de porter l'uniforme, ou des incidents graves pourront se produire dans les rues.

Pour le moment le gouvernement n'a pas encore pris aucune décision. Néanmoins un comité de citoyens s'est formé dans l'espoir de pacifier les communistes, au nom du respect de la liberté.

Elle tend à s'accroître depuis que le gouvernement de Moscou semble décidé à jouer son atout en Europe.

C'est ainsi que nous avons eu dimanche dernier les manifestations communistes à la frontière allemande dans le but très précis de provoquer une réaction franco-allemande dont les Soviets entendent tirer profit.

Pour appuyer cette manœuvre, et soutenir l'action des communistes français, le Commissaire aux Affaires Étrangères de l'U.R.S.S. — le fameux Litvinoff — est arrivé à Paris hier.

La connexion existante entre l'initiative inopportune des communistes et les directives de Moscou, est mise d'ailleurs en relief par toute la presse indépendante, qui accuse ouvertement Litvinoff d'être venu à Paris "afin de provoquer une guerre franco-allemande, qui ne laisserait pas seule la Russie en face des menaces de Berlin."

"Les dindons de la farce"

"C'est nous Français — écrit aujourd'hui CANDIDE — qui devrions être les dindons de la farce et verser notre sang pour sauver la suprématie du communisme en Russie. Il est bon qu'à Moscou on sache que la France ne se laissera pas dupier."

Sur un ton encore plus net, et peut-être plus violent, s'exprime en termes identiques Jacques Doriot, le chef du nouveau Parti Populaire français, fondé le 1er août dernier, et qui a déjà plus de 200 mille adhérents.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de Jacques Doriot et de son parti, et avons toujours annoncé qu'il deviendrait inévitablement "l'homme de la situation".

C'est précisément ce qui est en train de s'accomplir.

Le colonel de la Rocque et son organisation, improvisée sur les ruines des Croix de Feu dissoutes par la fuite du Front Populaire installé au pouvoir, n'a jamais eu un véritable programme politique.

Et son action confuse, privée de coordination, de méthode et de ce sens de l'opportunité qui constitue un des premiers secrets pour la réussite en politique, a toujours nul, plutôt qu'aide, le mouvement national.

De sorte que ces pauvres partis nationaux, divisés, mal dirigés, et imparfaitement guidés, bien que formant numériquement une masse capable de s'opposer sérieusement à tous les excès communistes, sont encore la proie facile des partis extrémistes.

Que se cache-t-il derrière la manœuvre ?

Le fait que Jacques Doriot — qui est le point de mire de toute la haine des communistes qui sentent en lui l'adversaire dangereux — soit enfin sorti de la pénombre dans laquelle il se tenait, et se découvre, donne lieu à de nombreuses suppositions. Une entre autres est celle émise par certains hebdomadaires, d'après laquelle M. Blum, comprenant que les communistes mettent en danger la paix à laquelle il est, lui, personnellement attaché, se soit décidé à faire entrer en lice les nationaux.

Ceci expliquerait pourquoi, au même moment où Doriot paraît au premier plan, il est fortement question de poursuivre le colonel de la Rocque qui serait ainsi mis à l'écart. Le Parti Populaire deviendrait du coup le grand parti national, et à lui, serait dévolue la mission de défendre la France contre la poussée bolchévique commandée par Moscou.

TORONTO, 14. — On a appris aujourd'hui, de source autorisée, que le plan de fusionnement des ateliers de la Temiskaming and Northern Ontario Railway avec ceux du Canadian National, à Cochrane, avait été abandonné.

Madrid est toujours serré de près

PARIS, 14. — (Dép. part.) — Maître tous les bruits que l'on fait courir au sujet de l'offensive des nationaux autour de Madrid, bruits tendants à laisser croire qu'une manœuvre enveloppante va obliger les troupes du général Franco à se replier on peut considérer la situation de la capitale comme réellement désespérée.

Déclarations de Franco

Interrogé par un journaliste, le général Franco a reconnu qu'il avait eu à faire face à des difficultés assez grandes, et qu'il avait rencontré des oppositions énergiques.

Mais ces déclarations se rapportent à une situation déjà dépassée, et surtout à la lutte tenace que les nationaux ont eu à soutenir dans les environs de Tolède. Mais, maintenant, la situation se présente d'une toute autre manière. Et si le chef des nationaux agit avec calme et prudence, c'est simplement parce qu'il ne veut pas commettre d'imprudences et éviter toute surprise.

La vérité est toute autre, ainsi que le prouve le récit suivant envoyé par le correspondant parisien d'un grand journal du soir.

La fin de Madrid

"On se rend parfaitement compte que la fin de Madrid est désormais inéluctable.

"La question que l'on se pose, est de savoir que va-t-il se passer dans la capitale de l'Espagne ensanglantée.

"Avec la rupture des barrages de l'Alberche, la ville est désormais complètement privée d'électricité et n'a plus suffisamment d'eau.

"La pénurie des vivres est déjà très grande.

"Les approvisionnements pour l'armée font défaut.

"Les travaux de défense — construction de tranchées, élévation de barrières, etc., qui avaient été poussés d'abord avec une grande intensité, ont été abandonnés car les techniciens militaires ont déclaré qu'ils étaient parfaitement inutiles, et n'auraient jamais pu empêcher ou retarder sérieusement l'avance des nationaux.

"D'ailleurs, depuis Tolède, les troupes du général Franco n'ont plus devant elles qu'un terrain plat. Aucun obstacle ne permet d'établir des positions solides. La sortie en masse, décidée IN EXTREMIS, ne peut plus avoir d'effets utiles.

"Les hommes n'ont pas d'entraînement, pas de cadres.

"Cette "sortie" fera précipiter la chute de Madrid au lieu de la renforcer.

L'état de la population

"En effet il y a, à Madrid, des éléments importants très hostiles au Front Populaire.

"Ils n'attendaient que le moment d'être armés pour se dresser contre les communistes, les marxistes, et toutes les autres gradations de rouges. Ces gens s'ils restent en ville, ne tarderont pas à se révolter. S'ils sont envoyés en première ligne, ils ne tarderont pas à passer dans les rangs des nationaux.

"Les gardes d'assaut, la seule formation militaire régulière sur laquelle le gouvernement croyait pouvoir compter, commencent eux-mêmes à donner des signes de défaillance. Il y a en des heurts très violents entre les troupes catalanes que Largo Caballero avait fait venir dans la capitale et les madrillènes.

"Aïolés, perdant complètement la tête, les chefs rouges redoublent les massacres. Un Tribunal Populaire siège nuit et jour, au Cercle des Beaux Arts et au Cinéma de l'Europe, et multiplie les condamnations à mort.

...et ailleurs, par toute l'Europe...

PARIS, 14. — (Dép. part.) — Si Moscou s'introduit dans la politique intérieure française grâce au parti communiste français, il est obligé d'agir d'une manière plus compromettante en face du reste de l'Europe, ou il essaie également de provoquer la guerre.

Un autre appel au comité de Londres

Déjà, la semaine dernière, Moscou avait mis le monde diplomatique en branle avec sa demande immédiate de convocation du comité de neutralité de l'Espagne qui fut tenu à Londres, et qui se termina d'une manière bien piteuse pour les Soviets.

En effet ceux-ci, qui avaient présenté des accusations contre l'Italie, le Portugal et l'Allemagne, durent se contenter, après une séance orageuse, de laisser le comité transmettre par la voie diplomatique, aux gouvernements intéressés les protestations.

En ce moment, et pendant que la procédure ainsi établie se déroule normalement, les Soviets reviennent à la charge.

Ils présentent une nouvelle demande de reconvoque le comité, en ajoutant que "si l'on ne cesse pas immédiatement l'envoi de secours aux nationaux, ils reprendront eux, leur liberté, et sortiront du comité de neutralité" afin de ravitailler et d'aider librement le gouvernement communiste de Madrid auquel vont leurs sympathies.

La valeur de la menace

Déjà la semaine dernière l'ambassadeur d'Italie à Londres M. Dino Grandi avait dit ouvertement, en pleine séance du comité, qu'il fallait considérer la démarche de Moscou comme un véritable chantage.

On peut dire, aujourd'hui, que le chantage continue...

Mais on peut ajouter aussi qu'il continue avec très peu de chances de succès. Car, en somme, il est facile de comprendre qu'à l'instant même où le gouvernement bolchévique se déciderait à sortir du Comité de neutralité, les autres pays, qui ont également des raisons de sympathie pour les nationaux, en feraient autant.

Et alors? Qu'arriverait-il?

Mais la guerre, sans aucun doute!

On voit ainsi une fois de plus, que les Soviets aussi bien en France qu'en Europe ne poursuivent qu'un but. Toujours le même!

Précautions allemandes

C'est précisément parce qu'il est très bien renseigné sur les menées communistes, que le gouvernement du Reich vient de prendre des mesures défensives sur les frontières de l'est et de l'ouest, c'est-à-dire aussi bien sur celles vers la Russie que sur celles vers la France.

L'Allemagne s'est, en outre, décidée à fortifier considérablement l'île de Heligoland, qui est, comme on sait, une base navale importante dans la mer du Nord.

L'attitude belge

Cette situation incertaine, et les retards mis jusqu'ici à la réunion de la conférence des puissances signataires du traité de Locarno, à cause de l'absence de l'Italie, que la dernière session de la S.D.N., a repoussée à cause de la manœuvre russe, a mis la Belgique, puissance la plus directement intéressée dans la question, dans un état d'inquiétude légitime.

On comprend parfaitement bien que la Belgique, devant la course folle aux armements poursuivie par tous les pays, ne puisse pas comme on dit en termes sportifs, suivre le train.

Le gouvernement de Bruxelles a fait ce qu'il a pu. Le mois dernier encore il a voté une augmentation des frais militaires.

Mais c'est là un exercice qui ne

pourrait pas continuer. Aussi, on note dans toute la Belgique un vit mouvement dirigé à pousser le gouvernement belge à proclamer sa propre neutralité, renonçant ainsi aux armements. Le raisonnement que l'on fait à Bruxelles ne manque pas de sens. On dit: "Pourquoi nous désorganiser et dépenser des sommes folles en armements? Nous sommes sûrs que si nous sommes envahis l'Angleterre est obligée de nous défendre. Nous redécouvrons donc toujours notre indépendance."

ACCIDENT D'AVIATION

ADRIAN, Mich., 14. — La police de l'état a rapporté qu'un avion piloté par Stanley A. Foster, d'Adrian, accompagné du shérif Stanley Holington, s'était écrasé sur le sol à deux milles au sud de Britton, cet après-midi. Les deux hommes ont été tués sur le coup.

La Seine est bloquée

PARIS, 14. — Des matelots en grève ont formé des barrages de bateaux à travers la Seine et autres rivières et canaux, bloquant les principaux cours d'eau de la France. Cette grève, qui dure déjà depuis un mois, est devenue générale lorsque les employés des embarcations légères se sont joints à ceux des grandes compagnies pour demander des salaires plus élevés.

Les rapports entre la France et le Canada

PARIS, 14. — (Dép. part.) — Au moment même où les milieux financiers sont unanimes à considérer que la stabilisation des monnaies franco-anglo-américaines, conçue sur la base du blocor, aura une importance considérable pour les autres pays, et pourra ouvrir la voie à des ententes commerciales entre les grandes nations; on constate que les rapports franco-canadiens viennent de faire un important pas en avant.

M. Mackenzie King à Paris

En effet, le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King, de retour de Genève où il prononça l'important discours que l'on connaît, s'est arrêté à Paris où il a eu plusieurs entrevues importantes avec le président du conseil français M. Blum.

Une question délicate et importante à la fois restait en suspens entre la France et le Canada.

Celle de la double imposition à laquelle sont soumises certaines importations et certaines exportations entre les deux pays.

La question n'était pas évidemment insoluble. Elle était même à l'étude et la possibilité d'une solution rapide n'avait jamais été écartée.

Néanmoins, à l'occasion du passage du premier ministre canadien à Paris, le chef du gouvernement français a tenu à prendre personnellement en main la direction des pourparlers afin de souligner l'esprit particulièrement amical dans lequel la solution définitive de la question est poursuivie.

Et, effectivement, après la rencontre d'aujourd'hui, et à la suite des conversations échangées entre les deux hommes d'état, il ne s'agit plus pour le Quai d'Orsay et pour le ministère des Affaires étrangères d'Ottawa que d'une mise au point des détails techniques.

Il faut se féliciter très sincèrement de cette réussite.

Ce résultat — indépendamment du fait qu'il comporte le règlement matériel d'un différend qui se prolongerait depuis un certain temps — peut être considéré comme une nouvelle affirmation des liens indissolubles unissant la France et le Canada.

Mme Alice Hamelin trouvée coupable

Montréal obtiendra des vêtements et chaussures pour les enfants pauvres

Doléances des imprimeurs

Deux délégations ont été accueillies, hier après-midi, par les commissaires de la ville. Les maîtres-imprimeurs se sont rendus en nombre imposant à l'hôtel de ville afin de protester contre les travaux d'imprimés que la cité a déjà fait exécuter à Toronto. Les deux principaux représentants de la délégation étaient MM. Emile Arbour, pour les imprimeurs de langue française et A. C. Barwick pour ceux de langue anglaise. Ils s'élevèrent de toutes leurs forces contre la préférence accordée à certaines industries de Toronto au détriment des hommes d'affaires et payeurs d'impôts de Montréal.

Les commissaires de la ville, M. J.-M. Savignac en tête, secondé par Me Honoré Parent, C.R., directeur des services et directeur-adjoint des finances, déclarent que Concordia n'a aucun intérêt à protéger l'industrie ontarienne. Si la ville a agi ainsi dans le passé c'est parce que les imprimeurs de Montréal ne pouvaient exécuter certains travaux exigeant des machineries spéciales. Les imprimeurs déclarent qu'ils ne peuvent soumissionner pour l'impression des listes électorales municipales, parce qu'aucun imprimeur seul ne peut dans le court espace de temps qui lui est donné (15 jours) accomplir ce travail. C'est pourquoi après maintes discussions les commissaires recommandent aux imprimeurs de soumissionner pour de petites quantités, s'ils ne le peuvent pour le lot de 225,000 noms. Les imprimeurs s'en sont retournés satisfaits.

Le Front Populaire
Une délégation féminine du Front Populaire s'est rendue, hier, auprès des commissaires afin d'exiger une augmentation des allocations pour le vêtement et la chaussure des nécessiteux. On veut en particulier obtenir des chaussures et des vêtements pour les enfants d'âge scolaire. Mme Gougeon a clairement exprimé la volonté de ses consœurs et le président du

Vive opposition à toute immigration

Au cours de la réunion du Conseil de district des Canadiens de naissance, ces jours derniers, une causerie fut donnée par M. Roger P. Brodeur sur le système économique et M. Pierre Picard fit quelques remarques sur la marine et les armements canadiens.

Puis M. Rodger Smith, de l'Ordre de Vancouver, traita de la constitution canadienne et des droits et des pouvoirs du gouvernement fédéral et du gouverneur général; il fit aussi un résumé du Statut adopté à Westminster en 1931 qui fait de chacune des provinces un état souverain.

Les résolutions suivantes furent ensuite adoptées: Que les Canadiens de Naisance désirent réaffirmer leurs principes du Canada d'abord et s'opposent à tout mouvement d'immigration. Qu'ils sont heureux de féliciter les autorités municipales de ce que le plan Todd n'est pas imposé aux travaux d'amélioration qui se poursuivent à l'île Ste-Hélène.

Et l'assemblée fut ajournée en signe de deuil sur une motion de condoléances offertes à la famille du Dr J. Villandrè.

CADAVRE DANS LES BROUSSAILLES

M. Noé Lalonde, demeurant à 225 Troisième avenue, Pointe-aux-Trembles, a trouvé hier après-midi dans des broussailles, à proximité de la rue Sherbrooke et en face de la rue qu'il habite le cadavre d'un nouveau-né du sexe masculin dont la décomposition était déjà commencée. Le chef Cyr de la police de la Pointe-aux-Trembles se rendit sur les lieux pour faire enquête mais ne releva sur le cadavre aucune marque de violence.

Le jury de la Cour d'Assises a rendu un verdict d'homicide involontaire dans cette cause d'avortement. — Sentence sera prononcée lundi prochain.

Hier après-midi, le jury de la Cour d'Assises a rendu son verdict déclarant Mme Alice Hamelin coupable d'homicide involontaire.

La sentence sera rendue par le juge Louis Cousineau lundi prochain.



Mme Alice Hamelin

On se rappelle que Mme Hamelin était accusée d'avoir provoqué la mort de Kathleen Perquet, de Québec, en exerçant sur elle des manœuvres abortives. Le juge, dans son exposé, indiqua qu'il était d'avis que l'accusée était coupable d'homicide involontaire, rappelant que certainement le traitement avait été appliqué à la victime avec le plein consentement de la dame Hamelin.

Me Lucien Gendron, l'avocat de la défense, soutint que rien ne prouvait l'absorption d'un médicament par la victime, du fait de sa cliente.

L'avocat de la Couronne, Me I. Sabourin prétendit, de son côté, qu'il apparaissait comme des plus évidents que l'accusée avait reçu \$30 pour pratiquer un avortement et qu'elle avait pratiqué l'opération.

D'autres sentences seront probablement rendues lundi en même temps que celle relative à cette affaire.

Les Anciens de l'École Normale Jacques-Cartier

Le conseil de l'Association des anciens élèves de l'École Normale Jacques-Cartier dont le président est l'abbé Henri Jasmin, professeur de langues étrangères à l'université de Montréal, organise pour vendredi, le 13 novembre prochain, un banquet aux huitres qui promet de remporter un aussi beau succès que l'an dernier, alors que pas moins de six cents anciens normaux avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Le conseil s'est réuni ces jours derniers au bureau du principal, M. l'abbé Adélar Desrosiers, et il a jeté les bases de l'organisation. Il fut décidé à cette occasion d'inviter tous les anciens et leur amis à venir déguster des mollusques choisis, tout en se récréant avec leurs professeurs d'autrefois.

L'AFFAIRE GRAVEL

Le procès de M. Gédéon Gravel qui avait été fixé à hier "pro forma" a été remis, sur la demande de la défense, au 29 octobre courant.

Personne ne pourra demeurer debout, dans les galeries, au Parlement

Poussée devenue dangereuse

QUEBEC, 14. — (De notre envoyé) — Aussitôt la prière faite à l'ouverture de la séance, l'Orateur de la Chambre, l'hon. M. J.-P. Sauvé déclara: "Je dois faire remarquer au public qu'il y a des règlements à observer dans cette Chambre. On ne saurait continuer à faire une poussée dans les galeries. Ne seront gardées, à l'avenir, dans les galeries, que les personnes qui y occuperont des sièges. Nous avons manifesté de la bonne volonté jusqu'ici, mais j'ai bien l'intention de faire respecter les règlements. Des journaux ont fait des remarques à ce sujet et je les crois justifiables. A part le danger des accidents, il y a aussi le danger du feu. Hier, nous avons reçu des rapports des commissaires d'incendie et on nous a rapporté qu'il y avait danger grave d'incendie. Personne n'aura le droit à l'avenir, de rester debout dans les galeries. Nul ne doit non plus se tenir à l'intérieur des endroits entourés de barres de cuivre, sur le parquet de la Chambre.

"Je ferai remarquer que dans l'encoignure de cette Chambre il y a affluence sur le parquet, chose qui ne doit pas se faire. Je demande donc au sergent d'armes de faire évacuer cet endroit".

Le sergent d'armes s'exécute. Les assistants doivent ou reculer ou se retirer.

L'Orateur continue: "Je dois demander aux membres de la Chambre de vouloir bien ne pas insister auprès des gardiens aux portes de la Chambre pour faire admettre dans les galeries des personnes qui n'ont pas de cartes et auxquelles on a donné jusqu'ici des laissez-passer sur parole. Toutes ces remar-

ques, je les ai faites pour la bonne tenue dans le salon de la province".

L'hon. M. Duplessis a présenté le deuxième rapport du comité des onze. Dans ce rapport on donne les noms des présidents des différents comités. Comme il y a eu, dans le cas du comité des bills publics, nomination d'un vice-président dans la personne de M. Boyer, le chef de l'Opposition demanda alors des explications. A ces observations, l'hon. M. Duplessis dit qu'il a fait nommer un vice-président parce que le premier veut suivre les délibérations du comité des comptes publics et fera siéger à sa place M. Boyer. De cette façon, les députés sauront toujours à qui s'adresser en l'absence du président.

PROJETS DE LOI

Plusieurs projets de lois d'ordre public ont été présentés à la Chambre. Les principales sont celles abrogeant la loi relative à la vente des propriétés pour arrérage de taxes; pour l'établissement d'un meilleur service minier; pour la protection de l'épargne populaire et empêcher la spoliation; abrogeant une loi relative à la circulation des automobiles; loi par laquelle un accusé dans un accident d'automobile ne peut être entendu comme témoin; concernant les dépôts des deniers publics dans les banques; recherchant les infractions à la loi des liqueurs; concernant la radio et la radiodiffusion; empêchant les ministres d'être directeurs de compagnies; abrogeant la loi concernant les produits forestiers; abolissant la commission des bûcherons; donnant le droit à un accidenté de choisir son médecin.

LES TRAVAUX

Le député de Lévis se lève ensuite sur une question de privilège: "Au sujet du parc national et surtout des travaux qui doivent y être faits pour la construction du chemin de fer Chibougamou. Je voudrais savoir du ministre ou de l'officier intéressé si nous devons continuer à donner des lettres de recommandation à des ouvriers pour qu'ils aillent y prendre le travail. Des électeurs nous demandent des lettres, et comme plusieurs partent de loin pour obtenir des recommandations, je voudrais l'information que je requiers dans le but d'éviter aux ouvriers intéressés toutes démarches inutiles. En le sachant, mes électeurs ne marcheront pas pour rien.

L'hon. M. Tremblay dit alors: "Il y a eu, comme on le sait, entente entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec, pour l'exécution de travaux de chômage. On emploiera tous les ouvriers indifféremment de par ici. Dans les villes, où il y a des commissions de chômage, ces commissions verront à placer les ouvriers. Il n'est pas besoin de recommandation par les députés, les maires ou les échevins. Dans les endroits où il n'y a pas de commission existante, on enregistre les chômeurs nécessaires.

"Dans le comté de Lévis, un montant de \$150,000 a été donné pour exécuter divers travaux. Je comprends bien que ce n'est pas un montant suffisant pour employer tous les sans-travail qu'il y a dans le comté de Lévis, mais pour cette année, on pourrait toujours commencer.

"Pour ce qui concerne le parc national, il n'y a pas eu de montants assez considérables votés pour donner de l'ouvrage à tous ceux qui en demandent".

Une jeune servante accusée de meurtre

KENOSKA, Wis., 14. — Une servante de 21 ans, qui tua Herbert Winter pour l'empêcher de raconter à son "nouvel ami" leur petite idylle, a plaidé coupable, hier, à l'accusation de meurtre au premier degré.

Mlle Ruth Moran, c'est le nom de la servante en question, une grande blonde, mère d'un enfant de deux ans et qui en attend un second, a refusé les services d'un avocat.

"Je suis coupable, mais je ne voulais pas le faire", a-t-elle dit à la Cour, ajoutant: "J'ai hâte que tout soit réglé".

Léo Lindstrom, de Highland Park, Ill., un chauffeur à qui Winter aurait voulu révéler ses amours avec Ruth, a été remis en liberté sous un cautionnement de \$200. L'on s'en servira, plus tard, comme témoin important.

DOUBLE MEURTRE

POPLAR BLUFF, Mo., 14. — W. C. Fain, âgé de 50 ans, prédicateur et employé de la scierie du village de Fisk, était détenu ici aujourd'hui sous une double accusation de meurtre, après que Beulah Evans, 17 ans, son ex-servante, et Loren O'Dell, âgé de 22 ans, eussent été tirés à mort hier soir. L'épouse d'O'Dell, Georgia, âgée de 17 ans, et deux des enfants de Fain ont été témoins de l'attentat.

ENQUETE REOUVERTE A WATERLOO

C'est aujourd'hui qu'aura lieu, à Waterloo, la réouverture de l'enquête du Coroner dans le cas de M. Aurèle Vallée, 5984, rue Papineau, mort à la suite d'un accident survenu le 15 septembre. Les parents de la victime, comme on le sait, prétendent que M. Vallée n'a pas reçu des autorités, les soins que requerrait son état à la suite de cet accident. Le coroner Runnels va tout probablement présider cette nouvelle enquête.

TROUVE COUPABLE D'AVOIR TENU UNE MAISON DE JEU DANS UN RESTAURANT

"SLOT-MACHINE" AVEC LAQUELLE L'ON POUVAIT GAGNER DES BONBONS.

M. et Mme Lalonde, qui dirigent un restaurant, ont été rases au tribunal les clients (masculins bien entendu) car ils exercent "en solo" un commerce de barbiot, doivent répondre devant le juge Martin à l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu.

Un indicateur de la police assisté d'une inspectrice entrent dans un jour dans leur double magasin, le client se fait raser et pendant ce temps sa compagne, avaisant un de ces appareils où le hasard est "mécanique", s'amuse à introduire dans le trou "ad hoc" des pièces de 5 sous, afin de se rendre compte si cette machine répond à la conception légale du jeu de hasard. Enfin, pour terminer et rendre la cause plus attrayante, le client frais rasé joue à son tour et, comme il a eu la main assez heureuse pour gagner quelques jetons, il échange, prétend-il ces jetons contre des paquets de cigarettes. Ici, pour être équitable, il faut bien préciser que cet échange fut vivement contesté par les intéressés qui affirment n'avoir jamais rien donné en échange des jetons sortis de cette machine infernale.

C'est qu'elle est bien infernale cette machine, pas plus haute que ça, et qui est capable de vous conduire sur les bancs de la correctionnelle.

DES EXPLICATIONS

Mme Lalonde s'explique rondement, suivant sa nature, exposant avec une précision que, ni les questions de l'avocat de la Couronne, ni celles du juge ne parviendront à entamer, l'interprétation légale qu'elle entend donner au genre de jeu procuré par l'usage de sa machine. "Vous mettez, dit-elle, cinq sous et vous tirez sur le levier. Vous pouvez gagner des jetons, mais que vous gagniez ou non, en actionnant une autre roue en bas, vous retirez toujours de la machine un rouleau de bonbons. C'est donc une machine vendeuse. D'autre part les jetons que vous gagnez n'ont aucune valeur et ne sont échangés ni contre de l'argent ni contre de la marchandise. Vous pouvez rejouer avec eux mais sans bénéfice, comme sans dépense, car ils ne vous donnent pas droit au rouleau de bonbons. Si vous gagnez des jetons, ce n'est donc que pour vous amuser. Ainsi ma machine est uniquement une machine vendeuse et d'amusement en même temps".

Le chauffard est introuvable

Le jury de la Cour du Coroner a rendu un verdict ouvert, hier matin, dans le cas de M. Joseph Boyer, 46 ans, de Caughnawaga, tué le 30 septembre dernier, sur la route de Caughnawaga, près du golf de Kanawaki par un camion dont le chauffeur n'a pas encore été retrouvé par la police. Deux compagnons de la victime avaient été blessés au cours de cet accident. Le jury, en rendant ce verdict, a prié la police provinciale de continuer ses recherches pour retrouver le chauffard.

Mais comme le juge fait remarquer qu'il ne comprend pas bien l'amusement de jouer avec des jetons sans aucun bénéfice, l'avocat de la Couronne demande à l'accusée: "Y a-t-il longtemps que vous avez cette machine?" — "Bien, il y a une bonne secousse, dit-elle". — "Est-ce que vous jouez dedans?" insiste l'avocat de la Couronne. Et l'accusée de répondre vivement "oh non, ça ne m'intéresse pas".

LE JUGEMENT

Le mari de l'accusé confirme les déclarations de son épouse et les agréments d'une démonstration. Comme elle, il nie que les jetons aient jamais été échangés contre aucune marchandise. Il convient que les rouleaux de bonbons, qui sont ainsi vendus à 5 cents, ne lui coûtent que 3 cents.

Des témoins viennent confirmer la règle du jeu indiquée par les deux époux. Ils n'ont pas vu faire l'échange des jetons.

Le juge ne veut pas prendre en considération la conception des accusés. Il se réfère à la loi et à la jurisprudence, qui veut que la tenue d'une maison de jeu exige trois conditions: existence d'un lieu public, un jeu de hasard, enfin l'exploitation de ce jeu dans un but de gain. Or l'accès du public dans le magasin est hors de question, le caractère de jeu de hasard est également indubitable et le but de gain ne fait pas plus de doute, puisque le tenancier gagne deux sous sur cinq sur chaque paquet de bonbons. Le juge déclare les accusés coupables d'avoir tenu une maison de jeu. Il les condamne en outre à \$25 d'amende frais inclus ou 15 jours à défaut de paiement. Il réserve l'objection qui a été soulevée tendant à la non confiscation de l'appareil, sur laquelle il sera statué le 21 octobre prochain.

Une causerie sur le cellophane

Un autre lunch-causerie du Club des Annonceurs a eu lieu, hier midi, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. Léo D. Cox. Le conférencier était M. Spalding Black, gérant de la division du cellophane à la Canadian Industries Limited. M. Black nous a d'abord expliqué comment le cellophane fut découvert en 1908 par un chimiste suisse. "Ce n'est qu'après la guerre, que l'on commença à en faire usage. Toutefois, vu son grand prix, le cellophane était très peu connu et peu employé. En 1923, la compagnie DuPont, des Etats-Unis, acheta les droits de production de ce produit pour l'Amérique. DuPont envoya, dès 1924, des agents par tout le Canada pour faire connaître le cellophane. La C-I-L décida, en 1932, d'acheter, de DuPont, les droits de production pour le Canada. L'on sait avec quelle rapidité le cellophane devint populaire, à partir de 1933 alors que l'on commença une grosse campagne de publicité." Etait assis à la table d'honneur: M. Cox, M. Black, Mlle Ma-

DIVORCE D'UNE AMIE DU ROI EDOUARD VIII

CHICAGO, 14. — Le "Chicago Daily News" a publié aujourd'hui une nouvelle à l'effet que W. Simpson, qui ne serait autre que Mme Wain Warfield Simpson, une amie



Mme W. W. Simpson

du roi Edouard VIII, avait fait des instances à Londres en vue de son divorce d'avec E. Simpson.

Le "News" ajoutait qu'une pétition en divorce incontestée avait été soumise en Cour d'Assises d'Ipewich et qu'un ordre avait été émis ordonnant que les parties en cause ne soient identifiées que par les initiales de leur nom.

Les amendements aux contrats collectifs

Nous avons appris de source officielle que le Bureau confédéral de la C.T.C.C., au cours de sa réunion tenue à Trois-Rivières, a décidé de faire pression auprès du gouvernement provincial afin que les principaux amendements suggérés par la C.T.C.C., au ministère provincial du travail au sujet de la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail, soient soumis à cette session-ci. Toujours d'après l'information reçue, M. G. Picard, secrétaire-général, écrira à l'hon. M. Duplessis, premier ministre et à l'hon. M. Wm. Tremblay, ministre du Travail, à ce sujet. Les divers conseils centraux seront avisés des démarches et du résultat obtenu.

rion Farrell, M. K. Beaulieu, M. A. M. Wright, M. A. A. Larkin et M. J. P. Tobin, ces deux derniers, de nouveaux membres.

Tél.: Frontenac 8161
Art. Landry
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
528, rue RACHEL EST

CINQ JEUNES HOMMES SONT CONDAMNES POUR ASSAUT SUR M. WILLIE GAUDETTE

ECHO D'UNE MESENTENTE ENTRE UN GROUPE D'OUVRIERS?

Willie Gaudette ayant porté plainte contre cinq jeunes hommes sous l'accusation de blessures volontaires, ces derniers comparaissent devant le juge Martin, à l'audience d'hier matin. C'étaient les deux frères Dufour: René et Ludger, et les trois frères Degagné: Joseph, Louis et Onésime. Quatre d'entre eux sont présents à la barre. Onésime n'a pas daigné se rendre à l'invitation qui lui avait été faite.

Le 8 juin dernier, après 7 heures du soir, Willie Gaudette qui demeure rue St-Louis, était descendu de chez lui et se trouvait près d'un auto dont une lumière était défectueuse. Un groupe de cinq hommes l'interpella et, presque tout de suite, l'un d'eux lui donna un coup de poing à la figure, le faisant tomber. Aussitôt les autres se jetèrent sur lui, le tirant de droite et de gauche, et lui portant des coups et enfin ils le traînèrent par les jambes. La victime fut blessée à un oeil et à la bouche.

Des déclarations des témoins, il découle que ce serait René Dufour qui aurait porté le premier coup à la figure de Gaudette, Louis et Onésime Degagné l'auraient violemment frappé, puis Joseph Degagné l'aurait traîné.

Quoi qu'il en soit, il paraît abso-

lument certain que les cinq hommes incriminés frappèrent violemment ou aidèrent aux violences exercées sur le plaignant.

Mais pourquoi cet assaut? Il semblerait qu'on ne désire pas beaucoup, parmi toutes les personnes citées, préciser le motif véritable de cette sorte d'excursion. Cependant certains propos rapportés par des témoins différents peuvent, par leur rapprochement, éclaircir l'affaire. René Dufour, avant de frapper Gaudette lui avait dit: "Tu as le cordon du ascenseur trop long, il faudra te le couper."

Gaudette aurait répondu: "Je n'ai pas reçu de papier..." D'autre part un témoin vient déclarer que Ludger Dufour, voyant descendre Gaudette dans la rue, aurait dit: "C'est le moment d'aller les chercher." Quelques instants après il revenait avec les autres accusés et l'assaut se produisit aussitôt. Il apparaît que Gaudette, qui avait dû faire partie d'un groupement ouvrier, aurait agi d'une façon non conforme aux volontés d'un groupe qui aurait décidé de se livrer sur lui à une "exécution exemplaire."

Le juge, faisant application des articles 69 et 70 du Code criminel, fait remarquer que celui qui aide à commettre un délit, le conseille ou le fait commettre est responsable au même titre que celui qui le commet; en conséquence il déclare les accusés coupables et les condamne à \$10 d'amende chacun et aux frais ou 15 jours de prison, à défaut.

Le "Lady Somers"

Le "Lady Somers" de la Canadian National Steamships qui a quitté Montréal hier soir, fera escale à Québec aujourd'hui pour laisser monter un groupe de voyageurs canadiens-français en route pour les Bermudes, les Iles Bahamas et la Jamaïque.

On remarque dans le groupe l'honorable M. P.-E. Casgrain, P.-A. Magnan et Mlle Gabrielle Pouliot, ces deux derniers gagnants d'un concours organisé par le poste CHRC, de Québec. Mlle Simonne Pouliot, Mlle E. Bouchard, Mlle A. Vaillancourt, M. et Mme J.-E. Desrochers, Mlle G. Pouliot, M. et Mme A. Bourget, M. C.-E. Huard, de Québec; M. l'abbé A. Lessard, Montmagny, P.Q.; Mlle Anne-M. Landry, Mlle Marie-Louise Lalonde, de Montréal. Il se trouve plusieurs Américains et Canadiens de l'Ouest du Canada parmi les passagers.

VENTE sensationnelle d'automne
Underwood, Remington, Royal réguliers et portatifs. Machines à additionner, calculateurs.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Bleury (près Vitré)
MARquette 2545 Montréal
Pour plus amples informations, écrivez ou maillez ce coupon.
Nom
Adresse

POUR CIRCULAIRES
ou **IMPRESSIONS**
DE TOUS GENRES
TELEPHONEZ
L'ILLUSTRATION
• NOUVELLE •
FA. 1171
SPECIALITES
CIRCULAIRES
PROGRAMMES
PANCARTES
PAMPHLETS
ENVELOPPES
EN-TETE DE LETTRES, ETC.
VIGNETTES — Un service complet de vignettes, pour toutes lignes de commerce, est à votre disposition sans charge aucune.

L'INSPECTEUR WADE —

— "Le Mystère des As Rouges"

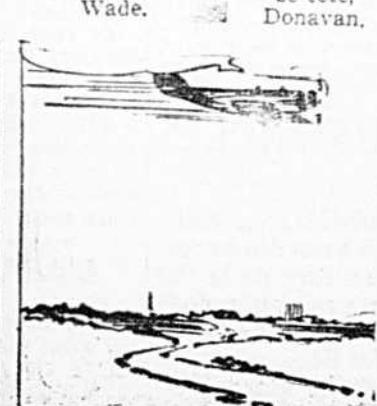
J'ai télégraphié à Soland Yard... Ils vont t'obtenir du nitrate d'argent et un réflecteur de grande puissance comme tu l'as demandé... Mais dis-moi, qu'est-ce que tu veux en faire?
C'est quelque chose de très important...



Hé, pourquoi deux parachutes?
Ceci n'est pas un parachute, c'est la bache du rouleau à vapeur... Partons!



Du nitrate d'argent, un réflecteur... la bache... Je ne comprends plus rien.
Wade.
C'est comme un casse-tête, Donavan.



Machfield! Ils ont trouvé les deux cadavres!



Tu t'effraies pour peu de chose, Lamontaine... Tu sais bien que je suis trop rusé pour eux... Ils ne pourront jamais nous soupçonner!

BRICK BRADFORD

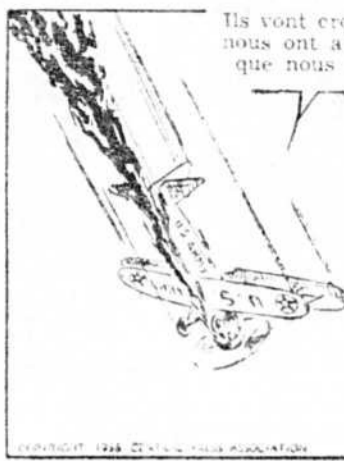
CONQUÉRANT DE L'AIR



Brick, nous sommes perdus. Ils sont trop nombreux... Qu'allons-nous faire?



Ouvre le tuyau à vapeur. Je vais simuler un plongeon accidentel.



Ils vont croire qu'ils nous ont atteints et que nous brûlons.



Tiens-toi bien... Nous allons atterrir au milieu de ces arbres.

Une Dette Sacrée

Feuilleton de L'Illustration Nouvelle

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

par XAVIER CHANTEBRUNE

N° 13 (Suite)

— Je ne lui en soufflerai mot, répliqua Micheline avec vivacité. Il ne pourra, d'ailleurs, s'étonner que je ne me désintéresse pas de ce qui touche directement à mon frère. Au surplus, c'est à Jean que je veux parler, d'abord.

Le visage d'Honorine s'éclaira. — Alors, Mademoiselle, il est bien dans votre intention de cautionner M. Dusser, de l'aider à restituer ce qu'il doit, et, le cas échéant, de prendre à votre charge, sa dette envers notre maison?

— Exactement et absolument! répondit la jeune fille d'un ton net. Je vais immédiatement réunir tout ce que je pourrai avoir de disponible, et je le ferai tenir à M. Bernard Chastel dans les quarante-huit heures, de façon à l'aider, dans toute la mesure de mes moyens, au paiement de l'échéance qui l'inquiète.

— Nous vous en serons très reconnaissants, Mademoiselle, balbutia Honorine, qui se sentit rougir.

— Pour le reste, continua Micheline, nous fixerons des dates. Croyez que je ne reculerai devant aucun sacrifice pour que le remboursement soit intégralement effectué dans les plus courts délais possibles.

Et elle ajouta, non sans une nuance de mélancolie, mais d'un ton de dignité fière qui la rendait singulièrement émouvante:

— Vous vous doutez bien que l'honneur de mon frère m'est aussi précieux qu'à vous celui de votre famille.

Hé! oui, certes, elle s'en doutait bien, la vieille rouée! Et c'était même là-dessus qu'elle avait compté pour obtenir de Micheline Arnaud un concours pécuniaire qui la dispenserait elle-même de se démunir de ses capitaux. Nonobstant, elle minauda, d'un air faussement attendri:

— Il faut bien reconnaître que dans la circonstance, votre abnégation ne va pas sans mérite. Car en somme, rien ne vous obligeait à vous sacrifier ainsi. N'ayant pas le même père et ne portant pas le même nom que votre aîné, ses ennuis personnels ne pouvaient vous affecter directement.

— Ma mère était la sienne, prononça Micheline. Je ne sais comment je pourrais n'en pas tenir compte.

— Enfin, conclut l'autre en se levant pour prendre congé, votre frère pourra se vanter d'avoir une sœur comme il n'y en a plus guère, j'en suis bien sûre...

Et s'inclinant cérémonieusement, avec une grande affectation de politesse:

— Il ne me reste plus, dit-elle, qu'à m'excuser encore du pénible devoir que j'ai dû remplir auprès de vous, et de vous remercier du bon accueil que vous avez fait à une messagère aussi impotente. Je suis votre très humble servante, Mademoiselle.

— C'est moi qui ne demande qu'à vous servir, répliqua la jeune fille d'un ton plutôt froid.

Car elle n'était pas dupe des allures, cauteleuses et des paroles

mielleuses de son interlocutrice. Elle reconnaissait en elle la vieille fille tâtillonne, indiscreète et méfiante, aimant à fourrer son nez partout, à s'occuper de tout et de tous, à la fois bavarde et cachotière, prompte aux jugements téméraires, aux interprétations malveillantes et aux médisances empoisonnées. Au total: un cœur sec, un esprit étroit et une langue perfide.

La meilleure preuve que la jeune fille ne se trompait pas fut que, emportant de chez Micheline Arnaud tous les apaisements désirables, Honorine Chastel ne désarma point pour si peu. En regagnant la gare de Viroflay, elle calculait déjà:

— Avant de rentrer à la maison, il faudra que je passe chez Athénaïs Rivoire. Cette chère amie sera bien surprise d'apprendre ce que je vais lui raconter. Elle est certainement bien loin de s'attendre à pareille nouvelle.

Et ravie de l'importance que lui conférait la détentio d'un si sensationnel secret, elle eut un petit rire bref, assez semblable à un gloussement.

Etait-elle donc si méchante? Non, ma foi, ou du moins pas consciemment. Mais, cancanière en diable, avide d'intéresser, ambitieuse de se faire valoir par l'étendue de son information et l'excellence de ses conseils, elle était incapable de garder un secret, autant que de se détourner de ce qui ne la regardait pas. En un mot, une touche-à-tout de l'espèce la plus dangereuse.

Et si l'idée se présentait à son esprit que le tripotage qu'elle allait faire chez Athénaïs Rivoire était pour le moins intempestif, et n'eût certainement été approuvé ni par Bernard ni par Georges Chastel, elle avait beau jeu à rassurer sa conscience en se disant:

— Athénaïs est mon amie, et sa nièce est sur le point d'épouser Jean Dusser. Ce serait trahir l'amitié que de ne pas les éclairer toutes deux sur la valeur morale de ce garçon-là, de les abandonner à leurs illusions, et de ne pas leur dénoncer les sérieux dangers que présenterait une pareille union. Une fois dûment prévenues, elles seront bien libres d'agir à leur guise. Mon rôle sera terminé et j'aurai fait mon devoir.

Son devoir! Pour si étonnant que cela parût, peut-être finissait-elle par se persuader de bonne foi qu'elle avait effectivement pour devoir d'aller porter, partout où elle était admise, la surprise, le chagrin, la déflance et le scandale.

Aussi fut-ce sans aucun remords et sans le moindre scrupule qu'elle se rendit chez Athénaïs Rivoire, auprès de qui elle eut la chance inespérée de trouver Lucile Neyrand.

Bien loin que la présence de celle-ci calmât son prurit de commérages, Honorine se réjouit intérieurement de pouvoir consoler par elle-même les réactions spontanées de la jeune fille lorsqu'elle apprendrait la conduite de son fiancé.

Donc, elle déclara sans ambages à Athénaïs:

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Complétez ce dessin.

PÊLE-MÊLE

Quelle est l'origine de la Banque de France?

Après la débâcle de la Banque générale de Law, en 1720, le discrédit de toute institution officielle ou officieuse fut tel que c'est seulement en 1776 que reparut une Caisse d'escompte. La défiance demeura; et quand en 1784 la mode des chapeaux féminins fut d'être sans fond, on les surnommait "chapeaux à la Caisse d'escompte".

L'institution des assignats découragea toute entreprise analogue. Mais après Thermidor naquirent la Caisse des comptes courants, puis en 1797 la Caisse d'escompte du commerce, et, en 1800, le Comptoir commercial.

Le Consulat les réunit le 24 pluviose, en VIII, sous le nom de Banque de France.

...Et voici vos porte-bonheur

Si vous êtes né du 20 janvier au 18 février, parez-vous d'un saphir ou d'une perle noire.

Le plomb et le soufre restent en harmonie avec vous. Mais le platine vous convient également.

Votre couleur sera le noir.

Votre jour: le samedi.

Vos parfums et fleurs: Myrte, romarin, mimosa, sensitive, encens.

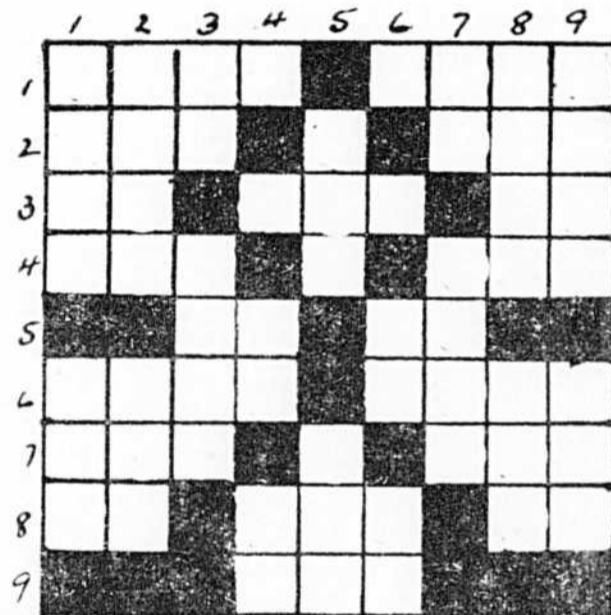
Surveillez la trachée et les bronches.

Le jeu des homophones

Dans la montagne au beau décor J'entends le cor Dont l'écho dit: encore Mais mon corps Fatigué par mon cor Se refuse à un record!

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE-INO 27

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui est à moitié ivre. — Champignon très estimé.
- 2—Système montagneux, de la côte méditerranéenne du Maroc. — Au bout de peu de temps.
- 3—Métal jaune. — Fer de prisonnier. — Article simple.
- 4—Fils de Noé. — Adjectif démonstratif.
- 5—Article "le" en espagnol. — Négation.
- 6—Partie du corps humain. — Train, manière d'aller.
- 7—Pronom personnel. — Usité seulement dans au fur et à mesure.
- 8—Symbole chimique du cuivre. — Deux fois. — En les.
- 9—Ville forte du Wurtemberg sur le Danube.

VERTICALEMENT

- 1—Volumineux. — Habitude ridicule.
- 2—Marquer un sentiment de galeté soudaine. — Choisi par l'élection.

- 3—Confère toujours vert. — Ce qui est mis sur la table.
- 4—Article simple. — Du verbe boire.
- 5—Outil de calfat. — Grand fleuve de l'Afrique orientale.
- 6—Qui a des aptitudes spéciales pour. — Sa Majesté (abréviation).
- 7—Conjonction copulative. — Personne qui court très vite.
- 8—Prélat anglais, archevêque de Cantorbéry (1500-1558). — Chemin bordé de maisons.
- 9—Manière d'être, situation. — Genre de légumineuses dont le type est la lentille.

Feu Mlle Béatrice Chabot

QUEBEC, 13. — Mlle Béatrice Chabot, fille du lieutenant-colonel Edmond Chabot, est décédée, hier soir, à sa demeure, à l'âge de 36 ans.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE. I. No 26

SPECTACLES et CONCERTS

L'émission Sweet Caporal

La preuve que les Canadiens-français peuvent égaler les émissions radiophoniques les meilleures des grands postes américains, nous est fournie par les programmes Sweet Caporal, que dirige M. Léo Lesieur. Ces émissions, que l'on peut entendre tous les mercredis soirs à 8 h., sont entrées dans leur troisième année hier soir.

Composé, dirigé, préparé et exécuté par des Canadiens-français, le programme Sweet Caporal est destiné essentiellement aux auditeurs de langue française. Il emploie une troupe régulière de 35 artistes, et à maintes émissions, ce nombre est porté jusqu'à soixante, par suite de concours d'artistes invités et autres.

Un des faits les plus remarquables de ce programme, est que plusieurs membres de cette troupe n'avaient aucune expérience à la ra-

dio, lorsqu'ils furent "découverts". Le plus remarquable d'entre eux est sans aucun doute Georges Toupin, baryton et maître de cérémonies. Quand M. Lesieur en fit la découverte, Toupin étudiait le chant.

De son côté, Henri Miro, directeur d'un orchestre de vingt-cinq musiciens, l'un des compositeurs les plus capables de la province de Québec, et chef d'orchestre émérite, n'était connu que d'un petit groupe de personnes qu'intéressaient la musique classique et l'opéra. Aujourd'hui, M. Miro admet, avec tous les autres membres du programme, que la variété est la condition essentielle du succès à la radio. Les arrangements originaux qu'il a faits des pièces populaires sont là pour l'attester.

Léo Lesieur a aussi inclus à son programme plusieurs chanteurs et musiciens de talent comme le Trio Métropolitain composé de MM. Fred Normandin, Jacques Stradel et Raymond Cardin, le "Chœur Impérial", le "Trio Carillon", la petite Lucille Dumont et nombre d'autres.

Il va sans dire, que la vaste expérience de M. Lesieur a contribué largement au succès de cette émission. Quoi qu'il se fasse rarement entendre, il est néanmoins l'animateur de cette troupe qui ne craint pas de travailler... loin de là. Qu'il nous suffise de dire qu'à part plusieurs répétitions privées, il y a chaque mercredi après-midi, grande répétition générale qui dure parfois plus de trois heures.

Convaincu que la popularité d'un programme radiophonique résulte principalement dans la variété des numéros offerts, M. Lesieur songe à nous présenter plusieurs innovations au cours de la prochaine saison.

Une autre découverte de Hollywood: Jeanne Madden

La production First National, "Stage Struck", qui prendra l'affiche du Princess à partir de demain, nous présente une récente "découverte" des studios de Hollywood. C'est Jeanne Madden, qui remplit le rôle d'une jeune ingénue.

D'après le directeur Busby Berkeley, Mlle Madden est une des plus intéressantes "découvertes" de Hollywood depuis longtemps. Il lui a donné un rôle qui lui convient absolument dans "Stage Struck", et c'est pourquoi il croit qu'elle a d'excellentes chances d'atteindre bientôt le rang d'étoile.

"Stage Struck" est une comédie musicale mettant en vedette Dick Powell, dans le rôle d'un directeur de danse, Joan Blondell dans celui d'une ancienne étoile de burlesque, Warren William, un producteur et enfin, Mlle Madden, une ingénue.

L'HORAIRE DES SPECTACLES

HIS MAJESTY'S. — "Two's Company" à 12 h. 15; 3 h. 01; 5 h. 47; 8 h. 33. "Nine Days a Queen" à 1 h. 47; 4 h. 28; 7 h. 14; 10 h. 00.

LOEW'S. — Revue à 3 h. 15; 6 h. 15; 9 h. 15; "Lady Be Careful" à 1 h. 10; 4 h. 15; 7 h. 15; 10 h. 15.

CAPITOL. — "Down the Stretch" à 10 h. 00; 12 h. 46; 3 h. 32; 6 h. 18; 9 h. 04. "Cala & Mabel" à 11 h. 11; 1 h. 57; 4 h. 43; 7 h. 29; 10 h. 15.

PALACE. — "The Gorgeous Hussy" à 10 h. 32; 1 h. 32; 4 h. 12; 6 h. 32; 9 h. 32.

PRINCESS. — "They Met in a Taxi" à 10 h. 00; 12 h. 44; 3 h. 28; 6 h. 12; 8 h. 56. "Craig's Wife" à 11 h. 15; 1 h. 59; 4 h. 43; 7 h. 27; 10 h. 11.

SAINT-DENIS. — "Disque 413" à 1 h. 10; 4 h. 10; 7 h. 00; 10 h. 05. "Pattes de Mouche" à 11 h. 50; 2 h. 45; 5 h. 40; 8 h. 40.

CINEMA DE PARIS. — "Le Golem" à 11 h. 25; 2 h. 00; 4 h. 40; 7 h. 15; 9 h. 50.

TRIBUNE LIBRE

Réponse à un monsieur "Soucieux de la Morale"

Montréal, le 1er octobre, 1936

Monsieur le rédacteur, Tribune Libre, "L'Illustration Nouvelle", Montréal, Qué.

J'ai sous la main un article publié dans la Tribune Libre de l'Illustration Nouvelle, du 26 septembre.

Cet article qui est une charge à fond de train contre les émissions mélodramatiques du Poste CKAC, porte la signature d'un monsieur "Soucieux de la Morale".

Je n'entreprendrai pas de relever toutes les accusations mal fondées qu'il porte contre les Directeurs du poste CKAC. Je sais que ces messieurs savent que faire de ces divagations.

Pour débiter, je ne crois pas que le public ait choisi comme porte parole un homme aux vues aussi étroites.

J'admets que pour donner une peinture réelle et vivante de la vie moderne, surtout dans les milieux que la dépression a le plus vivement affectés, il est nécessaire de dire et montrer certaines vérités plus ou moins agréables et gracieuses. Mais je ne crois pas que ces émissions soient faites à la glorification de la dépravation morale dans laquelle sont tombés quelques individus. Ne sont-elles pas plutôt données dans le but d'en montrer toutes les horreurs? La jeunesse, "nos âmes qui s'éveillent à la lumière", ne devrait-elle pas plutôt en tirer une leçon pour l'avenir et s'élever pleinement aux hauteurs qui dépassent nos foyers. Est-ce que de tous ces mélodrames ne se dégage pas une leçon? Le bien ne triomphe-t-il pas toujours du mal?

Lequel vaut mieux? Montrer une peinture éphémère de ce que la vie n'est pas ou faire réaliser pleinement et d'une manière saine et franche toutes les difficultés des temps que nous traversons.

Lesquelles valent mieux? Ces émissions radiophoniques qui, jusqu'à preuve du contraire, ont toujours plu au public, ou ces oeuvres qui nous arrivent de France et dans lesquelles l'aventure galante et le triangle sont en vogue, oeuvres distribuées à pleines mains dans le peuple.

D'ailleurs ce monsieur "Soucieux de la Morale" n'a peut-être pas réalisé pleinement la responsabilité de son pseudonyme.

Oserait-il prétendre qu'il est vrai-

"Valses de Vienne" au Monument National

Les directeurs des Variétés Lyriques, MM. Lionel Daunais et Charles Goulet vont présenter au Monument National, les 3, 5, 7 et 8 novembre, en soirée, une création, à Montréal, d'une opérette, de Johann Strauss (père et fils), Valses de Vienne — en 3 actes et 2 tableaux et l'interprétation de ce chef-d'oeuvre conçu par les Strauss et qui ajoute un nouveau fleuron à leur réputation mondiale, laissera un souvenir inoubliable à tous ceux qui se rendront au Monument National pour le voir et l'entendre. Les décors et costumes riches et nouveaux pareront cette production d'un éclat inédit et que l'on admirera. La distribution comprend toujours des aimés du public. Citons: Mlles Marthe Lapointe et Judith Jasmin, Jeanne Pittes.

MM. Lionel Daunais, Gaston St-Jacques, Guy Mauffette, Luc Geary, Julien Lippé, etc...

Quant à la partie musicale, dirigée par Jean Goulet, qu'il suffise d'annoncer qu'il y aura vingt-six musiciens en scène et seize à l'orchestre, que les choeurs qui ont acquis une réputation enviable sont composés de trente-six voix. Tout cela complété par un corps de ballet de vingt-quatre danseuses, accompagné des Morenoff, fera de Valses de Vienne, le triomphe de la saison et qu'il faudra aller voir.

Réservez vos billets en appelant à LA. 4418 tous les jours de 10 à 5 heures.

ment l'interprète du sentiment populaire en alléguant qu'il ne prise pas ces émissions?

S'il ne les aime pas, la chose la plus élémentaire serait de ne pas les écouter, sans priver les autres de ce plaisir.

N'étalent-elles pas soucieuses de la morale, les milliers de personnes qui à travers la province sont accourues pour assister aux représentations de "Roman d'une Orpheline"? Pas soucieux de la morale, messieurs les curés qui en ont permis les représentations? Pas soucieux de la morale, les milliers d'auditeurs qui écoutent toutes ces émissions?

Allons, monsieur, vous n'êtes pas sérieux. Je respecte votre opinion, mais je ne crois pas que tous ceux qui suivent avec intérêt nos romans radiophoniques aient tort.

Quant à d'autres émissions qui reflètent la vie en rêve, il y a toujours possibilité d'en donner. J'avoue que je les écouterai moi-même avec plaisir. Mais pourquoi vouloir enlever à ceux qui les aiment le genre d'émissions que vous semblez tant détester?

VOX POPULI.

ELECTRA

JUSQU'À SAMEDI
"BACCARA" avec Marcelle Chantal - Lucien Baroux, aussi
"Les Gaités de la Finance" avec FERNANDEL - Raymond CORDY

WALTER HUSTON PREFERE LA SOLITUDE

Walter Huston adore son métier d'acteur de cinéma, mais il se refuse carrément de demeurer à Hollywood. Huston aime la solitude et le calme et c'est pourquoi sa résidence, connue sous le nom de "Huston's House", est située à quelque 100 milles de la colonie du cinéma, dans les montagnes de San Bernadino. C'est là, avouet-il, qu'il passe ses plus belles heures, en compagnie de sa charmante épouse, Nan Sunderland.

Huston vient de tourner son premier film américain depuis trois ans. Cette production sera montrée sur l'écran du théâtre Palace, à partir de demain. Il s'agit de "Dodsworth" adapté de la pièce du même nom et dont il sera le rôle-titre, à la scène.

Depuis trois ans, Huston avait tourné des films anglais.

ST-DENIS PRESENTE
Gitta Alper, la Grace Moore française dans "LE DISQUE 413" aussi
Régine St-Cyr - Pierre Brassier dans "LES PATTES DE MOUCHE"

CAPITOL Maintenant
Marion DAVIES et Clarke GABLE dans "CAIN AND MABEL"
aussi "DOWN THE STRETCH"
10 h. matin à 1 h. p.m. 25c.

PALACE Maintenant
Joan CRAWFORD et Robert TAYLOR dans "THE GORGEOUS HUSSY"
avec LIONEL BARRYMORE
Nouvelles et autres sujets courts.
10 h. a.m. à 1 h. p.m. 25c.

PRINCESS Maintenant
JOHN BOLES dans "CRAIG'S WIFE"
aussi "THEY MET IN A TAXI"
10 n. a.m. à 1 h. p.m. 25c.

Dernier jour: MORTON DOWNEY et personne. — "LADIES BE CAREFUL"

LOEWS VENDREDI Sur la scène
Le plus célèbre musicien du monde
BLACKSTONE et ses 1001 merveilles
REPRESENTATION ENFANTINE Samedi matin 3 h. heures .25
FOLLOW YOUR HEART MARION TALLEY - MICHAEL BARTLETT

RADIO-PROGRAMME

JEUDI, LE 15 OCTOBRE
CKAC

Matinée
7.45—"Choeur Enfant"
8.00—Sérénade matinale.
8.15—Variétés.
8.30—Chansons françaises.
9.00—"Greenfield Village Chapel".
9.15—"As you like it"—C.B.S.
9.45—"Press Radio News".
9.45—Programme Rinso.
10.00—Nouvelles.
10.05—"Bonjour Madame".
10.35—"La Peptonine".
11.00—"L'astrologue philosophe".
11.30—"Le programme Rinso".
11.45—"Boîte à surprises".

Après-midi
12.15—Les Galeries Baillargeon.
12.30—"L'heure de la galette".
1.00—Les poésies Bélanger.
1.15—"Le lait Eagle".
1.30—Cours de la Bourse.
1.45—Causerie de F.U.C.C.
2.00—Doris Kerr—C.B.S.
2.15—Les activités sociales de la buanderie Jolicoeur.
2.20—"Le monde féminin".
2.30—"Happy Hollow".
3.00—"Al Pearce and His Gang".
3.30—"Do you remember".
4.00—"Music in the Air"—C.B.S.
4.30—"All Hands on Deck".

5.00—Événements sociaux.
5.30—Le programme du foyer

Soirée
6.15—Opérette. — Eug. Corbell.
6.25—Intermède d'orgue.
6.30—"L'heure récréative".
7.00—Émission Roger Gallet.
7.15—"Le curé de village".
7.30—Radio-théâtre Catelli.
8.00—Radio-théâtre du Dr J.-O. Lambert.
8.30—Thérèse Gagnon.
9.00—"Le programme d'amateurs du major Bowes".
10.00—"Le clou de la soirée".
10.15—Romance.
10.30—Radio-journal Westinghouse.
10.45—"Le Merle Rouge".
11.00—"Le reporter sportif Molson".
11.05—"Musique de danse".
11.15—"Le psychologue".
11.30—"Musique de danse".

CHLP

Matinée
9.00—Chansons françaises.
9.15—Variétés.
9.30—Musique d'orgue.
9.45—Opérettes.
9.55—Cinéma-reportage.
10.00—Musique militaire.
10.15—"La buanderie St-Hubert".
10.30—Musique classique.

10.45—Fantaisies.
11.00—Programme de valses.
11.15—Musique de danse.
11.30—"Le programme Correctal".
11.45—Variétés.

Après-midi
12.00—"L'heure féminine".
12.15—Fluriste "La Patrie".
12.30—"Le Café 'La Patrie'".
12.45—"L'heure féminine".
1.30—Programme Silent Glow.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Les courses de 6 jours.
3.00—Thé dansant.
5.30—M&H-M&H.

Soirée
6.00—Raymar.
6.15—Variétés.
6.45—"Le salon Bélanger".
7.00—Radio-annuaire.
7.15—"Les courses de 6 jours".
7.30—"Around the Samovar".
8.00—"Les 'Vives-la-Jolie'".
8.30—Aventures de quatre domestiques.
9.00—Musique de danse.
9.30—Madame X.
10.00—"Sally Lee and Her Melody Maids".
10.30—Émission du studio.
10.45—"Les courses de 6 jours".

CFCF—CFCX

Matinée
7.45—Nouvelles du matin.
8.00—"Morning Devotions".
8.15—Troubadours du matin.
8.30—Cheerio.
9.00—"Breakfast Club".

9.45—"Streamliners".
10.00—Dorothy Dale.
10.30—Programme musical.
10.45—"Aristocratic Rhythm".
11.00—"Neighbour Nell".
11.15—"L'hon. Archie".
11.30—Programme musical.
11.55—Nouvelles.

Après-midi
1.00—"Sunshine Revue".
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Rajput.
1.20—Orchestre.
1.45—"Happy Jack".
2.00—Programme musical.
2.15—"Causerie: 'Le monde rétrograde-t-il?'".
2.30—"L'éducation pour avoir une place dans la société".
2.45—Nouvelles.
3.00—"Musie Gullid".
3.30—Concert musical.
3.00—Concert.
4.45—"Young Hickory".
5.00—Nouvelles.
5.15—"Noble Cain Choir".
5.30—"Singing Lady".
5.45—"Orphan Annie".

Soirée
6.00—Les valeurs minières.
6.15—Variétés.
6.45—Programme musical.
8.50—Colonne des articles perdus et trouvés.
7.30—Théâtre.
7.45—Orchestre.
8.00—Jamboree.
9.30—Orchestre.
10.00—"Music Hall".
11.00—Nouvelles sportives.

11.05—Nouvelles en anglais.
11.15—Musique de danse.

CRCM

Soirée
5.00—Concert.
5.30—Chansons françaises.
5.45—Cotes des Bourses.
6.00—En dinant.
6.30—Émission d'outremer.
7.00—Mlle Marthe Lapointe, soprano.
7.15—L'orchestre du Château Klaf Edward.
7.30—Service des nouvelles.
7.45—Concert de Windsor.
8.00—"Melody Treasure Hunt".
8.30—Orchestre.
9.00—Réve de valse.
9.30—"Fun at Christie Street".
10.00—"The Scales Don't Balance".
10.30—Musique de danse.
10.45—Radio-journal.
11.00—Paysages de rêves.

Tél. CRescent 6730-5600.
LIONEL LABEL AUTOMOBILE LIMITED
DODGE et DE SOTO
L. Label, 5111, Ave. Durocher
Dir.-Gérant Colin Laurier
OUTHEMONT

LA PAGE OUVRIERE

Les tailleurs de pierre

Intéressante suggestion au gouvernement provincial.
Le prochain contrat de travail sera provincial.

A la dernière assemblée du Syndicat des Tailleurs de Pierre, plusieurs questions importantes ont été discutées. Il a été décidé que demande soit faite au gouvernement provincial en vue de construire, pour le prochain pont sur la Rivière des Prairies, des piliers en pierre plutôt qu'en ciment; les raisons étant que la construction des piliers en pierre procure plus de travail à l'ouvrier



Art Viziau

et que la pierre résiste plus longtemps aux intempéries.

J'ai aussi le plaisir de soumettre au public les clauses du prochain contrat collectif des tailleurs de pierre. Il est entendu que le prochain contrat sera provincial et qu'il embrassera tous les métiers relatifs à l'industrie de la pierre. Plusieurs changements ont été effectués et vous pourrez constater, par la suite, que le nouveau contrat apportera de nombreuses améliorations dans les conditions de travail des travailleurs dans la pierre.

SALAIRES HORAIRES

Les taux de salaires seront les suivants pour chacun des métiers ci-contre:

| | | |
|---------------------------------------|--|-----|
| Taillieurs de pierre | | .70 |
| Raboteurs (planerman) | | .70 |
| Opérateurs de machines au carborandum | | .70 |
| Tourneurs de pierre | | .70 |
| Sculpteurs et contremaitres | \$1.00 de plus, par jour, que les tailleurs de pierre. | |

La semaine de travail sera de 44 heures pour les métiers ci-haut mentionnés.

Secteurs de pierre \$1.50

Crane man 50
Helpers (aides) 40

La semaine de travail sera de 50 heures pour les trois métiers ci-haut mentionnés.

La semaine de travail sera répartie comme suit: 9 heures par jour pour les cinq premiers jours de la semaine et 5 heures de travail le samedi.

Apprentis-taillieurs de pierre: de l'heure

| | | |
|------------|----------|-----|
| 1ère année | | .20 |
| 2ème année | | .25 |
| 3ème année | | .35 |
| 4ème année | | .45 |

Tout travail supplémentaire sera rémunéré à raison de salaire et demi par rapport au salaire régulier.

Un apprenti est autorisé pour chaque équipe de 8 tailleurs de pierre; un apprenti est autorisé pour une équipe de moins de 8 hommes dans chaque carrière ou atelier.

Les employeurs pourront engager des ouvriers dont la capacité de travail a été diminuée en raison de leur âge ou de certaines infirmités, à des taux inférieurs aux salaires minima fixés à la présente convention; toutefois, un seul ouvrier de cette catégorie est autorisé par 10 tailleurs de pierre normaux.

Je ne doute pas que les tailleurs de pierre et tous les ouvriers travaillant dans cette industrie comprendront le besoin et l'indispensabilité de l'organisation et que, plus nombreux que jamais, les ouvriers entreront dans le Syndicat.

A la dernière réunion, le Syndicat a procédé à de nombreuses initiations de nouveaux membres, et nous espérons qu'à l'avenir, ce nombre augmentera sensiblement. Pour informations, l'agent d'affaires, M. Arthur Viziau, sera au bureau, situé au No 1231 est, de la rue De Montigny, de 9 à 10 hrs a.m. et de 5 à 6 hrs p.m. — A. Viziau.

OPPOSITION A CES PERMIS

Selon une déclaration, faite à la dernière séance du conseil des métiers de la construction, aucun permis ne sera émis à l'avenir par le ministère du Travail sans l'assentiment du comité paritaire, pour permettre aux entrepreneurs de faire travailler leurs employés plus que le maximum d'heures fixé dans le contrat collectif.

Les unions ouvrières de cette industrie se sont plaintes, il y a quelque temps, de ce que la loi de la limitation des heures de travail, qui fixe à quarante heures par semaine le temps normal de l'ouvrage dans la construction, n'est pas observée et que le ministère émettait un trop grand nombre de permis aux entrepreneurs.

A l'avenir, le comité paritaire poursuivra tout délinquant, employeur ou employé.

L'article 98

Nombreux sont les ouvriers même parmi ceux qui appartiennent aux unions internationales qui furent et sont encore opposés à l'amendement de l'article 98 du Code Criminel.

Ils trouvent étrange que certains éléments étrangers aient obtenu l'amendement de cet article qui permet maintenant la fondation légale d'organismes communistes au Canada. Ils ne se gênent pas de critiquer avec une certaine violence certains ministres dont l'hon. M. Ernest Lapointe, qui devraient mieux connaître que ça la mentalité du peuple du Canada et plus particulièrement celle de la population de la province de Québec.

Sur qui la population de la province de Québec en particulier peut-elle compter si les ministres canadiens-français et les députés canadiens-français se font si condescendants pour les pires ennemis de la paix sociale au pays? C'est étrange que les individus venus du dehors avec une mentalité toute différente de celle de notre population obtiennent tout ce qu'ils réclament du pouvoir central.

LE CONSEIL DES METIERS

La séance régulière du conseil des métiers de Montréal aura lieu, ce soir, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. Raoul Trépanier.

Tous les délégués des unions affiliées sont instamment priés d'assister à cette séance qui sera rendue fort intéressante par les questions à étudier et les rapports qui seront soumis. Parmi ces rapports, il y a celui du comité exécutif qui fut chargé lors de la dernière séance du conseil de faire une étude sérieuse de maintes questions dont l'importance ne devrait pas échapper aux délégués soucieux de l'avancement de la cause unioniste dans Montréal.

TRAVAILLEURS DU PORT DE MONTREAL

Les membres de l'Union des Travailleurs du Port sont, par la présente, avisés que l'assemblée régulière aura lieu ce soir, à 8 heures, à son local No 27 Notre-Dame est, sous la présidence de M. H. Soucy. Tous les membres disponibles doivent se faire un devoir d'assister à cette assemblée. — O. Boisvert.

CONVOCATIONS

CE SOIR

Internationaux: Conseil des métiers de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 178, au Monument National. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244, au No 1244, rue Ste-Catherine ouest.

Catholiques: Union des travailleurs du port, au No 27, rue Notre-Dame est.

Les syndicats catholiques

Le Bureau Confédéral de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada s'est réuni en fin de semaine aux Trois-Rivières, au Secrétariat des Syndicats Catholiques de la cité trifluvienne, sous la présidence de M. Alfred Charpentier, de Montréal, président général.



Les officiers de la C. T. C. C. ont étudié principalement les meilleurs moyens à prendre pour uniformiser les systèmes de contrôle de la perception des contributions dans les syndicats affiliés. M. Henri Quevillon, de Hull, premier vice-président de la C. T. C. C., a soumis au Bureau Confédéral un système de contrôle très élaboré et très bien fait. M. Quevillon a été chaudement félicité pour le travail qu'il s'est imposé dans l'intérêt du mouvement syndical catholique. Le système "Quevillon" se rapporte aux "Livres de Caisse". Le Bureau Confédéral a accepté la partie du système "Quevillon" concernant la perception des contributions.

Au cours des réunions du Bureau Confédéral, l'affiliation d'un nouveau syndicat a été agréée: celle du Syndicat National Catholique des Débardeurs de Montréal. Les officiers ont aussi été mis au courant des démarches faites

récemment à Québec, auprès du cabinet provincial, par une délégation composée de représentants de comités conjoints, d'employeurs et d'officiers des Syndicats Catholiques.

Le Bureau Confédéral de la C. T. C. C. a constitué un comité "de la constitution". Ce comité se compose des trois membres suivants: MM. Alfred Charpentier, de Montréal, président; Alphonse Bourdon, de Montréal, trésorier, et Gérard Picard, de Québec, secrétaire général.

Etaient présents aux réunions du Bureau Confédéral, aux Trois-Rivières, en fin de semaine, les officiers et directeurs suivants:

MM. Alfred Charpentier, de Montréal, président; Henri Quevillon, de Hull, 1er vice-président; Emile Teulier, des Trois-Rivières, 2e vice-président; Alphonse Bourdon, de Montréal, trésorier; Gérard Picard, de Québec, secrétaire général; MM. J. T. Bobitaille, de Québec; Orlan Fillon, de Montréal; Charles Paquette, de Montréal; Jos. O. Landry, de Thetford-les-Mines; P. Lavigne, de St-Joseph-d'Aima; Alphonse Roberge, de Montréal; O. D. Paulhus, de Sherbrooke; Albert Côté, de Montréal.

Assistaient également aux assemblées M. l'abbé Georges Côté, de Québec, aumônier général de la C. T. C. C., M. l'abbé J. Campagna, de Thetford-les-Mines; et MM. J.-B. Delsie, de Montréal; Philippe Girard, de Montréal; et Narcisse Arcand, président du Conseil Central des Syndicats Catholiques des Trois-Rivières.

Chez les électriciens

Les dirigeants du congrès annuel de la Corporation des Electriciens de la province de Québec ne négligent rien afin d'en assurer le succès. Les questions qui y seront étudiées ont une telle importance que tous les membres des trois sections: patrons, compagnons et apprentis, voudront se faire un devoir de suivre avec la plus scrupuleuse attention les séances d'études.



Les problèmes qui se posent actuellement à la L. Lamoureux meilleure attention des membres

de cet organisme exigent de tous les électriciens une collaboration la plus généreuse possible avec les dirigeants du mouvement. Comme il faut, de toute nécessité, envisager avec courage et une décision énergique ces problèmes qui menacent l'amélioration de la profession. C'est dans le meilleur esprit qu'il faut étudier toutes ces difficultés sans nombre et les moyens d'arriver à y trouver une solution pratique qui lèvera le rideau sur le plus brillant avenir pour la profession de l'électricien parce que patrons, compagnons et apprentis seront tous unis par les liens solides de la vraie fraternité chrétienne.

Ces assises générales de la Corporation des Electriciens seront présidées par M. L. Lamoureux, président général de la corporation.

Pensées

— Cessons donc une fois pour toutes de faire les "bonasses", au point de se faire les outils des propagandistes communistes.

— Les jeunes ouvriers ont le devoir de s'intéresser plus que jamais aux choses du syndicalisme canadien.

— Pourquoi négliger de favoriser l'étiquette syndicale quand on a juré de faire tout ce qui est possible pour l'encourager.

— Nous voulons l'ordre et la paix industrielle dans notre province, et c'est à cause de cela que nous exigeons la déportation des propagandistes communistes qui nous viennent du dehors.

— Des organisations réclament des autorités fédérales de prendre les mesures nécessaires d'empêcher Tim Buck, actuellement en Espagne, de revenir au pays.

SANS-TRAVAIL

Une grande assemblée des sans-travail sera tenue, demain soir, au No 1466, rue Mont-Royal est, à 8 h. 30. Il importe que tous les sans-travail assistent à cette assemblée au cours de laquelle des questions du plus vif intérêt doivent être discutées. Un magnifique prix de présence sera tiré au sort. L'entrée est libre.

Les ouvrières

Les ouvrières travaillant dans l'industrie ont le devoir pressant d'appartenir à une organisation ouvrière professionnelle afin de mieux protéger leurs intérêts. Il ne devrait pas être nécessaire d'insister auprès de ces ouvrières pour qu'elles fassent partie de l'organisation de leur métier, car elles furent de tout temps les faciles victimes de leurs exploités. Leur indifférence pour tout ce qui touche l'organisation ouvrière, devient coupable et leur enlève le droit de formuler des plaintes contre les conditions qui leur sont faites par leurs employeurs. Par l'organisation professionnelle elles feront disparaître cette odieuse exploitation qu'elles subissent depuis si longtemps; elles réussiront à améliorer leurs conditions de travail comme aussi à empêcher les retenues si fréquentes de parties de leurs salaires hebdomadaires. Seront-elles toujours victimes?

— L'industrie de la province de Québec a besoin d'une garantie de paix pour progresser.



Une suggestion est acceptée

Le conseil exécutif de la Fédération américaine du Travail a accepté aujourd'hui en partie la proposition faite par la convention de l'union internationale des ouvriers en chapeaux et casquettes pour obtenir le règlement de la dispute avec le Comité pour l'organisation industrielle. Il a accepté la suggestion d'une réunion des comités de la Fédération et du C.O.I., mais a refusé que les dix unions du C.O.I. suspendues par la Fédération soient représentées comme membres réguliers à la prochaine convention de la Fédération, où la controverse sera soumise au jugement de la plus haute autorité ouvrière.

Les cordonniers

Vendredi, le 16 octobre, à 8 heures du soir, une grande assemblée



A. Blais

des cordonniers des Syndicats en général pour le rapport de vos officiers concernant les amendements au contrat et les nouvelles classifications; en plus, la clause au décès vous sera soumise pour approbation.

Vendredi dernier avait lieu l'élection du président général et de l'agent d'affaires, pour le prochain terme. M. Emile Sansoucy, président général par acclamation; Alfred Blais agent d'affaires, par acclamation.

Le grand bal des emp. des hôpitaux

L'Association des employés des hôpitaux de Montréal organise, pour le 29 du mois courant, un grand bal qui aura lieu au Palais d'Or, entrée au No 1226 rue Stanley.

Cette fête sociale promet d'avoir le plus grand succès car le comité d'organisation, composé de MM. J. Donato, V. Martin et M. Archambault, entend ne rien négliger afin que les centaines de personnes qui voudront donner aux employés des hôpitaux une preuve tangible de confiance et d'encouragement, retournent au foyer enchantés d'avoir passé la plus belle soirée.

La musique sera fournie par des musiciens dont la réputation n'est plus à faire sous la direction de M. Maurice Donato. Le prix d'admission a été fixé à 50 sous et il y aura des prix de présence.

Les membres de l'association comptent que les membres des syndicats catholiques disponibles se feront un devoir d'assister à ce grand bal qui sera l'événement social par excellence de la saison.

LES BARBIERS

L'Association indépendante des barbiers avise ses membres qu'ils doivent se hâter de renouveler leurs cartes de membres et de compétence qui ne sont plus valables.

La nouvelle carte est rose et en vigueur depuis le 15 juillet. Les membres doivent se la procurer immédiatement, afin de s'éviter des poursuites par le Comité paritaire. Pour plus amples renseignements, s'adresser à 2363, rue Notre-Dame ouest ou au No 2272, rue Ste-Catherine est. (Comm.)

L'ACTUALITÉ ILLUSTRÉE



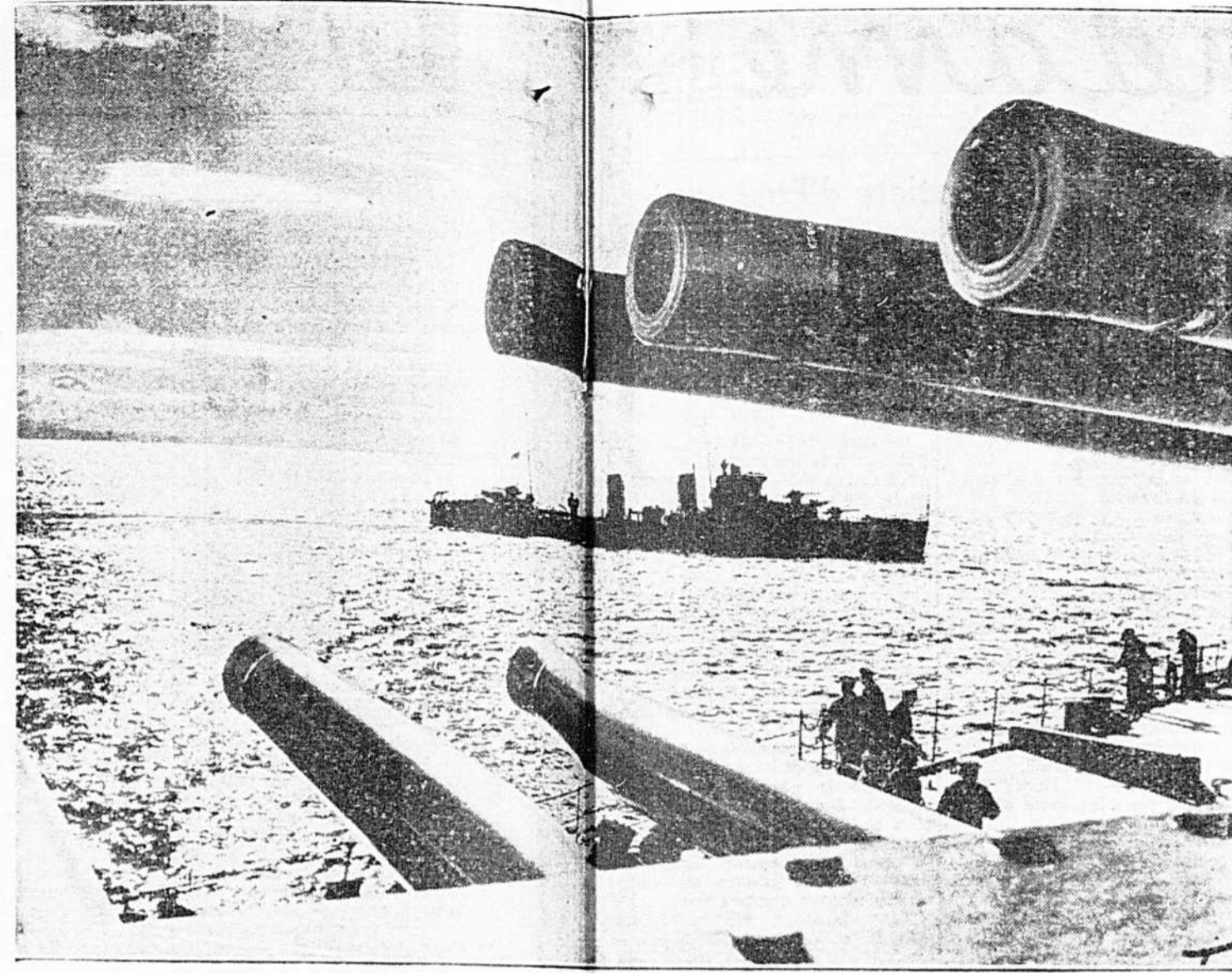
Une vue de l'intérieur d'une chambre aménagée par une compagnie londonienne, pour la protection de ses employés en cas d'attaques aériennes par le gaz dans la métropole britannique. Cet abri, à l'épreuve de toutes les formes d'attaques par le gaz, est pourvu d'un système spécial de ventilation, contient des médicaments destinés au soin de blessés, de petits entrepôts de vivres et un approvisionnement d'eau. On peut communiquer avec l'extérieur soit par téléphone ou radio.



Vous souvenez-vous de Lenore Ulric? Il y a quelques années elle était une étoile du cinéma. Mais elle abandonna sa carrière d'artiste de l'écran, pour accepter des rôles sur la scène. Maintenant la fameuse actrice revient à l'écran dans "Camille", y interprétant le rôle d'Olympe.



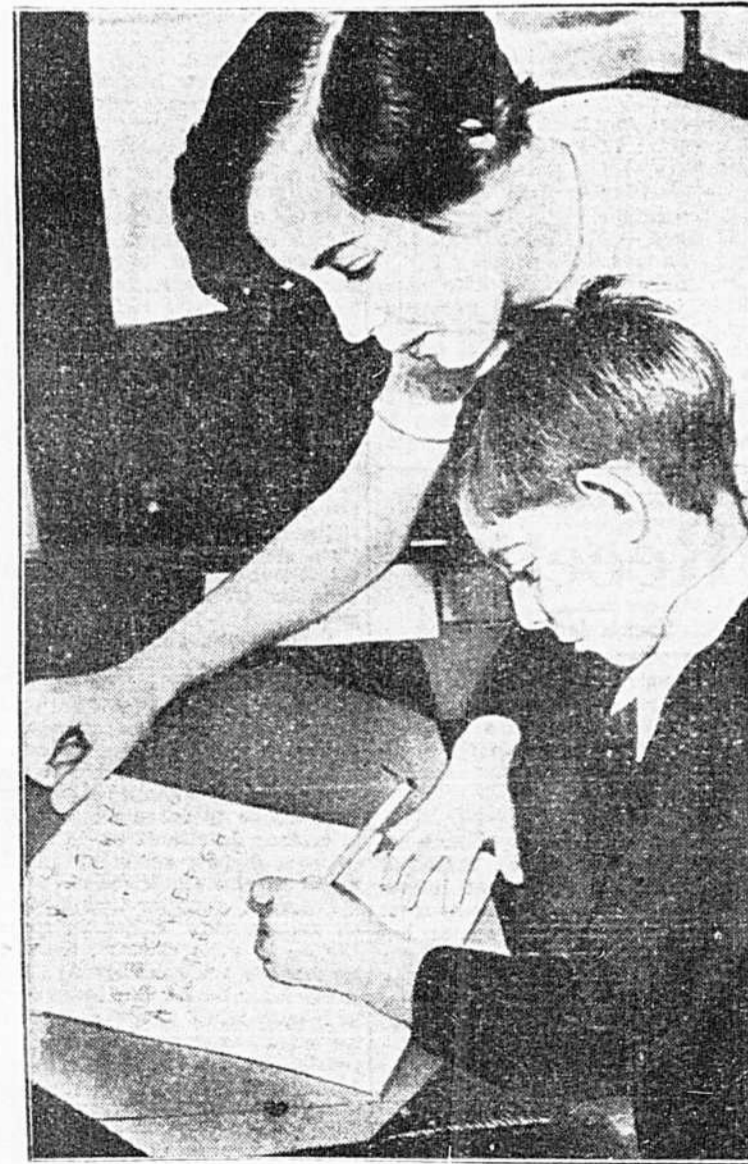
La femme chic doit beaucoup réfléchir avant de s'acheter un manteau de fourrure. Voici une excellente suggestion: un modèle qui vous ira sûrement à ravir.



Ces canons de 16 pouces à bord du "Rodney", la gloire de la marine britannique, constituent une impressionnante photo qui symbolise en quelque sorte les dents du dragon anglais. Cette photographie a été prise au large d'Invergoron, en Ecosse, où la flotte est engagée dans des manœuvres de tir. Le croiseur "Encounter" apparaît à l'arrière, formant une silhouette parfaite au coucher du soleil.



M. C. D. Howe, ministre canadien du Transport, est ici photographié à son arrivée à Los Angeles, après une tournée dans l'est. Il fait une randonnée aérienne à travers les Etats-Unis, dans le but de recueillir certains renseignements destinés à l'inauguration d'un service aérien trans-Canada, l'été prochain.



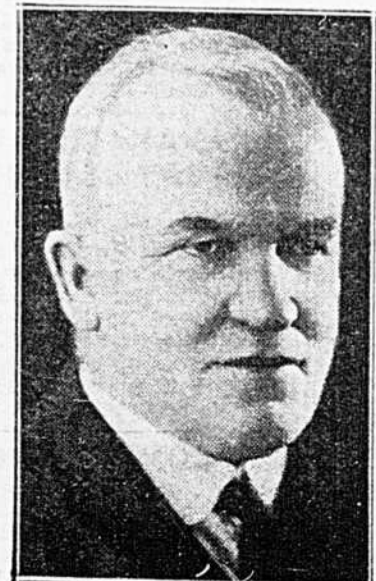
Harold Elliott, âgé de 11 ans, de Moundsville, Virginie Occidentale, est affligé d'un singulier défaut visuel qui lui fait voir tous les objets à l'envers tout comme s'il faisait usage de ses yeux par l'intermédiaire d'un miroir. Le voici en présence de Mlle Eleanor Mengert, son institutrice, alors qu'il copie des chiffres et des lettres tels qu'ils lui apparaissent. Des experts médicaux s'intéressent à son cas.



Il s'agit d'un bonichon de fil mercerisé, crocheté. Le voile est aussi fait au crochet, et empesé dans un peu d'eau sucrée. La vogue de l'heure est à ces bonichons gentils que toute femme peut réussir selon la personnalité de son goût.



Les croix lumineuses, emblèmes du Ku Klux Klan, ont fait encore leur apparition dans les campagnes de l'Ohio et maints citoyens dénoncent de nouveau l'organisation comme une "menace" aux institutions démocratiques. Dans la photo ci-dessus, l'on voit un groupe d'adeptes assistant à la renaissance de cette organisation. Dans le médaillon l'on distingue James A. Colescott, le dragon suprême du Ku Klux Klan dans l'Ohio.



Voici une nouvelle photographie de M. Archibald McNab, récemment nommé lieutenant-gouverneur de la province du Saskatchewan.



L'or peut avoir son importance dans les relations économiques et politiques entre peuples mais pour ces hommes, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un vulgaire métal, alors que l'on transfère plusieurs lingots d'or d'une banque de Londres dans une voiture d'un courtier. Nonchalamment ces hommes échantonnent les précieux lingots qui sont disposés dans une voiture qui quelques heures auparavant a pu servir au transport de poisson. Il n'y a pas un policier dans le voisinage et même les passants semblent totalement désintéressés.

Bonjour Madame!



Après un exemple c'en est un autre!



(Photo Garcia)
JOVETTE

entrée chez les Soeurs, elle ne s'est même pas mariée, c'est une vieille fille, Alice Fazanda!"

Ah! comme vous êtes durs à édifier!... Vous pensez que c'est si facile que ça de faire une vieille fille? hein? et de n'en pas démordre, et d'attraper cent ans sans avoir failli?... enfin d'être demeurée fidèle à un fiancé défunt depuis 75 ans? et d'être restée en vie malgré tout, sans désir de vengeance, sans mélancolie... Sans avoir jamais l'idée de jeter des sorts aux autres?... Voyons... il faut y penser un peu.

Les journalistes savaient bien que ce ne serait pas assez pour vous édifier tout ça: la dame et le monsieur de Lyon, la virginité centenaire de mademoiselle Fazanda... et caetera. Alors, ils sont allés fouiller en Espagne pour trouver du bon monde. Et qu'est-ce qu'ils ont vu, là, à Penafior, près de Madrid? dans la mêlée, dans la haine et le sang de la guerre, ils ont trouvé l'amant de Mata-Hari. Et ce ne sont pas des histoires: l'amant de Mata-Hari, qui s'est fait moine, quand la belle espionne eut été fusillée. Pierre de Morissac qu'il s'appelait, l'amant. Ils l'ont trouvé tout étendu sur la terre, le coeur crevé dans sa robe de bure et les yeux extasiés dans cette horreur du champ de bataille.

Et après tout cela, moi je vous dis que c'est la semaine de l'Edification...

Jovette.

L'exposition des travaux des aveugles

C'est ce soir que l'Association Canadienne-Française des Aveugles Inc. ouvre son exposition annuelle des travaux faits par les aveugles à la salle Montcalm, angle des rues Delormier et St-Zotique pour se continuer jusqu'au 24 courant.

Un programme d'attractions spéciales a été préparé pour ce soir comprenant une heure-amateur des mieux choisies. En effet à l'appel de l'Association, des meilleurs artistes ont bien voulu s'enregistrer et on est convaincu d'avance que le public applaudira ces différents talents locaux. Des exhibits indus-

triels et commerciaux de toutes sortes seront présentés. Bref, tout le monde sera heureux d'avoir passé l'une des plus agréables soirées tout en aidant la cause que poursuit l'Association Canadienne-Française des Aveugles avec tant de zèle pour le bénéfice des siens, c'est-à-dire d'une classe la plus déshéritée du sort, les aveugles travailleurs.

Donc, en foule ce soir, à la soirée d'amateurs de l'exposition de l'Association Can.-Fr. des Aveugles Inc. angle des rues Delormier et St-Zotique. Pour plus de renseignements, on est prié de communiquer à l'Association Can.-Fr. des Aveugles, 900 Beaubien est ou à CRésent 3000.



Déplacements

M. et Mme Jean Poliquin, de Québec, ont passé quelques jours en ville.

—M. Roger Quimet a passé la fin de semaine à Ottawa, chez ses parents, M. et Mme Paul Quimet.

Mlle Yvette Chauveau est actuellement à Québec, l'invitée de Mme Charlie Davie.

—L'honorable et Mme William Tremblay sont retournés à Québec, après avoir passé la fin de semaine en ville.

—Mlles Paulette Chevrler et Cécile Prévoist ont été, ces jours derniers les invités du docteur et de Mme Paul Quidoz, ainsi que de Mlle Lucile Forget, de Sainte-Scholastique.



EN CLASSE

Un instituteur veut amener ses élèves, par les comparaisons les plus simples, à comprendre les fractions.

Lorsque d'un nombre entier, dit-il, vous retirez quatre fois un quart que reste-t-il?

Silence complet.

—Voyons, si vous coupez une poire en quatre morceaux, et que vous mangiez les quatre morceaux, que reste-t-il?

Tous les gamins en choeur. — Il reste les pépins, M'sieur.

CE QUE C'ETAIT

Le jeune papa à l'infirmière qui arrive avec un paquet dans les bras.

—Est-ce un garçon?

—Celui-là, oui... les deux autres, sont des filles.

HESITATION

Le docteur. — Continuez-vous toujours à prendre votre potion?

Le client. — Non car cela me faisait arriver en retard au bureau.

Le docteur. — Comment cela? Il ne faut que quelques secondes pour absorber une cuillerée?

Le client. — Oui, mais j'hésitais toujours une demi-heure avant de la boire!



Jeudi,
15 octobre 1936

Changement de lune. Les énergies seront aujourd'hui artistiques et fraternelles. Les finances seront bonnes pendant le mois, à condition que l'on exécute ses plans avec intelligence. Les affaires légales donneront de la joie. Les relations d'amis seront profitables. Les nouvelles idées et les propositions étranges seront particulièrement favorisées aujourd'hui. Néanmoins, soyons prudents dans la soirée.

Voici pour chaque personne, et selon son mois de naissance, l'horoscope détaillé de la journée.

JANVIER — Une journée indéterminée et plutôt négative. Gardez le contrôle de vos nerfs.

FEVRIER — Un soutien obtenu à la maison vous donnera confiance.

MARS — Une idée qui n'est pas saine tombera. Tant mieux pour vous. Allez de l'avant, mais pas trop vite quand même.

AVRIL — Employez vos énergies avec soin afin d'éviter la fatigue. Consacrez-vous au travail habituel et ne vous lancez pas dans de nouvelles aventures.

MAI — Vous devez combattre la tendance à l'extravagance qui semble vous dominer aujourd'hui. Votre sensibilité vous fait prendre les choses au tragique.

JUIN — Vous vous pressez trop pour exprimer vos sentiments. Contrôlez vos nerfs.

JUILLET — Bonne journée pour les petites choses, mais ne vous attendez pas à des résultats extraordinaires.

AOUT — Poursuivez une aventure nouvelle qui sera décidée aujourd'hui.

SEPTEMBRE — Comme hier, c'est un jour pour vous reposer. Ecoutez, et soyez prudent en silence.

OCTOBRE — Ne forcez rien. Gardez vos oreilles ouvertes pour les développements d'affaires qui sont durs à venir.

NOVEMBRE — De nouveaux projets réclament votre attention. Lancez-vous dans de nouvelles entreprises.

DECEMBRE — Vous aurez des difficultés à obtenir aujourd'hui ce que vous désirez par un supérieur. Patientez!

Programme de la Société d'Etude et de Conférences pour l'année 1936-37

La Société d'Etude et de Conférences a définitivement fixé son programme pour l'année 1936-37. Cette société, dont la présidente est Mme Roméo Boucher, a un but d'culture intellectuelle et d'éducation et non un but mondain. Elle commence sa quatrième année d'existence et fait en ce pays oeuvre de propagande française.

Voici le programme des conférences de l'année:

20 octobre — M. l'abbé Tessier, Images mauricieuses.

27 octobre — M. Léon Lortie, La manière et l'esprit.

3 novembre — M. Robert Rumilly, Un grand sculpteur: Monsieur Tronson.

10 novembre — M. Maurice Gagnon, Le renouveau "moderne" de la peinture française.

17 novembre — Mme Michelle Le-normand, Joies de l'esprit.

24 novembre — Rév. Père Raymond Voyer, La télépathie.

1er décembre — M. Robert Choquette, Sources régionales d'inspiration poétique.

15 décembre — M. Paul Morin, Les poètes français depuis 1915.

12 janvier — M. Jean-Marie Beaudet, Musique moderne.

19 janvier — M. l'abbé Lionel Groulx, Un centenaire: 1837-1937.

26 janvier — M. Marcel Parizeau, L'architecture d'aujourd'hui.

2e février — Dr William Vignal, L'évolution des idées médicales.

9 février — Colonel Paolo de Simone, consul d'Italie, La Rome nouvelle.

16 février — Mme Hélène Larivière, De quelques aspects du roman français moderne.

23 février — Rév. Père Bellouard, o.p.

2 mars — M. Henri Girard, Quelques aspects du théâtre français moderne.

9 mars: Dr L.-H. Gariépy, Une découverte: l'insuline.

14 mars — Thé-causerie, M. Eustache Letellier de Saint-Just, L'esprit français.

23 mars — M. Claude-Henri Grignon, Un vivant du passé.

De plus, la Société offre cette année trois conférences promenades, l'une à la Congrégation de Notre-Dame, rue Favart, où se trouve la première maison habitée par Marguerite Bourgeoys; la deuxième, au Jardin botanique sous la conduite du frère Marie-Victorin,

et la troisième, à la galerie de peintures Lallemaud que M. Maurice Gagnon, critique d'art, commentera.

Comme on le voit, la Société d'Etude et de Conférences offre au public un programme de haut choix.

Le grand thème de l'année portera sur "Les manifestations du génie français moderne". Qu'est devenu le génie français de ce premier tiers de siècle? Quelle a été l'évolution de ce génie versatile et nuancé, harmonieux et mesuré, traditionnel et toujours renouvelé? La guerre tragique, l'après-guerre angoissée une génération sacrifiée, les changements de régimes ont-ils brisé son développement logique?

Les conférenciers ont été choisis parmi ceux qui peuvent, sans parti pris, analyser le mieux notre époque.

On ne pourra pas faire à la Société d'Etude et de Conférences le reproche de négliger notre pays puisque des conférences historiques et régionales nous y ramèneront. Enfin, la Société annonce quelques conférences hors-série auxquelles elle pourra en temps et lieu ajouter d'autres noms.

Espérons donc que la Société d'Etude et de Conférences qui a maintenant ces lettres de créance et qui est de plus affiliée à la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal obtiendra cette année le succès que méritent la qualité de son programme et le choix de ses conférenciers.

Le rôle de la voilette

"Et la voilette, diront nos élégantes lectrices, qu'en faites-vous?"

Elle reste très à la mode, en effet quoique moins universellement employée que l'hiver dernier. La voilette ne peut guère contribuer à élever la ligne d'un chapeau; elle serait plutôt destinée à l'élargir, et c'est ce qu'elle fait habituellement. Cependant, Molyneux et Jeanne Lanvin trouvent moyen de s'en servir en hauteur; le premier, en posant la voilette rigide en auréole autour d'une petite toque collante; la seconde, en révoilant de tulle, dressée en coques vers le sommet, une tiare personne déjà fort allongée.

Suzanne Talbot se sert presque exclusivement de la voilette pour adoucir, pour féminiser ses chapeaux très hardis (et parfois difficiles à porter). Voilettes à gros réseau, chenillées de pois ou laquées, retombant jusque sur les épaules, dans un effet de "mantille" espagnole.

A ce propos, notons la vogue inattendue des coiffures du soir en nuagées de tulle ou de dentelles, que Patou, Lanvin (et d'autres encore, parmi les plus grands) ne craignent pas de nous proposer.

Cela ne s'accorde guère, à notre avis, avec la simplification grandissante de la tenue du soir, dont le tailleur de minuit est le résultat — nous dirions volontiers la "formule" la plus significative.

Pourquoi s'entêter à des retours en arrière vers le hennin moyen-âge ou le voile oriental, alors que les femmes veulent aller de l'avant et renoncer même au décolleté et à la longue jupe? Assez de travailles et d'élégances nous semblent possibles, dans une note plus moderne et mieux adaptée à nos besoins réels.

L'ART CULINAIRE

Une démonstration d'art culinaire aura lieu mardi, le 20 octobre, à 2 h. p.m., à l'École Ménagère Municipale de Verdun. Le menu sera le suivant: potage crème d'oignon, escalopes de veau, salade Perfection, petits fours secs, glace à la vanille et coupes de fruits. L'École Ménagère Municipale de Verdun est située à l'Académie Notre-Dame de Lourdes de Verdun, 1059, 5e avenue, YO. 3630.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'abonnement (Edition quotidienne)

| MONTREAL et BANLIEUE | |
|----------------------|--------|
| 12 mois | \$5.00 |
| 6 " | 3.50 |
| 3 " | 1.75 |
| 1 " | 0.75 |
| PROVINCE | |
| 12 mois | \$5.00 |
| 6 " | 2.75 |
| 3 " | 1.50 |
| 1 " | 0.50 |

TELEPHONE: FAIKirk 1171*
CASE POSTALE 1480
1124 EST, RUE MARIE-ANNE
Payable d'avance par mandat postal, en chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

A l'oeuvre, pour la Beauté

Voici quelques mouvements faciles, mais efficaces, pour entretenir la souplesse des muscles du ventre et des jambes; les voici.

Le premier mouvement consiste à se redresser sans l'aide des bras, par la seule force des reins... On doit se coucher à plat par terre, sur le dos. Jambes allongées et bras étendus, et se relever peu à peu jusqu'à toucher les pieds du bout des mains en faisant fléchir la taille autant qu'on le peut sur les cuisses. La difficulté de ce mouvement réside dans l'obligation de garder le bas du corps et les jambes rigoureusement immobiles pendant que le torse se soulève. Rien de meilleur pour développer les muscles du ventre, des hanches et du dos.

Pour s'entraîner, au début, on peut poser sur les pieds un poids assez lourd, un gros dictionnaire, par exemple, ou glisser la pointe des pieds sous un meuble important, commode, armoire à glace, etc. Cela donne un point d'appui et facilite beaucoup le redressement.

Ensuite des exercices de jambes ou, plus exactement, de cuisses et d'abdomen, qui sont fort utiles pour réduire des hanches trop dodues, une croupe un peu trop rebondie...

Etendue à plat sur le dos, vous jetez en l'air, avec raideur, une jambe, puis l'autre alternativement, sans plier le genou. Exercice assez facile, mais fatigant; vous pouvez le compléter d'un mouvement de "pédale" (mouvement exact de la bicyclette) exécuté avec rapidité par les deux jambes en même temps.

Rappelons à nos lectrices qu'il existe un appareil de chambre permettant de faire du vélo à domicile. C'est l'appareil-type pour malgrir électivement des hanches et des cuisses. Mais on arrive à peu près au même résultat par la simple gymnastique quotidienne.

Et pour finir: Les deux jambes réunies sont jetées en arrière, de manière à décrire un pont pardessus la tête. Les bras doivent rester immobiles et bien à plat pour donner au corps l'équilibre nécessaire. Les personnes très souples arrivent à faire la "roue" complète; les autres n'y parviennent que de temps en temps, en donnant à leurs jambes beaucoup d'élan.

Un nouveau village de chez-nous

L'«Illustration Nouvelle» dont le tirage augmente comme par miracle depuis quelque temps, est heureuse d'avertir ses anciens et nouveaux lecteurs, qu'un événement social, de la plus haute importance, causera bientôt une surprise à tout Montréal.

Où, d'ici quelque temps, un petit village de chez-nous naîtra comme par enchantement!

Et les échos joyeux d'une fête inédite résonneront à cent lieues à la ronde!

L'«Illustration Nouvelle» tiendra ses lecteurs au courant de cet événement extraordinaire.



Voici quatre gentils modèles de manteaux de fourrure qui seront des plus populaires au cours de la prochaine saison. Déjà, on en voit dans les rues, car l'on a déjà en un avant-goût des jours froids.

L'influence des prénoms dans la vie

JOSEPH

Étymologie: du latin "Joseph" (accroissement).

D'une louable prudence, les Joseph ne s'engagent sur un chemin qu'après avoir tâté le terrain plusieurs fois.

Peu de vivacité dans l'intelligence, mais une intelligence réfléchie. Ils paraissent "bon enfant" sans être très aimables.

Gais sans expansion. Peu sensuels, ils sont des modèles de fidélité.

NOS MEILLEURS VOEUX

—A Mme Wilbrod Bastien, qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance de la part de toute sa famille.

—A M. et Mme D.-M. Charbonneau, 4453, rue Christophe-Colomb, à l'occasion de leur 22^{ème} anniversaire de mariage, de la part de leurs enfants et des employés de la Compagnie d'Assurance-Feu Equitable.

—A Mme M. Lalleur, de la rue Mentana, qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance, de la part de sa fille, son garçon et ses deux petits-enfants, ainsi que son frère, M. A. Martineau.

—A Mlle Fernande Blodéan, qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance, de la part de sa famille.

—A M. Joseph Isabelle, 593, rue Valois, qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance, de la part de ses enfants, Simone et Germaine, et de tous ses amis.

—A M. et Mme Paul A. Roussel, de la rue Casgrain, qui célèbrent, aujourd'hui, leur 17^{ème} anniversaire de mariage, de la part de leur fils adoptif, Jean-Paul.

Ce chapeau de l'an dernier peut être remodelé

Les calottes hautes

Le point, évidemment caractéristique entre tous, des chapeaux inédits, c'est la hauteur de la calotte, ou plus exactement la ligne en hauteur des chapeaux, car la calotte n'est qu'un des moyens d'obtenir cet effet, et c'est ce qui va quelquefois, nous tirer d'affaire.

Supposons que nous ayons un beau feutre de l'année dernière; nous penserons, tout d'abord, à le faire reformer. Si la calotte peut être suffisamment allongée, dans le sens "tronc de cône" ou "pain de sucre" voulu par la mode, le tour est joué... Nous avons un chapeau à la mode. Rappelons à nos jeunes lectrices combien il est facile d'ajouter de la hauteur à une calotte par la base en dissimulant une bande de feutre différent, ou même de sparterie noire, sous le ruban de garniture. Remarquons que, sur un chapeau, une différence de trois ou quatre centimètres de haut donne déjà un aspect tout différent à une calotte; il est, en général, assez facile, d'étirer une calotte en hauteur, surtout quand on peut prendre sur la largeur, ce qui est le cas avec les formes étroites et pointues en vogue actuellement.

Garnitures en hauteur

Mais il faut tout envisager: notre feutre ne peut pas être remis à la forme ni s'allonger en hauteur; que ferons-nous? Nous l'éleverons par la garniture.

O nobilité les mêmes effets de hauteur avec des coques de ruban un peu rigide; ou même avec des mouvements drapés pris dans le feutre lui-même, ce qui est extrêmement chic.

Les feutres ne s'y prêtent pas tous, assurément; il faut qu'ils soient de très belle qualité, coupés

sans être mous et un peu soyeux de préférence. Mais il peut se faire que nous possédions un grand feutre à passe importante, dans lequel nous trouverons assez d'"étouffe" pour faire une toque drapée en hauteur, à cornes ou à pointes de feutre. Rien de plus nouveau, de plus agréable à porter.

Mélanges de matières

N'oublions pas, dans cet aperçu rapide, la ressource admirable et très "à la page" que nous offre le mélange admis des matières élégantes: feutre et velours, feutre et panne, velours et fourrure, panne et gros-grain, antilope et plumes, etc.

Une calotte tout en plumes ou tout en fourrure est non seulement possible, mais même très recherchée. Les fourrures rases, comme le breitschwanz, l'astrakan, la loutre, sont évidemment les plus employées. Cependant, nous trouvons chez quelques créatrices d'avant-garde des calottes formées en partie de têtes de canards argentés ou bleus ou de queues de renards posées en poufs...

C'est une fantaisie passagère, mais que nous tenons à vous signaler pour son utilité, au même titre que le fond de calotte en peaux d'oiseaux (faisan doré, coq, cygne, grèbe, oiscaux des files multicolores) qui peut nous tirer d'affaire pour couronner un feutre défectueux.

CARTES ET BINGO

Une partie de cartes et bingo aura lieu, les lundi et mercredi, 19 et 21 octobre, à 8 h. p.m., en la salle du collège St-Etienne, 5916, rue Boyer, sous le patronage de M. le curé et au profit des œuvres paroissiales.

Bonne Fête

—A Pierre Deschênes, 1509, boulevard Gouin, qui célèbre aujourd'hui son 5^e anniversaire de naissance, de la part de son père et sa mère et ses grands-parents.

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, l'«Illustration Nouvelle», Case Postale 1480, Montréal.

STELLA J. — Stella a beaucoup d'imagination. La vie pour elle, ce n'est pas du tout ce qu'elle a rêvé, mais elle s'en console encore assez facilement quand l'amour veut bien passer, sur son chemin. Elle croit à l'effort, elle croit à la française et en la générosité. Alors je ne suis pas en peine pour son bonheur. Stella fera tout ce que son bonheur attend d'elle et elle saura faire le bonheur des autres.

JEANNOT P. — Jeannot me semble sérieuse pour son âge; elle me paraît encore posséder beaucoup d'expérience. Coup d'oeil sûr, de la volonté, jamais d'aigreur dans la tristesse qui la fait malheureuse parfois. Je remarque des aptitudes diverses, et le goût pour le travail quel qu'il soit. Ce n'est sûrement pas une paresseuse. Et pour ce qui est de la tendresse, elle en a pour consoler bien du monde.

QUE RESERVE L'AVENIR A SHIRLEY TEMPLE?

L'on se demande, à Hollywood, jusqu'où ira la petite Shirley Temple? Que lui réserve l'avenir? Déjà considérée, par plusieurs, comme la vedette No 1 de l'écran, il est donc évident que Shirley a un brillant avenir devant elle. Une question se pose toutefois: "De quel côté se dirigera-t-elle? De quel talent se servira-t-elle pour accélérer son ascension?"

Devendra-t-elle une grande actrice? Une grande chanteuse? Ou encore, une grande danseuse? Car, on le sait, Shirley possède aujourd'hui ces trois talents. La petite vedette des studios 20th Century-Fox, dont le dernier film "Dimples" prendra l'affiche du Capitole demain, pour une semaine, a déjà un bagage de connaissances que bien des artistes aimeraient posséder. Chaque fois qu'elle arrive au studio, sa hâte de commencer à travailler étonne même son propre directeur. Voilà une preuve de sa détermination à atteindre un rang encore plus élevé que celui qu'elle occupe déjà.

A l'orphelinat Saint-Arsène

C'est aujourd'hui le 15 octobre qu'aura lieu dans la salle de l'Institution 7321 Christophe-Colomb, la 4^e grande partie de cartes annuelle organisée par l'Amicale des Anciens de l'O.S.A. sous la présidence de M. l'abbé Emile Léonard, aumônier de la maison.

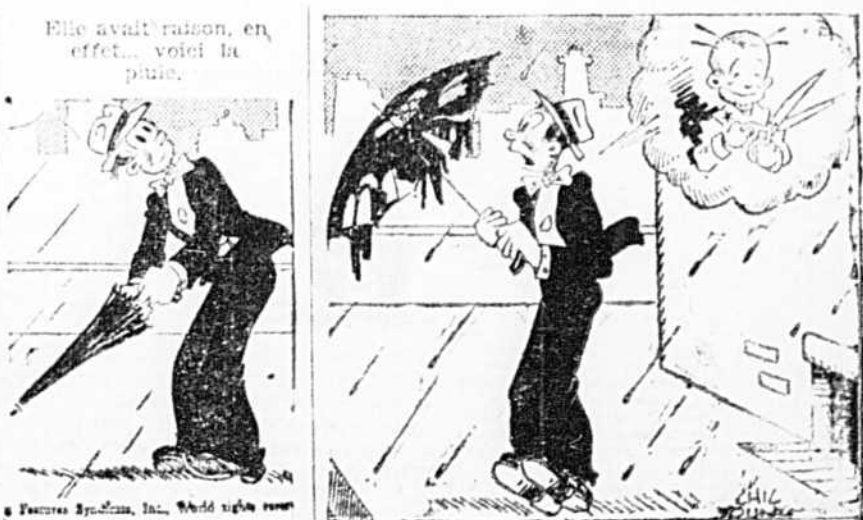
Il y aura un prix par table, en plus 199 prix de présence. Des surprises sont réservées pour tous.

Informations et billets 7321, C. Colombe. Tél.: Réscent 8750.

BLONDINETTE —

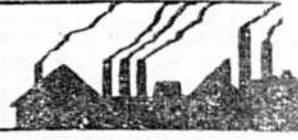


— Averses locales





DANS LA FINANCE



Léger volume d'échanges à Montréal

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 81 ouest, rue Notre-Dame.

| Ouv. | Haut | Bas | Fer. |
|-----------------|------|------|------|
| Ass. Breweries | 94 | 94 | 94 |
| Bawlf Grain | 24 | 24 | 24 |
| Bell Telephone | 152 | 152 | 151 |
| Brazillan Tr. | 164 | 164 | 152 |
| H. C. Power A | 351 | 351 | 351 |
| do B | 53 | 53 | 53 |
| Eldo Products | 491 | 491 | 491 |
| Bathurst P. P. | 144 | 144 | 144 |
| Bruck Silk | 94 | 94 | 94 |
| Can. Cement | 81 | 81 | 81 |
| do priv. | 83 | 83 | 83 |
| Can. Car | 104 | 104 | 104 |
| do priv. | 221 | 221 | 221 |
| Can. Steam pr | 84 | 84 | 84 |
| Cocksbut Pt. | 54 | 54 | 54 |
| Cons. Smelters | 61 | 61 | 61 |
| C. Nor. Power | 254 | 254 | 254 |
| Can. Celanese | 29 | 29 | 29 |
| do priv. | 128 | 128 | 128 |
| Can. Bronze | 43 | 43 | 43 |
| C. H. Elect. pr | 504 | 504 | 49 |
| C. I. Alcohol A | 74 | 74 | 74 |
| do B | 6 | 6 | 6 |
| C. P. R. | 151 | 151 | 151 |
| C. Foreign In. | 29 | 29 | 29 |
| Crown Cork | 204 | 204 | 204 |
| Dist. Seagram | 234 | 234 | 234 |
| Dom. Brick | 484 | 484 | 484 |
| Dom. Glass pr | 154 | 154 | 154 |
| D. St. & Coal B | 74 | 74 | 74 |
| Dom. Textile | 72 | 72 | 72 |
| Dryden Paper | 104 | 104 | 104 |
| Dom. Coal pr | 19 | 19 | 19 |
| East. Bibles | 2 | 2 | 2 |
| Electrolix | 204 | 204 | 204 |
| Foundation | 224 | 224 | 224 |
| G. Steel Wares | 64 | 64 | 64 |
| Gurd | 54 | 54 | 54 |
| Gypsum | 124 | 124 | 124 |
| Goodyear pr. | 554 | 554 | 554 |
| Ham. Bridge | 81 | 81 | 81 |
| Hollinger | 134 | 134 | 134 |
| Howard Smith | 164 | 164 | 164 |
| do priv. | 98 | 98 | 98 |
| Imp. Tobacco | 11 | 11 | 11 |
| Int. Nickel | 62 | 62 | 62 |
| Int. Power pr | 94 | 94 | 94 |
| Jamaica P. S. | 334 | 334 | 334 |
| Lake of the W. | 354 | 354 | 354 |
| do priv. | 165 | 165 | 165 |
| Lank | 14 | 14 | 14 |
| Massey Harris | 54 | 54 | 54 |
| McCull Front. | 154 | 154 | 154 |
| M. L. H. & P. | 354 | 354 | 354 |
| do debs | 504 | 504 | 504 |
| M. Tramways | 84 | 84 | 84 |
| M. Cottons pr | 98 | 98 | 98 |
| N. Brewerles | 414 | 414 | 414 |
| do priv. | 43 | 43 | 43 |
| Nat. Steel Car | 234 | 234 | 234 |
| Niagara W. W. | 35 | 35 | 35 |
| Noranda | 654 | 654 | 654 |
| Ogilvie Flour | 230 | 230 | 230 |
| Ottawa Fw. pr | 104 | 104 | 104 |
| Power Corp. | 184 | 184 | 184 |
| Quebec Power | 21 | 21 | 21 |
| Regent Knitt. | 74 | 74 | 74 |
| St. Law. Corp. | 44 | 44 | 44 |
| do priv. | 174 | 174 | 174 |
| St. L. Paper pr | 48 | 48 | 48 |
| Shawinigan | 25 | 25 | 25 |
| Sher. Williams | 234 | 234 | 234 |
| do priv. | 120 | 120 | 120 |
| S. Can. Power | 134 | 134 | 134 |
| S. et of Can. | 694 | 694 | 694 |
| do priv. | 614 | 614 | 614 |
| Saguenay pr. | 1004 | 1004 | 1004 |
| Tuckett T. pr | 157 | 157 | 157 |
| Teoke pr | 15 | 15 | 15 |
| Via B. Corp. | 170 | 170 | 170 |
| Wabasso C. | 26 | 26 | 26 |
| Whitper M. | 4 | 4 | 4 |
| do priv. | 4 | 4 | 4 |

BANQUES

| | | | |
|--------|-----|-----|-----|
| Canada | 58 | 58 | 58 |
| Royale | 183 | 183 | 183 |

Totaux des ventes:
 Industriels: 68,795 actions.
 Mines: 120,374 actions.

Moyennes de la journée:
 20 utilités: 73.5 — 0.220.
 20 utilités: 86.7 — 0.4.
 20 combinés: 83.9 — 0.2.

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

Le Gouvernement de la Province de Québec donne avis, par les présentes, qu'il a, en vertu de l'article 7 de la dite loi, déposé au bureau du Ministre des Travaux publics à Ottawa et aux bureaux du registraire de la division de Montréal et de Ste-Rose, de la division de Québec, une description de l'emplacement et les plans du pont qu'il se propose de construire sur la Rivière des Prairies, dans le prolongement du Boulevard Pie IX, en face du lot No 65 de la paroisse du Sault-au-Roulet et du lot No 108 de la paroisse de St-Vincent de Paul.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, que le Gouvernement de la Province de Québec, en vertu de l'article 7 de la dite loi, fera sa demande au Ministre des Travaux Publics, dans son bureau de la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans ci-dessus mentionnés et pour obtenir la permission de construire le dit pont.

Donné à Montréal ce dixième jour d'octobre 1936.

Le Gouvernement de la Province de Québec, par S. A. Baulne, Ingénieur-conseil.

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 81 ouest, rue Notre-Dame.

| Ouv. | Haut | Bas | Fer. |
|------------------|------|-----|------|
| Abdul P. & P. | 32 | 32 | 32 |
| do 65 pr. | 214 | 214 | 214 |
| Asbestos | 75 | 75 | 75 |
| Bathurst P. B | 54 | 54 | 54 |
| Benharolds | 34 | 34 | 34 |
| Brewing Corp. | 24 | 24 | 24 |
| do priv. | 124 | 124 | 124 |
| Br. Amer. Oil | 234 | 234 | 234 |
| Can. Vinegars | 204 | 204 | 204 |
| Can. Wineries | 3 | 3 | 3 |
| Can. Vickers | 54 | 54 | 54 |
| do priv. | 37 | 37 | 37 |
| Cat-Mil Macd | 9 | 9 | 9 |
| do priv. | 124 | 124 | 124 |
| Cons. Paper | 71 | 71 | 71 |
| Dom. Tar | 10 | 10 | 10 |
| do priv. | 95 | 95 | 95 |
| David & Fr. B | 75 | 75 | 75 |
| Donnacona "A" | 104 | 104 | 104 |
| do "B" | 104 | 104 | 104 |
| Dom. Stores | 11 | 11 | 11 |
| E. Patris pr | 114 | 114 | 114 |
| Ford A | 25 | 25 | 25 |
| Fraser | 24 | 24 | 24 |
| do (Voting) | 25 | 25 | 25 |
| Home Oil | 104 | 104 | 104 |
| Imperial Oil | 224 | 224 | 224 |
| Int. Paints | 7 | 7 | 7 |
| do priv. | 19 | 19 | 19 |
| Int. Petroleum | 364 | 364 | 364 |
| Int. Utilities A | 114 | 114 | 114 |
| do B | 150 | 150 | 150 |
| Melchers A | 104 | 104 | 104 |
| Mitchell Rob. | 104 | 104 | 104 |
| Massey Har. pr | 304 | 304 | 304 |
| Page Hersey | 97 | 97 | 97 |
| Price Bros. | 144 | 144 | 144 |
| do priv. | 69 | 69 | 69 |
| Reliance Gr. | 54 | 54 | 54 |
| Royalite Oil | 30 | 30 | 30 |
| Walkers | 42 | 42 | 42 |
| Walkerville B. | 25 | 25 | 25 |
| Western | 194 | 194 | 194 |

MINES

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 81 ouest, rue Notre-Dame.

METAL-ARGENT

L'ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange hier, était:

| | |
|-----------|---------|
| Octobre | \$44.54 |
| Novembre | 44.55 |
| Décembre | 44.55 |
| Janvier | 44.55 |
| Février | 44.55 |
| Mars | 44.55 |
| Avril | 44.55 |
| Mai | 44.55 |
| Juin | 44.55 |
| Juillet | 44.55 |
| Août | 44.55 |
| Septembre | 44.55 |

Vente: 0 lot — 0 once.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par David Donker, No 1193 St-Dominique, pour permission de maintenir un garage public, sur le lot No 301-1, Quartier Crémazie, No 1191 St-Dominique.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à

J. ETIENNE GAUTHIER,
 Greffier de la Cité.
 Montréal, 15 octobre 1936.

Reprises modérées enregistrées hier à Wall Street

Le volume d'échange a continué d'être plutôt léger, sur le marché local hier. Le ton maintenu a été irrégulier. Il y eut amélioration vers la fin, après un début chancelant.

Cons. Smelters a été parmi les plus en évidence, ses titres gagnant 3 1-2 points à 64, un nouveau sommet. C'est le meilleur niveau auquel se soient tenus ces titres depuis 1929, alors que les anciens titres touchèrent 576. Après être montés jusqu'à 64, hier, ils sont tombés à 62 5-8 pour ensuite terminer à 63 1-4, avec un gain de 2 3-4 points.

Int. Nickel, Noranda, Brazillan et C.P.R., ont subi de légères pertes. Certains titres ont par contre été assez solides, notamment Price Bros., et Donnacona dans le groupe de l'industrie du papier et les titres privilégiés de Canada Cement, ceux-ci faisant un gain de 2 points à 89 1-2, un nouveau haut prix.

Lake of the Woods a fait un mauvais pas, subissant une perte de 2 points à 32 1-4, pour ensuite se rattraper et reprendre, à peu près, tout le terrain perdu.

A WALL STREET

NEW-YORK, 14. — Le marché de New-York enregistrait des reprises modérées aujourd'hui, grâce à l'appui fourni par quelques vieilles vedettes. Les ventes des premières opérations étaient absorbées sans trop de difficultés et sous l'égide d'American Telephone, Western Union et Santa Fe, plusieurs vedettes des dernières semaines se redressaient durant la dernière heure. Le mouvement n'avait pas toutefois la vigueur des séances précédentes. Le volume des échanges pour la journée dépasse 1,800,000 actions. La séance était l'une des plus paisibles des deux dernières semaines.

Les emprunts convertibles s'appréciaient au marché des obligations. Le blé se hissait à Chicago de 1 à 1 1-2 cent le boisseau et le maïs était inchangé à 3-8 plus haut. Les contrats à terme dans le coton accusaient une bonne demande. Les changes étrangers étaient paisibles.

Les ventes dominaient durant la matinée et étaient passablement bien distribuées. Les échanges ralentissaient à la moindre tendance réactionnaire toutefois et les acheteurs dominaient par la suite dans les titres les plus déprimés. L'activité augmentait durant la quatrième heure.

RENDEES

Fourni par BRAULT & CHAPUT, 482, rue St-François-Xavier

BEURRE

| | | |
|------------------------|----------|---------|
| Québec | Ouv. | Ferm. |
| Qué., juillet Insp. | 234 | 234-234 |
| Ventes: | | 234-T |
| Québec, juillet, Insp. | 300-334. | |

OEUFS

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Ontario: | | |
| "A" gros | -40 | -40 |
| "A" moyens | -38 | -38 |
| "A" poulettes | -29 | -29 |

McWATTERS. — La production totale des mines McWatters pour le trimestre finissant le 30 septembre fut de \$139,468, alors que dans le trimestre précédent, elle s'était portée à \$153,360. Durant cette période, 8,924 tonnes de minéral ont été soumises aux procédés d'extraction.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Fournis par BURKE, DANSENEAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

| Ouv. | Haut | Bas | Fer. |
|----------------|------|------|------|
| Acme | .12 | .12 | .11 |
| Ajax Oil | .45 | .45 | .45 |
| Ashley | .09 | .09 | .09 |
| Braerlone | 9.40 | 9.45 | 9.40 |
| Barry Holl. | .054 | .054 | .054 |
| Base Metals | .27 | .27 | .26 |
| B. S. Pioneer | 7.30 | 7.40 | 7.30 |
| Bobjo | .25 | .28 | .25 |
| Castle Tr. B | 1.30 | 1.30 | 1.30 |
| Cent. Patricia | 3.90 | 3.90 | 3.80 |
| Com. Pete | .07 | .07 | .07 |
| Conlagas | 3.25 | 3.25 | 3.25 |
| Dome Mines | .53 | .53 | .53 |
| D. Explorers | .064 | .064 | .064 |
| Falconbridge | 104 | 104 | 104 |
| Granada | 324 | 324 | 324 |
| Hollinger | 134 | 134 | 134 |
| Homestead Oil | .34 | .34 | .33 |
| Howey Gold | .70 | .71 | .70 |
| Int. Nickel | .614 | .614 | .614 |
| Lake Shore | .554 | .554 | .554 |
| Kirkland Lake | .57 | .59 | .56 |
| Macassa | 4.45 | 4.55 | 4.45 |
| Can. Malartic | 1.32 | 1.32 | 1.32 |
| McIntyre | 394 | 394 | 394 |
| Moffatt Hall | 9-11 | | |
| Nipissing | 2.40 | 2.10 | 2.40 |
| Noranda | 654 | 654 | 654 |
| Premier Gold | 3.13 | 3.15 | 3.12 |
| Reno Gold | 1.31 | 1.31 | 1.28 |
| Read Authier | 3.70 | 3.70 | 3.65 |
| San Antonio | 1.85 | 1.85 | 1.81 |
| Sherritt G. | 1.65 | 1.72 | 1.64 |
| Sherritt G. | 1.65 | 1.72 | 1.64 |
| Siscoe | 4.30 | 4.35 | 4.30 |
| Stadacona | .64 | .64 | .64 |
| Sudbury Basin | 5.20 | 5.45 | 5.15 |
| Sylvanite | 2.93 | 2.99 | 2.93 |
| Thompson Cad. | .96 | .96 | .94 |
| Teck Hughes | 5.75 | 5.75 | 5.70 |
| Towagmac | .78 | .78 | .78 |
| Watte Amulet | 1.65 | 1.65 | 1.69 |
| W. Hargreaves | 7.75 | 7.80 | 7.70 |
| Wayside | .19 | .19 | .19 |

HORS-LISTE

| | | | |
|----------------|------|------|------|
| Big Missouli | .49 | .50 | .49 |
| Cent. Manitoba | .25 | .25 | .21 |
| Chem. Res. | .76 | .76 | .76 |
| Coast Copper B | 2.60 | 2.60 | 2.60 |
| Coniarum | 1.80 | 1.80 | 1.79 |
| Eldorado | 1.32 | 1.38 | 1.30 |
| East. Crest B | .07 | .07 | .07 |
| Home Oil | 1.00 | 1.00 | .95 |
| Hudson Bay | .294 | .294 | .284 |
| Kirk. Hudson | 1.10 | 1.10 | 1.10 |
| Norden | .15 | .14 | .15 |
| Pend'Oreille B | .744 | .744 | .744 |
| Royalite | .30 | .30 | .30 |
| Treadwell-Y B | .35 | .35 | .35 |
| Ventures | 2.33 | 2.39 | 2.33 |

CURB

Brownlee 1-2
Brett .11
Canadian Kirk 2-3
Kirkland Town .19

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par CADIEUX & LANDON, courtiers en valeurs, 28-30 ouest, rue St-Jacques, PL. 98278

| | Offre | Dem. |
|--------------------|-------|------|
| Algold | .41 | .44 |
| Albany River | .68 | .66 |
| Ardeen | — | .20 |
| Athona | .29 | .32 |
| Bankfield | .98 | 1.02 |
| Baller | .034 | .05 |
| Big Master | — | .30 |
| Bousquet | — | .12 |
| Capital Ronyn | .14 | .16 |
| Casey Summit | .27 | .29 |
| Clipple Creek | .40 | .50 |
| Crown Reserve | .08 | .10 |
| Canlptau | .19 | .22 |
| Darwin | .37 | .41 |
| Dorval Siscoe | .44 | .47 |
| Dunlop Cons | — | .12 |
| Franklin | .025 | .054 |
| Garnet L. L. | .105 | .114 |
| Gilbee | .033 | .043 |
| Gold Eagle | — | .82 |
| Gold Range | .054 | .07 |
| Harricana Amal. | .15 | .17 |
| Hudson Patricia | .154 | .174 |
| Island Lake | — | .06 |
| Johnson Nipigon | .05 | .06 |
| Jellicoe Long Lac | .19 | .21 |
| Leroy | .06 | .064 |
| Lapa Cadillac | .71 | .72 |
| Lakehill | .20 | .22 |
| Lefloch Gold | .60 | .61 |
| Lafayette L. L. | .05 | .06 |
| McCaugh Red Lake | .15 | .19 |
| McFarlane L. Lac | .054 | .07 |
| Moffatt Hall New | — | .18 |
| do Old | .06 | .064 |
| Madsen | .97 | 1.03 |
| Malartic Lakeshore | .34 | .37 |
| Mat-A-Lac | — | .19 |
| Mosher | .57 | .58 |
| Magnet Lake | .09 | .11 |
| Obalski | .19 | .22 |
| Oklend Gold | .37 | .40 |
| Ortolo | .054 | .064 |
| Oleary Malartic | .14 | .17 |
| Opemiska Copper | — | .92 |
| Potter Doal | .044 | .05 |
| Queen Label | .06 | .08 |
| Red Crest | .73 | .76 |
| Red Gold | — | .20 |
| Ronda Gold | .32 | .35 |
| Rice Lake | .03 | .04 |
| Rubec | .09 | .11 |
| Sringer Sturgeon | .10 | .12 |
| Siscoe Extension | .194 | .21 |
| Sturgeon River | .58 | .55 |

M. J.-N. Cartier, directeur de Stevenson & Scott

M. Cartier, membre d'une illustre famille canadienne-française, est connu dans tout le Canada comme l'un des pionniers de la radio en notre pays et comme journaliste. Il débuta dans la T.S.F. dès 1907, alors qu'il était avec la com-



M. J.-N. CARTIER, ancien vice-président de la Commission Canadienne de la Radio, qui vient d'être nommé directeur actif de Stevenson & Scott Limited, agence de publicité à Montréal.

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGVIN & CIE
225 ouest, rue Notre-Dame

| | Ferm. |
|----------------------------|---------|
| At. Reduction | 768 |
| Allied Chemical | 233 1/2 |
| American Can | 127 |
| American & For. Power | 7 |
| American Power & Light | 12 |
| American Smelting | 89 |
| American Water Works | 154 |
| American Tel. & Tel. | 159 |
| Anacosta | 42 1/2 |
| Atchafalpa | 87 1/2 |
| Atlantic Refining | 28 1/2 |
| Auburn | 35 1/2 |
| Baldwin Locomotive | 52 |
| Baltimore & Ohio | 25 1/2 |
| Bethlehem Steel | 75 1/2 |
| Canadian Pacific | 152 |
| Commercial Solvents | 160 |
| Chrysler Motors | 125 1/2 |
| Columbia Gas & Electric | 150 |
| Consolidated Gas of N.Y. | 45 1/2 |
| Corn Products | 70 1/2 |
| Commonwealth Southern | 27 |
| Curtiss-Wright | 64 |
| Dupont | 107 1/2 |
| Douglas Aircraft | 70 1/2 |
| Elect. Power & Light Corp. | 14 1/2 |
| Freeport Texas | 26 |
| General Foods Corp. | 39 1/2 |
| General Motors | 71 1/2 |
| General Electric | 15 1/2 |
| Hudson Motors | 18 |
| Int. Tel. & Tel. Co. | 12 1/2 |
| Kennecott Copper | 52 1/2 |
| Loews Theatres | 54 1/2 |
| Montgomery & Ward | 54 1/2 |
| Nash Car Co. | 15 1/2 |
| New York Central | 48 1/2 |
| National Power Light | 11 1/2 |
| North American | 31 1/2 |
| Packard Motors | 12 1/2 |
| Pennsylvania R. R. | 43 1/2 |
| Phillips Petroleum | 44 1/2 |
| Pub. Serv. New Jersey | 46 1/2 |
| Radio Corporation | 109 |
| Remington Rand | 19 1/2 |
| Republic Iron & Steel | 25 1/2 |
| Sears Roebuck | 94 1/2 |
| Simmons Bed | 44 1/2 |
| Southern Ry | 25 |
| Standard Brand | 17 1/2 |
| Standard Gas & Electric | 7 1/2 |
| Standard Oil of New Jersey | 64 1/2 |
| Soco Vacuum Oil | 16 1/2 |
| Studebaker | 13 1/2 |
| Texas Corp. | 42 1/2 |
| Union Pacific | 142 1/2 |
| United Aircraft | 24 1/2 |
| United Gas Improvement | 14 |
| U. S. Rubber | 37 1/2 |
| U. S. Industrial Alcohol | 40 1/2 |
| U. S. Steel | 76 1/2 |
| Vanadium | 23 1/2 |
| Western Union | 88 |
| Westinghouse | 150 |
| Woolworth | 61 1/2 |

— Je suis contre les "racketeers" dans la haute finance autant que je suis contre les "racketeers" dans la pègre. — George N. Peck.

NOS PROFESSIONNELS

Ed. Masson, B.C.L., L. Crivier, LL.B.

EDOUARD MASSON
AVOCAT

152 EST, RUE NOTRE-DAME
Tél: HARbour 9279

ERNEST GOHIER
B.A. Sc. Ag. M. E.
INGENIEUR-CONSEIL et
ARPEUTEUR GEOMETRE

10 EST, RUE ST-JACQUES
Tél. PLateau 3014

J.-H. NAULT
NOTAIRE

57 OUEST, RUE ST-JACQUES
Bureau: Tél. HARbour 5020
Résidence: Tél. DEXter 7752

Rés.: 6 Beaubien est — Crescent 6493

PAUL M. AUBUCHON
AVOCAT

de l'étude légale
Seguin, Germain & Aubuchon

4 est, rue Notre-Dame. Suite 505
Tél. PLateau 8443

Rés.: 1280 Visitation — CHerrier 6608

EUGENE SIMARD
B.A., LL., L. — AVOCAT

Soiété légale: Trudel & Simard

Imm. La Sauvegarde — Ch. 41
Bureau: MARquette 1937-1938
MONTREAL

Nos Professionnels

LABELLE, DUPUIS & LAFONTAINE

PAUL-E. LAFONTAINE
AVOCAT

Chambre 708-709
159, ouest, rue Craig
PLateau 6818

Antoine Lamarre — Philippe Lamarre

LAMARRE & LAMARRE
AVOCATS

Edifice "La Sauvegarde"
152 est, rue Notre-Dame
Bureau: Tél. HARbour 7235

IVAN SABOURIN
B.C.L. AVOCAT

Substitut du Procureur-Général

132 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. PLateau 6181 - 8019

Tél. PLateau 5241-5242

ANTHIME FORTIN
LL.L., C.R. AVOCAT

Suite 1004
10 ouest, rue Saint-Jacques

PLateau 2373

HERVE ROCH
C.R. AVOCAT

Etude légale — Suite 410
10, ouest, rue St-Jacques

Rés.: 8059, St-Denis — DU. 5109

F.-EUGENE THERRIEN
AVOCAT

Edifice Métropole — Suite 501
4 est, rue Notre-Dame
Tél. HARbour 7206*

HON. T. J. COONAN, C.R.
REGINALD PLIMSOLL, C.R.

COONAN & PLIMSOLL
AVOCATS

210 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 5273

Rés. 3825 Marlowe DE. 7598

Me GERALD ALMOND
AVOCAT

Avocat de la Commission des Liqueurs

507, Place D'Armes
Tél. MARquette 7505

MARIUS LAFONTAINE
AVOCAT

5 est, rue St-Jacques
MARquette 3669

DUSSAULT, CADOTTE, LAFONTAINE

Résidence: 5631 Durocher, Outremont
CALumet 6913

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT

Edifice Thémis
10 St-Jacques Ouest Chs. 308-9
Bureau: Tél. HARbour 1149

BIOGRAPHIE DE L'HONORABLE PAUL SAUVÉ



(Photo Dumas)

HON. PAUL SAUVÉ
Orateur de la Chambre

IL N'EST pas nécessaire de remonter aux ancêtres de notre régime parlementaire, les Bédard, les Panet et les Papineau, pour trouver des exemples où les fonctions de législateur et de magistrat se transmettent de père en fils. Plus près de nous, nous avons notre jeune Orateur de la chambre, fils de l'hon. Arthur Sauvé, sénateur, ancien chef de l'Opposition provinciale et ministre des postes dans le cabinet Bennett. Il est l'un de ceux dont le nom restera gravé dans les annales de l'histoire canadienne. Nous avons ce fils qui saura continuer la belle route que lui a tracée son illustre père.

C'est à St-Benoit, dans le comté de Deux-Montagnes, le 27 mars 1907, que naquit Me Jean-Paul Sauvé, du mariage d'Arthur Sauvé et de Marie-Louise Lachaine, de St-Jérôme, fille du notaire Lachaine. L'hon. Paul Sauvé fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et au collège Ste-Marie; son droit à l'Université de Montréal. Il est bachelier ès arts et bachelier en droit de cette institution. Admis au barreau en juillet 1930, il a d'abord pratiqué seul dans la métropole, puis a formé au début de 1931, une étude légale avec Me Maurice Désy, fils de l'hon. juge J.-A. Désy. L'hon. Paul Sauvé se spécialise en droit civil, maritime, et commercial.

Ardent partisan de la politique conservatrice, et orateur écouté, le comté de Deux-Montagnes le choisit comme député à l'élection complémentaire du 4 novembre 1930, et il fut réélu en 1931, lors des élections générales, avec une majorité augmentée.

Observateur, sincère et loyal, ayant avant tout l'intérêt des siens, il abandonna l'esprit de parti, et s'allia avec l'Union Nationale conduite par son ancien chef, notre premier ministre actuel, l'hon. Maurice Duplessis; mais après une lutte unique, il fut défait par M. Jean Rochon, candidat libéral, par la faible majorité de 14 voix. Le 17 août dernier il fut réélu par une majorité d'au delà de 500 voix.

Ses collègues, reconnaissant ses talents oratoires, le nommèrent président de la Chambre le 7 octobre 1936. L'hon. Paul Sauvé n'est marié que depuis le 4 juillet dernier à Mlle Luce Pelland. Il est Chevalier de Colomb. Ses récréations favorites sont les sports au grand air. Il a sa résidence à St-Eustache et son étude légale à 60 ouest, rue St-Jacques. — Albert GAZE.

C'est à St-Benoit, dans le comté de Deux-Montagnes, le 27 mars 1907, que naquit Me Jean-Paul Sauvé, du mariage d'Arthur Sauvé et de Marie-Louise Lachaine, de St-Jérôme, fille du notaire Lachaine. L'hon. Paul Sauvé fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et au collège Ste-Marie; son droit à l'Université de Montréal. Il est bachelier ès arts et bachelier en droit de cette institution. Admis au barreau en juillet 1930, il a d'abord pratiqué seul dans la métropole, puis a formé au début de 1931, une étude légale avec Me Maurice Désy, fils de l'hon. juge J.-A. Désy. L'hon. Paul Sauvé se spécialise en droit civil, maritime, et commercial.

Ardent partisan de la politique conservatrice, et orateur écouté, le comté de Deux-Montagnes le choisit comme député à l'élection complémentaire du 4 novembre 1930, et il fut réélu en 1931, lors des élections générales, avec une majorité augmentée.

Observateur, sincère et loyal, ayant avant tout l'intérêt des siens, il abandonna l'esprit de parti, et s'allia avec l'Union Nationale conduite par son ancien chef, notre premier ministre actuel, l'hon. Maurice Duplessis; mais après une lutte unique, il fut défait par M. Jean Rochon, candidat libéral, par la faible majorité de 14 voix. Le 17 août dernier il fut réélu par une majorité d'au delà de 500 voix.

Ses collègues, reconnaissant ses talents oratoires, le nommèrent président de la Chambre le 7 octobre 1936. L'hon. Paul Sauvé n'est marié que depuis le 4 juillet dernier à Mlle Luce Pelland. Il est Chevalier de Colomb. Ses récréations favorites sont les sports au grand air. Il a sa résidence à St-Eustache et son étude légale à 60 ouest, rue St-Jacques. — Albert GAZE.

BIOGRAPHIE DE Me MAURICE DESY



Me Maurice Désy

Me MAURICE DESY est né le 11 mars 1903, fils de l'hon. juge J.-A. Désy, décédé, et de Virginie Bergeron. Il fit ses études classiques au collège de Trois-Rivières; au collège de Montréal, au collège Ste-Marie, des Pères Jésumites; et son droit à l'Université de Montréal. Durant son séjour à l'Université, Me Maurice Désy fut président des étudiants en droit. Admis au barreau de Montréal en 1927, il forma en 1931 une société légale avec l'hon. Paul Sauvé, président actuel de l'Assemblée Législative. Me Maurice Désy fut élu, en mai 1934, secrétaire du barreau de Montréal, et en septembre de la même année, membre de l'association du barreau canadien.

Travailleur infatigable, esprit cultivé, modeste, sincère, et dévoué aux intérêts des siens, Me Désy est l'un de ceux qui ont le plus travaillé, lors des élections du 17 août dernier, à faire triompher la cause qui était la sienne et celle du peuple. Me Maurice Désy est célibataire. Il demeure à Montréal et a son étude à 60 ouest, rue St-Jacques. — Albert GAZE.

Tél. PLateau 8419

J.-H. MICHAUD
AVOCAT

Avocat de la Commission des Liqueurs

Suite 814
Immeuble "Insurance Exchange"
276 ouest, rue Saint-Jacques

HARbour 4759

RAYMOND DUPUIS
AVOCAT

10 ouest, rue Saint-Jacques

Bureau: HARbour 7235

FERNAND CHAUSSE
B.A., LL.L., L. Sc. Soc.
AVOCAT

Immeuble "La Sauvegarde"
152 est, rue Notre-Dame

Domestic: Tél. ATLantio 1808

JEAN-C. MARTINEAU
LL.M. AVOCAT

Immeuble Thémis
10 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 0211

BERNARD LACASSE
B.A. LL.L.
AVOCAT

10, ouest rue St-Jacques Ch. 303
Tél. HARbour 3847

Le soir — 4897 rue Christophe-Colomb
Tél. FRontenac 4149

JACQUES FOURNIER
LL.L. AVOCAT

Substitut du Procureur-Général

750, rue St-Gabriel (Chambre 2)
Tél. HARbour 1334

HORACE GAGNE
AVOCAT

Tél. LANcaster 7614
189 Craig Ouest Suite 612

Louis-Joseph de la Durantaye
AVOCAT

Auteur du Traité de Faillite en la Province de Québec

4 est, rue Notre-Dame
Tél. PLateau 8112

John-E. Crankshaw
Substitut
du Procureur-Général

507 PLACE D'ARMES
Tél. MARquette 7505

J.-C. LAMOTHE, B.D.C., C.R.
J.-P. CHARBONNEAU, B.D.C.
N. CHARBONNEAU, B.D.C.
J.-L. CHARLEBOIS, LL. D.

Lamothe & Charbonneau
AVOCATS

Tél. HARbour 1196 - 1197 - 1198
Adresse télégraphique Western
"LACHAMP"
EDIFICE ALDRED — SUITE 905-910
507, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Discours de MM. Hamel...

(Suite de la page 3)

les domiciles. N'oublions pas que la servante reste, quant au salaire, à la merci du cruel principe de l'offre et de la demande".

M. Hamel cite à ce propos une parole de Pie IX. "Le gouvernement, je l'espère, verra à accorder aux employés civils des augmentations statutaires. Le défunt gouvernement n'a pas fait honneur à ses engagements envers son personnel."

L'ordre nouveau devrait rendre justice à l'employé civil.

"On a crié partout à la centralisation des richesses; c'est peut-être la plus grande menace pour la société. Améliorons le salaire de l'ouvrier et nous serons étonnés des résultats. On parle avec facilité du juste salaire et l'on oublie trop les charges fixes qui pèsent sur l'industriel et qui rendent impossibles pour lui, en maintes circonstances, les hausses de salaires."

LE CAPITAL

"Le gouvernement passera, je l'espère une loi générale permettant à une foule de municipalités de convertir leur dette obligatoire. La conversion des dettes publiques à un taux d'intérêt inférieur permettra à toute municipalité sur le point de la faillite, de boucler leur budget ou amortir leurs dettes. Si l'on parvenait à diminuer les taxes municipales, on dégrèverait l'industrie d'autant et l'on faciliterait la hausse des salaires."

"Si l'Etat pouvait forcer les banques à prêter à meilleur compte à l'industriel, le problème de la hausse des salaires serait simplifié. Et sur ce chapitre pour quelles raisons le gouvernement ne tenterait-il pas un effort pour venir en aide aux petits propriétaires écrasés par les charges hypothécaires trop onéreuses, pour ce que vaut aujourd'hui le loyer de l'argent."

"Le capital sain a pu souffrir. Le capital artificiel, lui, a subi de dures leçons, mais il est loin d'avoir reçu sa vraie punition, puisqu'il doit mourir si l'on veut sauver le capital sain."

"Ne serait-ce pas le temps que l'Etat exigeât de plus forts sacrifices de la part du capital-argent pour alléger la misère du capital humain?"

"Mettre le capital en demeure de cesser ses abus, c'est perdre son temps. Seul, l'Etat peut mettre le capital à la raison en employant des mesures énergiques que des trustards appelleraient extrémistes, contre les abus du capital; point de paroles mais de l'action. Et c'est ainsi que nous sauverons un imbécille qui se suicide sans le savoir."

L'ELECTRICITE

"Il faut que l'Etat devienne plus puissant que les monopoles qui le dominent. Dans cette province, il n'est pas de monopole plus abusif que celui de l'électricité. Dans le discours du Trône, le gouvernement émet un bon principe quand il dit que les ressources naturelles doivent servir le peuple et non l'asservir. S'il veut la réduction des taxes comme il l'annonce dans son discours-programme, il devra s'inspirer de l'expérience des pays qui ont su mater ce détestable monopole."

M. Hamel offre comme exemple la Suède qui a nationalisé l'électricité dès 1909. "Dans ce pays", dit-il, "les monopoles du sucre, du savon, du chocolat, de la farine, du caoutchouc, des ampoules électriques et de l'électricité ont tous été combattus par la concurrence de l'état ou de coopératives. Je pourrais vous en raconter long sur les luttes homériques soutenues par ce vaillant peuple pour se libérer de ses oppresseurs financiers."

"Quand donc aurons-nous comme ce peuple, le courage de prendre le seul moyen de vaincre les pirates artisans du communisme chez nous, les monopoleurs, les appauvrisseurs des masses? N'y aurait-il que les pays latins pour se laisser exploiter indéfiniment par les monopoles? Voyez l'exemple de l'Angleterre qui a mis toutes ses centrales électriques sous le contrôle d'une commission d'état."

"En réalité, si le présent siècle est celui de l'électricité", ajoute le Dr Hamel, "ce devrait être celui de la grande prospérité de la province de Québec. Mais il faut que nous nous dépoissions de nos fausses conceptions économiques, que nous comprenions que les centrales électriques doivent être la propriété de l'Etat."

"En Ontario, on a commencé à se débarrasser des entreprises privées dans le domaine de l'électricité dès 1906, date où l'Hydro a été fondé". M. Hamel cite aussi l'exemple de Westmount qui n'a pas voulu endurer le monopole de l'électricité. "Ils l'ont vaincu après 27 années de lutte", dit-il. "Voilà le résultat de l'esprit civique, de la ténacité et de la clairvoyance de l'Anglo-saxon."

"Les taux de l'électricité ont toujours baissé à Westmount avant de baisser à Montréal." Le député de Québec-Centre passe ensuite en revue l'histoire de la lutte entre le service municipalisé à Westmount et la Montreal Power.

"La nouvelle usine de Westmount ne fonctionne pas mais les Westmountais considèrent que leur dépense de \$200,000 sera vite remboursée pour eux. Vous trouvez encore là une nouvelle preuve que la concurrence seule peut régler le trust de l'électricité."

LES ETATS-UNIS

Puis, M. Hamel passe à l'exemple des Etats-Unis.

"La moyenne établie, dit-il, dans les municipalités par la Tennessee Valley Authority pour service domestique est maintenant de 2 2-10 sous alors que dans les Etats-Unis, la moyenne générale est de 5 2-10 sous." Le député de Québec-Centre cite des statistiques au sujet des récents développements survenus à Boulder Dam, de la Grande Colombie.

En résumé, M. Hamel dit qu'aux Etats-Unis, tous les endroits où l'électricité se vend meilleur marché sont incontestablement ceux où le service de l'électricité est municipalisé ou nationalisé.

Puis le député de Québec-Centre passe ensuite successivement, de la Nouvelle-Zélande en Saskatchewan et de là, à Winnipeg pour en venir bientôt à la ville de Sherbrooke. En cours de route, il tient à citer un paragraphe de l'encyclopédie "Quadragesimo Anno" et des articles de l'"Action Catholique".

M. Hamel entre ensuite peu après dans le chapitre de l'électrification rurale. "En 1923", dit-il, "vous trouviez 9,000 milles de lignes rurales en Ontario alors que dans Québec, le total des lignes de transmission et de distribution rurale et urbaine se chiffrait à 11,137 milles de lignes."

"Nous produisons plus qu'Ontario et nous avons moins que le tiers de lignes de distribution. Il faut de toute nécessité entreprendre une campagne d'électrification rurale d'après un plan d'ensemble, dont l'exécution couvrirait une période de quinze années."

"Il faut abroger les trois bills de l'électricité adoptés par cette législature en 1935. Si vous voulez une preuve de l'inutilité de ces bills, prenez le cas de la ville d'Amos. Cette ville avait un contrat avec une compagnie privée. Ce contrat expirait le 29 mars. Dans ce contrat il y avait une clause qui disait qu'à l'expiration de la présente franchise, la ville aurait le privilège d'acheter tout le réseau de la compagnie. La ville a donc écrit à la Compagnie lui demandant de nommer des experts pour fixer le prix du réseau. La compagnie a refusé disant: "vous achetez en même temps un aqueduc que je possède sans quoi, je refuse de vendre."

"La Commission de l'Electricité a déclaré, sur cette affaire, qu'elle ne pouvait décider du litige entre la ville et la compagnie, à moins que toutes deux acceptent la Commission de l'Electricité comme arbitre. Voilà prouvé assez clairement l'inutilité de ces trois fameuses lois qui devaient tant nous donner."

"Qu'est-ce qui a poussé le député de Saint-Hyacinthe à accepter ces lois. Ce doit être sa grande dévotion au parti libéral. Il nous faut une nouvelle législation en matière d'électricité."

"Dépourvu des avantages de l'électricité, le cultivateur n'est-il pas voué à la misère et à l'ennui..."

"Le gouvernement doit sévir et si nous concurrençons le monopole électrique qu'on ne vienne pas dire que nous allons faire perdre les économies placées dans les compagnies d'assurance. C'est un vieil argument que celui de se cacher en arrière de la veuve et de l'orphelin. C'est l'argument que nous avons entendu invoquer ici par M. Taschereau. Mieux vaudrait pour la veuve qu'elle eut moins de ca-

pital de la compagnie d'assurance et que ses fils puissent s'établir, que de toucher certaines polices d'assurance pour vivre dans une société en banqueroute où ses fils ne pourront trouver aucun emploi. Nous ne demandons pas aux compagnies de rembourser le consommateur bien qu'en toute justice nous aurions droit de réclamer un remboursement pour les taux excessifs qui lui ont été imposés."

"Nous n'oserions pas demander tant de justice dans le paradis du brigandage qu'a été la province de Québec. Nous demandons simplement que l'on cesse de nous exploiter."

"Toute compagnie d'assurance sérieuse, qui a investi l'épargne des citoyens dans les actions ordinaires de ces entreprises, mériterait que ses directeurs fussent arrêtés pour malversation."

"Je connais des compagnies anglaises qui n'ont jamais voulu mettre un seul sou de l'épargne de leurs clients dans les entreprises hydro-électriques canadiennes. Que des particuliers comme nous, placent leurs épargnes dans ces entreprises, ça se conçoit. Nous n'avons ni comptables, ni experts pour analyser la capitalisation de ces compagnies."

"Mais, que de puissantes compagnies d'assurance confient l'argent à des compagnies aussi malhonnêtement capitalisées sans enquêtes, voilà qui est condamnable."

"La manoeuvre du trust de l'électricité avec les compagnies d'assurance a été exposée lors de l'enquête à Washington et j'ai la preuve du concubinage entre le trust de l'électricité et les compagnies."

Le Dr Hamel parle ensuite du rôle perfide de la presse. Il cite un article de la "Patrie" du 7 octobre 1936, et conclut que la presse est au service des trusts et qu'elle trompe sciemment l'opinion publique.

LA BEAUHARNOIS

"Maintenant pour terminer, dit-il, disons un mot de la Beauharnois. Avant d'entrer dans la lutte de l'Union Nationale j'avais obtenu de mes chefs, par écrit, la garantie qu'ils feraient la concurrence immédiate au trust de l'électricité et bien d'autres garanties encore qui, je l'espère, seront toutes respectées. Des malins ont répandu dans le public que j'avais exigé l'achat de la Beauharnois en 48 heures et des garanties écrites. Des garanties je n'avais plus à en demander, je les détenais."

Le Dr Hamel, ici, entreprend de rappeler la campagne électorale de 1931 et ses discours à la radio contre ce qu'il appelle le régime Taschereau. Plus loin, il dit: "En 1934, je collabore au programme de restauration sociale et j'écris le chapitre sur les trusts et la finance. Au chapitre des trusts, j'inscris sur la question de la finance, faire enquête sur la Beauharnois Power Corporation, la Beauharnois Company et la M. L. H. P. Cons." Et le député de Québec-Centre cite ce qu'il écrivait alors à ce sujet, pour dire en d'initiative qu'en 1934 il poursuivait toujours la même idée, nationaliser la Beauharnois."

"Le 31 juillet 1936, poursuit-il, j'ai parlé sur tout le réseau canadien-français, sous les auspices de l'Union Nationale, recommandant que la Beauharnois devienne propriété de l'Etat. J'ai parlé de la Beauharnois en maintes autres circonstances. L'étatisation de la Beauharnois s'impose tellement qu'un sénateur français, M. Perrier, président de la délégation française au congrès de l'Energie Electrique tenu à Washington, déclarait: "ce qui nous a le plus intéressé depuis notre départ de Paris fut notre visite à la Beauharnois. Nous ne pouvons qu'approuver les démarches de votre Dr Hamel et du maire Grégoire de Québec, quand ils veulent étatiser la Beauharnois. C'est d'ailleurs ce qui se fait en Europe."

"Quel intérêt pouvait avoir ce sénateur à se prononcer ainsi. Nous voulait-il du mal ou du bien? Cherchait-il à se rendre agréable envers le député de Montmagny et votre humble serviteur qu'il n'a jamais vu ni connu?"

"J'ai parlé l'an dernier, reprend M. Hamel, en cette Chambre des \$12,000,000 que Montréal payait de trop. Le trust a gardé silence. J'ai répété la même chose cette année et devant l'opinion publique éveillée, le trust craint. Immédiatement il a ridiculisé mes chiffres."

En terminant, le Dr Hamel déclare: "Je me suis battu pendant sept ans dans un but: vaincre le trust de l'électricité et arracher la



Photographie exclusive du plus jeune membre de la famille royale britannique, le prince Edouard de Kent, qui vient de célébrer son premier anniversaire de naissance. Cette photo a été prise à la demeure de ses parents, le duc et la duchesse de Kent, à Buckinghamshire

Chalout entend suivre...

(Suite de la page 5)

Corp., M. Beaudry Leman; aucun dans la Price Brothers; aucun dans la St-Lawrence Corp; 2 sur 6 dans la Donnacona Paper; MM. Georges Parent et Georges Garneau; aucun dans l'Anglo Pulp. Au total nous jouons le rôle de l'ouvrier du manoeuvre dans ces entreprises."

"Dans l'industrie électrique, 4e en importance, sommes-nous mieux partagés? Non, c'est un étranger, J. E. Aldred, de New-York, qui est le roi de l'électricité chez nous. Dans la Shawinigan Water and Power, nous comptons un seul administrateur sur 14. Notre représentation est passable dans les compagnies Quebec Power et Beauharnois Power, mais notre influence y est à peu près nulle."

"Ce sont des monopoles américains ou anglo-canadiens qui contrôlent aussi l'industrie du fer et de l'acier, très prospère dans Québec. Exemple: Dominion Steel and Coal Corp, Steel Corp, Algoma Steel Corp, General Steel Wares, trust auquel notre gouvernement vient de confier un contrat pour plaques d'automobiles et qui ne compte qu'un seul représentant français, M. le sénateur Donat Raymond."

L'AGRICULTURE

"Et l'agriculture, principale industrie canadienne-française. Celle-là nous échappe peu à peu. La majorité de nos Canadiens-français habitent des centres urbains. La plupart de nos terres sont lourdement hypothéquées. La pauvreté règne dans nos comtés ruraux. Le sol nous échappe. Que nous restet-il donc? Des compagnies de chemins de fer? Des compagnies de navigation? Elles sont la propriété du capital étranger. Des banques? Nous en avons deux et de si petites que notre gouvernement lui-même fait des affaires avec la Royal Bank of Canada. Nos mines, nos chutes d'eau, nos lacs et nos rivières sont trop souvent la propriété des américains."

"D'autres exemples vous seront fournis dans "Mesure de notre taille", de Victor Barbeau."

Ici, M. Chalout cite un texte de ce livre à l'appui de ses avancées.

"Cette situation tragique ne saurait durer. On peut voir ailleurs une poignée de capitalistes dominer et asservir une armée de pro-

société à ses griffes. Le mot modération n'a plus sa place, l'action ferme et rapide contre la dictature économique, dont le centre est incontestablement le trust de l'électricité, fera plus pour envoyer la bolchévisation du prolétariat que les conférences anti-communistes les plus étoffées."

Là-dessus, le Dr Hamel cite une conférence du cardinal Villeneuve et conclut: de la pitié, s'il en faut, ayons-en pour les petits voleurs parfois si excusables en ces temps de misères, mais allons-y de rigueur contre ces écumeurs, ces empoisonneurs de la société."

létaires. La différence de race et de religion, entre les uns et les autres, compliqués et aggrave singulièrement une population de 2.300.000 sous le joug d'une minorité étrangère à ses habitudes et à sa culture. Car, il est clair que le peuple en a assez de ce régime."

"La génération qui s'en vient ne tolérera pas de pareilles choses. La jeunesse est révolutionnaire. Qu'on fréquente les Jeunesses nationales, les Jeunes-Canada, les Jeunesses Patriotes, les Jeunes Séparatistes, etc, et l'on constatera, qu'à juste titre, ils sont exaspérés. L'avenir leur appartient. Ne l'oublions pas, c'est la jeunesse qui a porté l'Union Nationale au pouvoir. Si on allait la décevoir, elle l'attendrait pas 4 ans pour le faire savoir à qui de droit."

"Nous vivons en confédération. C'est nous qui avons voulu ce système politique pour des raisons nationales. Nos propositions furent acceptées par nos assemblées de 1867 de telle sorte, qu'il s'était alors constitué un véritable état canadien-français. Cet état ne pouvait subsister sans une certaine indépendance économique. Il appartenait donc à l'état de sauvegarder cette indépendance. Hélas, l'état manquait à son devoir. Nous affirmons donc que c'est le devoir d'un gouvernement d'Union Nationale de réparer les torts du passé. Cette politique ne constituerait pas une nouveauté. Viendrait-il à l'idée des gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick de légiférer principalement dans l'intérêt des minorités françaises? Nous avons le droit de "n'être pas gouvernés contre nous-mêmes". Comme l'affirme l'abbé Lionel Groulx, ce maître si écouté de la jeunesse, "Nous ne soulevons pas de préjugés". "Nous n'empêchons personne de vivre", comme disait encore l'abbé Groulx. Nous représentons près de 80 p. c. dans cette province et nous entendons contrôler les ressources naturelles dans une égale proportion. C'est notre droit."

"Ce sont là quelques-unes des idées de la jeunesse. Et c'est pour les mettre en application qu'elle a voulu un gouvernement d'union nationale."

"Si on allait la décevoir, elle ne prendrait pas 4 ans, je le répète, pour lui signifier son congé."

"Il faut commencer par mettre au pas les monopoles. Le discours du Trône qui contient par ailleurs des mesures excellentes me paraît trop vague sur ce point."

"Il faut peut-être attendre, mais si nous attendons ce n'est pas sans impatience. On a promis de nationaliser immédiatement les pouvoirs électriques, et c'est une tâche qu'on ne saurait différer. Je m'excuse de ma franchise. Elle m'est imposée par mon tempérament. Mes idées me tiennent à coeur. Ces idées sont celles de toute la jeunesse, et je prie mes collègues de vouloir bien les peser dans l'intérêt de nos mandataires communs."

Le DOMAINE SPORTIF

Hirsch Jacobs à la portée du record de victoires

Le fameux entraîneur de New-York a compté sa 144e victoire par le triomphe de Jesting alors que le record est de cent quarante-sept

NEW-YORK, 14. — La victoire de Jesting, avant-hier, à Jamaica a porté Hirsch Jacobs à trois victoires seulement du record de tous les temps, 147 vainqueurs sellés par un entraîneur, record qui a été établi en 1923 par C. B. Irwin. Jacobs aurait déjà surpassé ce total s'il obtenait crédit des victoires pour les chevaux qu'il a entraînés, mais qui sont sellés par d'autres entraîneurs, tel que dans le cas d'Amagansett, qui vient de remporter une victoire à Laurel, mais qui fut sellé par A. J. Bedell.

Action, un des chevaux faisant partie de l'écurie entraînée par Jacobs, autrefois un "plater" d'une valeur de \$1,000 est maintenant considéré comme supérieur à Cavalcade par le fameux handicapeur, Jack Campbell. Dans le handicap Continental, qui sera disputé samedi, Action a été chargé de 126 livres, à comparer à 116 pour Cavalcade, qui est maintenant retiré du turf. Comme question de fait, le fameux sept ans de Mme

reil, ont été l'objet de longues protestations de la part des spectateurs.

John T. Ireland, qui a occupé le poste de commissaire en chef durant la réunion de Mont-Royal, à Montréal, est parti pour sa résidence à Paris, Kentucky, où il demeurera jusqu'à l'ouverture de Fair Grounds, à la Nouvelle-Orléans, où une réunion de 105 jours s'ouvrira le jour d'Action de Grâces.



HIRSCH JACOBS

Jacobs est considéré comme l'égal de Top Row, qui défait Discovery à trois reprises et qui remportait le Handicap de Santa Anita, pour une bourse de \$100,000, l'hiver dernier.

Selon les indications actuelles, il sera chargé de la lourde pesanté pour l'épreuve de samedi, qui est pour une bourse de \$5,000 ajoutée, et qui sera disputée sur une distance d'un mille et un seizième. Count Arthur, auquel on a imposé 115 livres, sera apparemment son plus dangereux rival. Action vient de battre Count Arthur par un nez, dans le Manhattan, alors qu'il portait 122 livres contre 112 pour le cheval de Chicago.

NOTES DU TURF

Les directeurs de Laurel réalisent qu'ils ont actuellement dans Pompon la plus grande attraction du turf et font tout en leur pouvoir pour profiter de la présence du gagnant du Futurity. Lorsque "Humpty Dan" Clarke amena son protégé au Maryland, c'était avec l'intention de ne pas le faire courir avant le Futurity de la Nouvelle-Angleterre, qui sera disputé le 28 prochain, pour une bourse de \$25,000 ajoutée. Les directeurs sont bien déterminés à faire tout en leur pouvoir pour le faire participer à une épreuve préparatoire avant son départ, pendant que le fameux poulain fera un exercice entre deux courses samedi après-midi, si la piste est favorable.

Le camera en usage à Jamaica durant la réunion qui se poursuit actuellement est loin de satisfaire et les propriétaires de chevaux et les parieurs, et hier, quatre résultats déterminés par cet appa-

Entrées Sportsman's Park (Premier départ à 3 h. 15)

PREMIERE COURSE 5/8 furlongs. — Kissie 107, Sparkling Rose 122, Everybody 110, Humble Issue 110, Vishnu 115, Fanie 110, Valerie Jean 110, Mayor Holcombe 113, Ah Upset 115, Friend John 115, Ouray 110, Dark 115, Double Nugget 115, Pom-pous Peter 115, Macks Pal 112, Scout Brigade 113, Guffelano 115, Furtive 110.

DEUXIEME COURSE 5 furlongs. — St. Rose 107, Good Heritage 115, Sherabado 112, Keen Gloaming 115, Dark Girl 112, Much Wiser 115, Sheepman 115, Metropole 112, Luteen 115, Dark Prince 110, Countess Leigh 107, Trip 112, Cardibre 115, Annie Bane 112, Nim 115, Mibs 112, Johns Mae 112, Rita R. 112.

TROISIEME COURSE 6 1/2 furlongs. — Uncle Mike 115, Line Drive 112, Stolen Color 112, Jidac 110, Little Coquina 104, Our Patty 109, Bay Memor 115, Monks Gold 112, Cycaas 109, Tarping 115, Liquidation 112, Geraldine M. 109, Bonnie Dream 104, Spickeen 115.

QUATRIEME COURSE 7 furlongs. — Corties John 110, Jim McConnell 116, Anna V. L. 107, Harpen Belle 107, Funderburg 110, Charming Str 116, Wild Count 106, My Nominee 106.

CINQUIEME COURSE 1 1/4 mille. — a-Navanod 106, High Diver 98, Cold Water 109, a-Salaam 105, Countess Ann 110, Exponent 106, Eria 102.

a-Entrée C. E. Davison.

SIXIEME COURSE 6 1/2 furlongs. — Fleet Jest 112, Carus 112, Battling Eye 112, Outwit 109, Au Man 115, Eastern Ruler 115, Miss Princess 112, Colonial Lady 112, Exonerate 112, Dazzling 109, Bank Me 112, Election Maid 109, Femme 109, Tad 115, Morvue 115, Jeffrey 115, Talpan 112, Indiana Maid 109.

SEPTIEME COURSE 1 1/8 mille. — Later On 112, Discriminate 106, Obstrepereous 103, Defier 115, Signal Light 115, Captain Danger 112, Damascene 112, Burnt Trail 103, Attaquechee 111, Ricciardo 115.

HUITIEME COURSE 1 mille 70 verges. — Quick Delivery 111, Julia Grant 111, Hazel Eye 110, Temple Dancer 111, Pomphome 111, Office Girl 111, Bonnie Marita 116, Teenie R. 108, Diane S. 111, Adelaide A. 111, Carom Gal 111, Scotland Beauty 111, Spanish Hour 109.

NEUVIEME COURSE 5 furlongs. — Aliens 112, Jacobs Ladder 105, Ann's Baby 110, Covella 112, Wee Lukie 115, Sunny World 115, My Lady Love 110, Kanal 112, Quess 110, Risibility 115, Miss Rita 105, Koiey Bey 113, Commissioner Kennedy 115, Mucker 115, Hlo 112, Miss Flicker 105, Well Heeled 115, Mero 115, Matis 115.

Temps clair. Piste rapide.

Entrées Je Laurel (Premier départ à 1 h. 30)

PREMIERE COURSE 6 furlongs. — Aero 115, Rouget et Noir 115, Legsure 115, Caravan Queen 115, Melodianna 115, Happy Hazel 115, Toothpick 115, Black Sod 115, Millie M. 115, The Drum 115, Cantrite 115, Croonerette 115, Indiana 115, Transit Bird 115, Marinella 115, North Blaze 115, Teeden 115, Compliment 115.

DEUXIEME COURSE 2 milles. — Little Marty 129, a-Lawbreaker 142, Dunderlun 148, Blue Vision 139, Dark Supinet 141, Meredith 138, Danstock 142, a-McKinley B. 142, Snake Charmer 139, Quick Verdict 139, Matagain 143, Daffy 135, Postman Home 147.

a-Entrée Montpellier et Mme C. K. Bassett.

TROISIEME COURSE 6 furlongs. — Pretty Busy 100, She Knows 104, Miss Symphony 104, a-Balbony 105, High Torque 113, a-Fervid 109, Titian Kiddie 104, Sea Gull 109, b-Fair Sun 104, Sun Drops 109, Supreme Maiden 104, Iron Ore 102, Sleek 109, Betty Shaw 109, b-Banana 105, Glowing Coal 105, Barnstormer 109, Midnight Show 109.

a-Entrée Mme H. Good et Mme J. M. Black.

b-Entrée H. C. Allnut et D. F. Wageley.

QUATRIEME COURSE 1 mille 70 verges. — Att 105, Sandy Belle 102, Dixie Bee 102, Exaggeration 109, Sky Ride 106, Marge 107, Jamul 108, No Mistake 103, Miss Fern 994, Warned Off 103, Dunair 108, Saint 108, Forcet Not 108.

CINQUIEME COURSE 1 mille. — Fond Memories 105, Hi-Sweet 114, Sun Crax 102, Rollicker 110, Tontanna 110, Velled Lady 105, Prairie Prince 110, Blue King 102, Cloudy Weather 107.

SIXIEME COURSE 1 mille 70 verges. — Lone Miss 105, Sir Kal 115, Repeal 108, Steponit 110, Spartan Lady 103, Maple Mint 103, Poppymann 111, Jakovia 105, High Flag 100, Cantle 108, Balmacan 108, Oakhurst 103.

SEPTIEME COURSE 1 1/8 mille. — Pop Deck 116, Flying Falcon 105, Hard Chase 100, Taunton 107, Wandrel 113, Sit Out 102, Snobby Scamp 111.

HUITIEME COURSE 1 1/8 mille. — Tamboy 108, Pencader 111, Irish Vote 113, Dearzin 113, Famous Clayton 108, Trylurbria 108, Fire Mountain 107.

Temps clair. Piste rapide.

Entrées de Jamaica (Premier départ à 2 h. 30)

PREMIERE COURSE 5/8 furlongs. — Odd Girl 110, Flickering 113, Old Maid 113, Sword Queen 110, Rocky Margot 113, 113, Dark Accent 110, Lucky Jean 110, No Dust 110, Dickery Dock 113, Off and On 110, Better Servant 110, Octave 105, Chicanna 110, Night Watch 113.

DEUXIEME COURSE 6 furlongs. — Drawn Swodr 118, Social Error 102, Aroused 109, Flopsie 115, Bright Chance 111, Silver Lagoon 107.

TROISIEME COURSE 6 furlongs. — Rainland 112, Abaddon 108, Sammie 112, Eli Yale 112, Top Road 112, Danker Point 112, Mahdi 115, Your Honor 107, Merry Maker 112.

QUATRIEME COURSE 6 furlongs. — Sgt. Byrne 122, Stubbs 104, Marching Home 109, Fortification 112, Victorious Ann 109.

CINQUIEME COURSE 1 mille 70 verges. — Separator 110, Identical 105, Money Muddle 110, Blood 116, a-Count Up 107, Mariato 113, a-Night Out 107, Peerless Pal 110, Feleen 107, Stolen Tricks 105.

a-Entrée A. V. King et W. Longo.

SIXIEME COURSE 1 1/4 mille. — a-Gallant Miss 112, Pastry 115, a-Apprentice 117, Master Lad 111, Sang Froid 112, Sun Monk 111.

a-Entrée Mme E. D. Jacobs.

Temps menaçant. Piste bonne.

FET A GAGNE LE CESAREWITCH

NEWMARKET, 14. — Fet, de H. Hedges a aujourd'hui remporté la 97e reprise de la bourse Cesarewitch. Near Relation, appartenant à Sir Alfred Butt, s'est classé deuxième et Greyman dont S. Chew Hooper est le propriétaire a pris le troisième argent.

Vingt-quatre chevaux ont pris part à cette course de deux milles et demi. Le cheval du Capitaine W. P. Ahern, Nightap Tird, a été retiré quelques instants avant le démarrage. Fet est un cheval gris, âgé de cinq ans, produit par Sun-in Law et issu de Valda. Fet était conduit par le jockey Richardson et ne portait que 91 livres. Il a battu Near Relation par un cou. Une longueur a séparé Near Relation et Greyman. Le gagnant était coté à 10-1, les deuxième et troisième à 22-1.

Au début, tous les chevaux formaient un peloton, mais en prenant la ligne droite Carpet Night, Patrimony, Sho-Sem, Fonds de Caisse et Fet se sont écartés du peloton. Ce n'est qu'à six furlongs avant la fin que Fet a pris la tête suivit de près par Cho-Sem, Fonds de Caisse, Solar Bear, Rondo, Patrimony, Buckleigh et Near Relation.

Prenant la dernière ligne droite Fet menait, suivit de près par Near Relation, Greynam, Solar Bear, Hoplite et Jack Tar. Bien que faiblissant Fet a surmonté la poussée de Near Relation. Greyman a devancé Solar Bear qui s'est classé quatrième. Hoplite est arrivé cinquième; Jack Tar, sixième; Buckleigh, septième; Cho-Sem, huitième Weather-vane neuvième et Coup de Roi dernier.

* Lisez "L'illustration Nouvelle" tous les matins afin d'être bien renseigné.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

SAVAGE BEAUTY—Lente à se mettre au travail, et fortement secouée dès le début, s'est avancée avec force par la suite et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée et se rapprochait du vainqueur à la fin. Course à conditions spéciales pour pouliches.

ROLLICK—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée pour venir finir deuxième, battu seulement par un nez. Inscrit à \$1,200.

MERRYWOOD—Ce dernier, à l'intérieur de la piste durant toute la course, et faisant preuve de beaucoup de vitesse dès le début, a pris les devants au quart, a sauvé du terrain durant toute la course, mais ne put résister à la dernière charge du vainqueur et fut battu par un cou.

CHIEF CHEROKEE. — Lent à se mettre au travail et forcé de courir à l'extérieur de la piste afin de trouver une ouverture, a amélioré rapidement sa position par la suite, et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée, pour venir finir deuxième, battu seulement par une demi-longueur. Inscrit à \$5,000.

THIRTEEN Stars—Lente à se mettre au travail et en dernière position durant les six premiers furlongs, a amélioré rapidement sa position durant la dernière poussée, pour venir finir troisième, battue seulement par une longueur et un nez. Inscrite à \$3,000.

EPI WITCH —Très rapide au début, et retenue en arrière des premiers au début de la course, a pris les devants à la dernière courbe et bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de vitesse par la suite, ne put résister à la dernière charge du vainqueur et fut battue par une tête. Inscrite à \$1,000.

EPI WITCH—Très rapide au début, et retenue en arrière des premiers au début de la course, a pris les devants à la dernière courbe et bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de vitesse par la suite, ne put résister à la dernière charge du vainqueur et fut battue par une tête. Inscrite à \$1,000.

STEPINANNA—Très rapide au départ et envoyée en avant dès le début, a fait preuve de beaucoup de vitesse par la suite, pour prendre un bon avantage après six furlongs, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage par la suite, ne put résister à la dernière poussée du vainqueur et fut battue par un nez. Inscrite à \$1,600.

STILL ALARM—Lent à se mettre au travail et en dernière position à la demie, a amélioré rapidement sa position par la suite, et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée pour venir finir deuxième, battue par un cou et un nez. Inscrit à \$1,900.

Entrées de Rockingham (Premier départ à 1 h. 30)

PREMIERE COURSE 6 furlongs. — Phrixus 99, Make It 100, Two Edged 103, Starogun 109, Choice Goods 108, Westy's Duchess 105, Starry Night 100, Primer 113, Uppercut 108, Johnny Cake 108, Merovoch 112, Blind Luck 108, Memphis Lass 100, Midnight Flyer 105, Maid of Arches 104, Mary Stenson 101, Ina Dear 96, Prosecutor 113.

DEUXIEME COURSE 5/8 furlongs. — Telling You 108, Bob Charlie 110, Happy Nymph 101, Balm Marie 107, Bloddock 113, Pay Check 110, Rafter 113, Square 110, Candar 105, Fotuity 110.

TROISIEME COURSE 1 mille. — Terry On 101, Bristle 111, Arthur Metz 112, Johns Son 101, Captain Hull 111, Yankee Prince 107, Haasy Hannah 109, Behind Me 103, Bathsheba 103, Stepping In 106, Pampered 101, Blue Spur 106, Hold Out 98, Reigh Tetrach 106, Sweet Beauty 104.

QUATRIEME COURSE 6 furlongs. — Dorothy B. 109, Blue Day 109, Sure Hour 110, Happy Helen 104, Keokee 106, Infinita 108.

CINQUIEME COURSE 1 mille. — Ronfalon 108, Sir Rollie 108, Hadtoke 109, Kindacorn 101, Idle Along 106, Count Dean 111, Kerry Patch 109, Onruah 114.

SIXIEME COURSE 1 mille. — Copo 99, Donald Duck 102, High Explosion 106, Tell-wiek 100, Holluschickie 106, Wittless 96.

SEPTIEME COURSE 1 1/8 mille. — Thatch 111, Stealth 100, Anbelation 112, Union 111, Integrity 102, The Triumvir 112, Free 107, Orthoprism 111, Playmore 107, Moralist 102, Adamite 107, Hot Cake 106.

Temps clair. Piste rapide.

Entrées d'Houston (Premier départ à 3 h.)

PREMIERE COURSE 5/8 furlongs. — Parisian Witch 107, Golden Mission 112, Lady Chiquito 107, Lady Crusader 104, Miss Ward 102, Flo X. 102, Bagen May 107, Scintilla 106, Goldman 110, Scotina 102, Noble Tiller 107.

DEUXIEME COURSE 5/8 furlongs. — Scrambola 106, Rosy Doon 109, Hard Boiled 114, Agreeable 106, Masked Clown 112, Montaris 109, Rhombus 109, Moonman 109, Jessie D. M. 106.

TROISIEME COURSE 5/8 furlongs. — Wiccas 111, Kaf Finn 109, Muy Pronto 109, Flying Justice 09, Chienro Boy 114, Draco 112, Cheka 114, Playmay 104, Scrip Money 106.

QUATRIEME COURSE 5/8 furlongs. — Star Cluster 104, Misinformation 100, Nellie Mc 108, Albert Bear 111, Robin Hood 107, Old State 106, Pansy Ann 100.

CINQUIEME COURSE 5/8 furlongs. — Irish Wake 107, Mr. Blonde 107, Mokena 104, Debuture 105, Ina Count 108, Little Reigh 109.

SIXIEME COURSE 6 furlongs. — March Line 112, Joe 111, Emery 116, Frostbite 112, Chienro Boy 112, Dixie Fox 100, Major Greenie 108, Leroy 107, Barney Allie 111.

SEPTIEME COURSE 1 mille. — Strange Times 110, Red Rod 111, Cerro 109, Lady Confucius 97, Nevonah 114, Unlawful 118, World Over 106.

HUITIEME COURSE 1 mille. — Flight of Gold 110, Knight's Hope 109, I Bee 104, Sister Jean 109, Captain Logan 114, Schuis 104, Witchlore 107, Carl B. 109.

GIN SEVERY
 10 oz. 85¢ 20 oz. \$1.50 40 oz. \$2.65
 Mélangé et embouteillé au Canada, Port 10-D, Distillerie No 1

Septième victoire consécutive de Snow Fox

Le rejeton de Gallant Fox remporte la course principale à Jamaica hier.—Zay compte une deuxième fois au Maryland

NEW-YORK, 14. — Snow Fox, appartenant à H. W. Jackson, a remporté sa septième victoire consécutive, n'ayant pas connu la défaite depuis le 27 août dernier, alors qu'il a remporté la victoire dans le handicap classifié Inwood, classe C., le numéro principal de la matinée, aujourd'hui, à Jamaica.

Le rejeton de Gallant Fox l'a emporté sur Steelcutter, pendant que Prince Abbot finissait troisième. Gros favori, le trois ans de H. W. Jackson a rapporté un peu plus que un pour deux à ceux qui l'avaient supporté.

L'épreuve d'importance secondaire à la piste de New-York, cet après-midi, était le handicap classifié War Pennant, classe D, ouvert aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance d'un mille et un seizième, et Night Sprite, appartenant à Mme E. D. Jacobs, et entraîné par Hirsch Jacobs, a remporté la victoire sur Thorson, pendant que le favori, Split Second, finissait troisième.

Négligé des parieurs, le rejeton de Nocturnal a rapporté sept pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

AU MARYLAND

Le numéro principal de la matinée à Laurel cet après-midi était un handicap classifié, classe D, ouvert aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance d'un mille et soixante-dix verges, et Zay, appartenant à Mme R. H. Heighie, a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion en battant Silent Shot, pendant que Cantine Lass finissait troisième.

Calumet Dick, appartenant à E. K. Bryson, a remporté la victoire dans l'épreuve d'importance secondaire à cette piste, alors qu'il a battu Wise Sister, pendant que Conquer finissait troisième.

Gros favori des parieurs Calumet Dick a rapporté un peu plus que part égale à ceux qui avaient parié sur ses chances.

A SALEM

Le numéro principal de la matinée était un handicap à réclamer ouvert aux chevaux de trois ans et plus, et Furfiber a remporté une belle victoire en l'emportant sur Lost Friend, pendant que Boston Brook finissait troisième.

Premier choix, Furfiber a rapporté un peu plus que deux pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Résultats de Jamaica

Afin de faciliter les calculs pour nos lecteurs nous publions les prix tels que payés au mutuel pour les trois chevaux qui ont fini dans l'argent. Les prix d'ouverture et de fermeture sont inscrits plus bas.

| | |
|---|-------------------|
| PREMIERE COURSE — 5 1/2 furlongs. | |
| Royal Rank (Faust) | 42.00 18.00 10.00 |
| Loyal Son (Srenick) | 18.00 5.00 |
| Tory Rose (Hannford) | 3.20 |
| Temps 1.06 4-5. — Ont aussi couru: Harvesting, Strolling By, x-Knights Plume et Bred in Blue. | |
| x-Flint 2e, mais fut disqualifié. | |
| DEUXIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Drawbridge (Stout) | 4.90 3.00 2.40 |
| Allowance (Wall) | 22.00 10.00 |
| Yvette (Cooper) | 8.00 |
| Temps 1.13. — Ont aussi couru: Little Sleeper, Blaze D'Or, Celtic Legend, Bonny Clabber. | |
| TROISIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Planetoid (Cooper) | 9.10 4.40 3.00 |
| Clamorous (Wall) | 10.00 5.20 |
| Jameen (Srenick) | 4.80 |
| Temps 1.13. — Ont aussi couru: Dizzy Dame, Talma Dee, Magic Circle. | |
| QUATRIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Snow Fox (Wright) | 3.40 2.50 2.00 |
| Steel Cutter (Hannford) | 3.20 2.25 |
| Prince Abbot (Stout) | 3.20 |
| Old Story a aussi couru. | |
| CINQUIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Night Sprite (Wright) | 16.00 8.00 5.20 |
| Thorson (Srenick) | 7.00 4.00 |
| Split Second (Hannford) | 3.60 |
| Ont aussi couru: Whizzaway, En Masse, Hoops, Conte, Mama's Choice. | |
| SIXIEME COURSE — 1 1/8 mille. | |
| Deserter (Eye) | 18.00 8.00 5.20 |
| Kindred Spirit (Cooper) | 5.20 3.60 |
| Bounding Count (Seabo) | 3.60 |
| Ont aussi couru: Smear, Machilla, Capt. Jerry, Dan Skilling, Sophisticated. | |
| OUVERTURES ET FERMETURES | |
| 1e—Royal Rank ouvre et ferme à 20-1. | |
| 2e—Drawbridge ouvre à 7-5, ferme à 3-2. | |
| 3e—Planetoid ouvre à 7-2, ferme à 15-5. | |
| 4e—Snow Fox ouvre à 3-5, ferme à 4-5. | |
| 5e—Night Sprite ouvre à 6, ferme à 3. | |
| 6e—Deserter ouvre et ferme à 8-1. | |

A LONG BRANCH

Le numéro principal aujourd'hui à Long Branch, était le handicap O'Keefe, disputé sur une distance d'un mille et un seizième, et Sablin, appartenant à E. F. Seagram, qui courait en entrée avec Russell, a remporté la victoire en battant Royal Vintage, pendant que Joey finissait troisième.

Le rejeton de Display a fourni un effort exceptionnel en couvrant le mille et un seizième en 1.44 3-5, pour venir à un cinquième du record de la piste, établi en juin dernier par Jack Patches.

Bien supportée des parieurs, l'entrée Seagram-Palmer a rapporté un peu plus que part égale à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Résultats de Laurel

| | |
|--|-----------------|
| PREMIERE COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Pumice Stone (Root) | 6.00 3.90 3.30 |
| o-Canpra (Grigg) | 11.90 6.30 |
| Sir Rose (Schmidt) | 5.70 |
| Temps 1.17 2-5. — Ont aussi couru: Deep Run, Kentmere Girl, Povel, Lady Carrot, Exaggeration, Stipulate, o-Bengay, o-Ada Cruz et Chief Hollis. | |
| DEUXIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Marlolet (Coffman) | 25.00 8.60 5.60 |
| First Pigeon (Morris) | 4.20 2.90 |
| o-Pepper Patch (Westrope) | 4.10 |
| Temps 1.48 3-5. — Ont aussi couru: Tempo, Hard Chase, o-Slivery Cloud, Energetic Lady, Inflicte, Tuneful, Sparky, o-Berry Patch et Tiana. | |
| TROISIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Betty's Buddy (K'singer) | 6.80 5.30 3.20 |
| a-Gay Balco (Fallon) | 2.50 2.20 |
| Showabal (Litzberger) | 3.80 |
| Temps 1.13 1-5. — Ont aussi couru: Titanical, Flint, a-Irrepressible, Makalaw Journey On. | |
| QUATRIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Supremador (Peters) | 8.20 6.20 4.70 |
| a-Prairie Dog (Westrope) | 6.20 3.70 |
| Slam (Litzberger) | 3.80 |
| Temps 1.12 4-5. — Ont aussi couru: a-Offender, Anglo Saxon, Steeple Top, High Velocity, Over the Top, Mr. Cannon, Malenian, Sun Phantom. | |
| CINQUIEME COURSE — 1 mille 70 verges. | |
| Zay (McCombs) | 5.40 3.20 2.30 |
| Silent Shot (Balaski) | 5.50 3.60 |
| Cantine Lass (Tucker) | 2.90 |
| Ont aussi couru: Brown Feathers, Weston. | |
| SIXIEME COURSE — 1 mille 70 verges. | |
| Calumet Dick (Balaski) | 4.40 2.70 2.40 |
| Wise Slater (Westrope) | 5.30 3.50 |
| Conquer (Richards) | 2.90 |
| Ont aussi couru: Ampersand, Alfred the Great, Jimmie Cabanisa. | |
| SEPTIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Seven Star (Peters) | 3.80 2.90 2.50 |
| Copper Tube (Ritz) | 10.30 5.30 |
| Justa Flight (Root) | 3.80 |
| Ont aussi couru: Mourn, Adage Out of Fire, Seedling, Rudenia, Miss Jones, o-Heartease, o-Counter Pass, Fioslida, The Swagman. | |

Rés. de Sportsman's Park

| | |
|--|------------------|
| PREMIERE COURSE — 7 furlongs. | |
| Yes Polly (Hauer) | 39.00 8.60 4.80 |
| Goodbye Blues (Mills) | 3.20 3.00 |
| War Dimes (Leyland) | 9.40 |
| Temps 1.30 1-5. — Ont aussi couru: Shuffle Off, Rubans Choice, Deats Campfire, Whiskarita, Hey Flirt, Tumble In et Harmonical. | |
| DEUXIEME COURSE — 7 furlongs. | |
| Royal Bird (Leyland) | 13.60 7.20 4.60 |
| Evening Gown (Terry) | 4.20 3.40 |
| Preferred (Sylvester) | 6.60 |
| Temps 1.32. — Ont aussi couru: Gay Blade, Southland Toy, Shirley B., Bar Play, Miss Garnier, Slipknot, Raffias Lad. | |
| TROISIEME COURSE — 6 1/2 furlongs. | |
| Goldman (Terry) | 8.00 3.80 2.80 |
| Tinsel Lady (Hauer) | 3.40 2.80 |
| Goldspun (Fermis) | 6.60 |
| Ont aussi couru: Ariel Gold, Magic Lad, City Limit, Norman C., Al's Son, Ruckie. | |
| QUATRIEME COURSE — 7 furlongs. | |
| Transfun (Martin) | 7.90 4.40 2.80 |
| Honored Sir (Vall) | 5.60 2.80 |
| Holdum Brown (James) | 2.40 |
| Ont aussi couru: Joan Macaw, Harry Richman, War Trap, Aptine, Hoosier Friend. | |
| CINQUIEME COURSE — 7 furlongs. | |
| Red Flyer (Martin) | 11.10 14.80 6.80 |
| Morning Mail (Mills) | 9.40 5.20 |
| Jadaan (Hauer) | 4.00 |
| Ont aussi couru: Brustiger, Witson, Double Kerry, Playmaster, Morning Mail, Moratorium, Lady Thatcher. | |
| SIXIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Kapena (Leyland) | 10.00 5.40 3.60 |
| High Diver (James) | 6.20 4.20 |
| Spicete (Hauer) | 3.10 |



CHARLEY KURTSINGER, un des meilleurs jockeys à l'heure actuelle, qui a piloté Twenty Grand dans le derby du Kentucky en 1931, sera détenu par ordre du grand jury sur accusation d'homocide à la suite de la mort d'Anna Ray, qu'il blessa mortellement dans un accident d'automobile le 30 août dernier.

| | |
|---|------------------|
| Ont aussi couru: Natalie Alice, Lame Duck, Spanish Lad. | |
| SEPTIEME COURSE — 1 1/8 mille. | |
| Gay Bird (Hauer) | 17.80 11.80 9.00 |
| Beckville (Tilden) | 18.00 10.00 |
| King Pin, Brown Idyll Six Bells, Theorem Chryostie, Sisko. | |
| HUITIEME COURSE — 1 1/8 mille. | |
| Mopoco (Hauer) | 16.20 7.60 5.60 |
| Canbree (Griffin) | 17.00 10.00 |
| Canterton (Kees) | 10.00 |
| Ont aussi couru: Fair Prospect, Baku, Night Flower, Camp Prince, Port O Play, Pomparagon et Wearwell. | |

Résultats d'Houston

| | |
|---|-----------------|
| PREMIERE COURSE — 5 1/2 furlongs. | |
| Overshoes (Deprang) | 8.10 3.80 2.40 |
| Galway (Parke) | 3.40 2.20 |
| John Bane (King) | 2.20 |
| Ont aussi couru: Forced Landing, Sayloma, John Doe, The Judge. | |
| DEUXIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Daisy Bane (King) | 16.40 7.00 4.10 |
| Parqua Pass (Hill) | 8.50 4.90 |
| Zorana (Morgan) | 3.90 |
| Ont aussi couru: Luna Bright, Donna Lascari, Credit System, Milandra, Why Yes | |
| TROISIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Hearty (Moran) | 4.80 3.20 2.40 |
| Sun Pilot (McDermott) | 3.50 2.90 |
| Margaret Jones (King) | 3.50 |
| Ont aussi couru: Lockstep, Grazing, Big Mum. | |
| QUATRIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Min Ormont (Parke) | 11.80 3.80 3.30 |
| a-Biography (Grill) | 2.60 2.70 |
| a-Woodlander (Albrecht) | 2.70 |
| Ont aussi couru: El Puma, Blue Train, First Entry, Lunsford. | |
| CINQUIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Croon (McDermott) | 6.90 4.80 4.40 |
| Candescant (Albrecht) | 7.50 6.30 |
| Reaping (Parke) | 5.30 |
| Ont aussi couru: Ste. Louise, Seventh Heaven, My Dainty, Dreef, Bachelor Diner. | |
| SIXIEME COURSE — 5 1/2 furlongs. | |
| Indiantown (Grill) | 12.80 5.60 3.10 |
| Epernay (Gordon) | 6.20 3.00 |
| Emigrante (Lake) | 2.80 |
| Ont aussi couru: High Hand II, Chinese Empress, Sir Ten. | |
| SEPTIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Jonnie Nichols (Cornay) | 7.00 3.50 2.70 |
| Brown Molasses (H'shoe) | 3.20 2.60 |
| Captain Logan (Calvert) | 2.90 |
| Temps 1.19. — Ont aussi couru: Lasalle, Jawapa et Ruckus. | |
| HUITIEME COURSE — 1 mille. | |
| Brown Witch (Parke) | 6.70 3.10 2.80 |
| Northern Sir (Grill) | 4.20 3.30 |
| Sheratan (Cornay) | 3.20 |
| Temps 1.43. — Ont aussi couru: Jeu de Bar, Van Hastings, Light Zephyr, Autumn Leaves et Gooseflesh. | |

Résultats de Long Branch

| | |
|---|-----------------|
| PREMIERE COURSE — 6 furlongs. | |
| Balaxy (Madeley) | 5.30 3.50 2.90 |
| Green Iris (Black) | 3.45 3.20 |
| Tricky Lady (Primrose) | 37.80 |
| Temps 1.14 3-5. — Ont aussi couru: Santa Rolo, o-Dee and Gee, o-Golden Gain No Trouble, Poverty Struck, Bachelor's Flag, Gormley, Lotta Welles. | |
| DEUXIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Charles J. (Hickling) | 8.50 5.15 3.35 |
| Ree (Vallée) | 17.25 9.75 |
| o-Prince Pagan (Harris) | 13.15 |
| Temps 1.13 2-5. — Ont aussi couru: a-Babe Galey, o-Messenger Maid, Hannah Anne, Maple Tints, Nunsway, Centermarch a-Miss Scott, Solid, Timon. | |
| TROISIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Egad (Smith) | 12.90 6.40 3.75 |
| o-Peace Token (Vallée) | 5.20 2.90 |
| Galthea (Black) | 2.80 |
| Temps 1.48 2-5. — Ont aussi couru: Battle Plane, Des Lovely, Water Way, Beacontious, o-Smiling Star, Pewter Crest, Heather Rose, o-Safari. | |
| QUATRIEME COURSE — 6 furlongs. | |
| Sam Worthy (Lindberg) | 10.90 7.40 4.40 |
| Big Fish (McTague) | 11.15 4.95 |
| a-Ostrando (Palaez) | 5.00 |
| Temps 1.13 1-5. — Ont aussi couru: Noble Spirit, Mindreader, Anacreon, Rose-Path, Lissom Lad, Silvira, Calico Miss, a-Shepherd Boy. | |



(Note. — Nous attirons l'attention des lecteurs du turf au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire de "handicaping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détremés, la plus grande prudence s'impose.)

FOND MEMORIES est inscrite à la cinquième course à Laurel, cet après-midi. Cette pouliche de deux ans, appartenant à l'établissement Millsdale a de beaux efforts à son crédit récemment, et lors de sa dernière course, ici, elle a fait preuve de beaucoup de vitesse pour venir d'en arrière et finir deuxième, battue seulement par une longueur. Elle revient aujourd'hui sur une distance d'un mille et avec trois livres de moins et n'aurait qu'à fournir un effort comme le précédent pour se classer de nouveau parmi les trois premiers, si elle ne décroche pas la victoire.

A LAUREL

- Première course — Croonerette, Aero, Legsue.
- Deuxième course — Quick Verdict, Meredith, Lawbreaker.
- Troisième course — Fervid, Betty Shaw, Barnstormer.
- Quatrième course — Saint, Jamul, Dunair.
- Cinquième course — Fond Memories, Cloudy Weather, Hi Sweet.
- Sixième course — Sir Kai, Stepoint, Poppyman.
- Septième course — Taunton, Flying Falcon, Wandrel.
- Huitième course — Dearzin, Pencader, Tambov.

A SPORTSMAN'S PARK

- Première course — Valerie Jean, Vishnu, Sparkling Rose.
- Deuxième course — Keen Gloaming, Much Wiser, Trip.
- Troisième course — Tarping, Stolen Color, Spickeen.
- Quatrième course — Jim McConnell, Charming Sir, Anna V. L.
- Cinquième course — Navandc, Countess Ann, Exponent.
- Sixième course — Exonerate, Carus, Femme.
- Septième course — Defier, Obstrepous, Captain Danger.
- Huitième course — Julia Grant, Pomphone, Diane S.
- Neuvième course — Well Heeled, Risibility, My Lady Love.

A JAMAICA

- Première course — Octave, Flickering, Dicky Dock.
- Deuxième course — Drawn Sword, Social Error, Flopsie.
- Troisième course — Mahdi, Danger Point, Adabbon.
- Quatrième course — Sgt Byrne, Marching Home, Fortification.
- Cinquième course — Identical, Separator, Blood.
- Sixième course — Sang Froid, Apprentice, Gallant Miss.

A ROCKINGHAM

- Première course — Starogan, Uppercut, Merovech.
- Deuxième course — Fortuity, Rafter, Square.
- Troisième course — Tetrach, Yankee Prince, Hasty Hannah.
- Quatrième course — Sure Heur, Dorothy B., Infinata.
- Cinquième course — Onrush, Idle Along, Kindacorn.
- Sixième course — High Explosion, Donald Duck, Holluschickie.
- Septième course — Orthoprism, The Triumvir, Free.

A HOUSTON

- Première course — Lady Chiniquy, Parisian Witch, Flo X.
- Deuxième course — Moonsan, Masked Clown, Jessie D. M.
- Troisième course — Scrip Money, Kai Finn, Flying Justice.
- Quatrième course — Nellie Mc, Misinformation, Star Cluster.
- Cinquième course — My Blonde, Irish Wake, Ima Count.
- Sixième course — Frostbite, Leros, Dixie Fox.
- Septième course — Lady Confucius, Strange Times, Red Rod.
- Huitième course — Knight's Hope, Flight of Gold, Sister Jean.

| | |
|---|------------------|
| CINQUIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| a-Sablin (McTague) | 4.60 2.85 2.20 |
| Royal Vintage (Doug'ty) | 4.00 2.70 |
| Joey (Palaez) | 3.25 |
| Temps 1.14 3-5. — Ont aussi couru: a-Rosselli, Tricky's Son, Abbatoro, Shoeless Joe. | |
| SIXIEME COURSE — 1 1/2 mille. | |
| Boasie Eye (Fair) | 28.25 11.25 8.00 |
| a-Gay S'pathy (McTague) | 5.85 3.75 |
| Drusus (Martinez) | 4.90 |
| Temps 2.33 2-5. — Ont aussi couru: o-Camp Craig, Muslet, Baggataway, Standout, a-Brown Hilda, o-Syndic, Skipsea, o-Fair Minded, o-Lumberer, Chat Eagle, Finalist. | |
| SEPTIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Sky Warrior (Dougherty) | 12.80 5.85 4.90 |
| Molasses Bill (Mitchell) | 5.20 5.85 |
| Flisak (Fraach) | 14.30 |
| Temps 1.47. — Ont aussi couru: Pretty Monk, War Haste, o-Royal Rival, o-Primbud, Ranchoero, Modern Ace, o-French Maid et Bushman. | |

Résultats de Rockingham

| | |
|--|----------------|
| PREMIERE COURSE — 5 1/2 furlongs. | |
| Regula Baddun (Rosen) | 9.60 5.40 4.00 |
| Shining Jewel (Howell) | 9.70 7.20 |
| Dark War (Greer) | 8.20 |
| Temps 1.06 4-5. — Ont aussi couru: Gracitas, Wise King, Gold Chip, Polly B., Jackful, Good Dame, Prince Danny, Lady Thirteen et Hastinp. | |
| DEUXIEME COURSE — 5 1/2 furlongs. | |
| Grimaldi (Kamar) | 8.80 4.40 3.40 |
| Royal Shoot (Porter) | 3.20 2.90 |

| | |
|---|-----------------|
| TROISIEME COURSE — 5 1/2 furlongs. | |
| Zevanaid (Knott) | 14.90 6.50 4.50 |
| Queen Vic (Barba) | 4.10 3.10 |
| Teeter Totter (Kamar) | 4.90 |
| Temps 1.08 3-5. — Ont aussi couru: Gay Bride, Miss Tad, Mad Cat, Canterstine, Brucedale, Amqui, Cardamon, Laura Branham et Morlute. | |
| QUATRIEME COURSE — 1 mille. | |
| Fur Fiber (Feis) | 6.10 3.60 2.90 |
| Lost Friend (Barba) | 4.80 3.40 |
| Boston Brook (Wholey) | 3.80 |
| Temps 1.39. — Ont aussi couru: Blue Beard, Rip Van Winkle, L. B. Wilson. | |
| CINQUIEME COURSE — 5 1/2 furlongs. | |
| El Bandido (Hunter) | 7.30 4.60 4.00 |
| Loloma (Johnson) | 8.60 6.10 |
| Blackmail (Wholey) | 7.00 |
| Temps 1.05 3-5. — Ont aussi couru: Brain Trust, Epitaph, Toano, Tramway, Fair Time, Gift of Roses, Alanad, Antartie. | |
| SIXIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Bright Bird (Porter) | 5.90 3.60 2.90 |
| Just Remember (Rosen) | 4.80 3.50 |
| Laplant (Barba) | 4.10 |
| Temps 1.48 2-5. — Ont aussi couru: Sound Money, Eddie Wrack, Luna Mick, Teddy Carl, Golden Duchess, Sainted. | |
| SEPTIEME COURSE — 1 1/16 mille. | |
| Neverfade (Knott) | 11.40 4.60 3.50 |
| Home Work (Collins) | 4.80 3.60 |
| Pope (Porter) | 3.70 |
| Ont aussi couru: Gold Sweep, Mount Auburn, Some Bull, Spero, Apprehensive, Saucured, Betty Celeste, This Way, Star Fire. | |

HENRY HOOKS ARRIVERA SAMEDI MATIN, POUR TERMINER SON ENTRAÎNEMENT ICI

Henry Hooks, qui viendra rencontrer Frankle Martin, champion poids coq du Canada, mercredi soir prochain, à l'Aréna Mont-Royal, est tout comme le boxeur montréalais, un aspirant au championnat poids-coq de l'univers, de sorte que la rencontre organisée par Bobby Leitham en cette occasion prendra l'aspect d'une élimination.

Hooks, qui est originaire d'Indiana, est connu dans sa ville natale sous le nom de "Hoosier Hurricane", et fit ses débuts dans la boxe sous l'œil vigilant de Bud Taylor, qui fut lui-même autrefois champion poids-coq de l'univers. L'an dernier, Hooks fut pour la première fois classé parmi les dix meilleurs poids-coq de l'univers, alors que la National Boxing Association le plaça au neuvième rang. Sa tenue au cours des douze derniers mois a été cause que cette année, la N. B. A. le faisait monter en sixième place particulièrement par le fait qu'il a tenu Lou Salica, reconnu comme le principal aspirant au championnat par la Commission de New-York, dans un match à un verdict nul.

Hooks a fait remarquer que s'il n'était pas mieux classé ce n'était dû qu'au fait qu'il n'avait pas encore eu l'opportunité de se mesurer contre ceux qui étaient placés en avant de lui.

Sixto Escobar, le champion du monde, devant rencontrer Indian Quintana, Henry Hooks a saisi l'opportunité de rencontrer Frankle Martin, qui est placé au troisième rang, réalisant qu'une victoire sur le boxeur Canadien le placerait en

position pour rencontrer le vainqueur de l'autre rencontre.

En plus d'avoir fait un match nul avec Salica, Hooks a défait de tels boxeurs de réputation que Pablo Dano, Speedy Dado, Star Frisco, Henry Moreno, Jimmy Perrin, Paul Lee, Dick Welsh, Joe Tel Ken et Young Tommy, et a aussi tenu Everett Rightmeyer, un poids-plume, à un match nul de 15 rondes.

Le Gymnase Central est actuellement fermé pour réparations et Frankle Martin est forcé de s'entraîner au cercle St-Philippe dans le nord de la ville, mais son gérant Sam Gibbs est actuellement à la recherche d'un endroit plus central et espère en venir à une entente avec un des clubs amateurs du bas de la ville.

Henry Hooks arrivera ici samedi matin et n'entraînera en public jusqu'à la date de la rencontre. Il arrive ici avec une excellente réputation, et les fervents ne manqueront pas d'aller le voir à l'entraînement avant de parler sur les chances du boxeur canadien.

* Lisez "L'Illustration Nouvelle" tous les matins afin d'être bien renseigné.

McGill pratique ferme pour samedi

Doug Kerr, instructeur de l'équipe senior du McGill, a tenu une longue pratique hier soir en vue de la rencontre des "Reds" contre l'université Western Ontario samedi. Ceci était la deuxième pratique consécutive du McGill.

Une autre pratique sera tenue ce soir alors que l'équipe senior jouera une partie contre les Inter-médiaires, et les Reds se reposeront ensuite attendant l'arrivée de leurs rivaux, samedi.

Arden Hedge, qui s'est blessé au genou contre le Queens la semaine dernière, ne sera pas en action samedi. Sa blessure se montre très lente à répondre aux traitements.

Ahuntsic vs Boulevard à N.D.C., dimanche

Le club de balle molle Ahuntsic, a décidé de se retirer du détail provincial. Dimanche, si la température le permet, il s'attaquera à la fameuse équipe de l'Ouest de la ville, le Boulevard qui a Jim Mayall et plusieurs étoiles du losange sur son alignement.

Le Ahuntsic et le Boulevard joueront pour le championnat de l'île de Montréal. Jack Kerr et Laurin lanceront et René "Bucky" Gaudette sera à son poste au marbre. Ces deux équipes ont tout balayé sur leur passage cette saison, et nul doute qu'une rencontre entre ces clubs sera intéressante. La partie commencera à 2 h. 30 précises sur le terrain du Westward, angle des rues Monkland et Royal, N.D.C.

JIM COFFIELD SERA OPPOSE AU GEANT GREC JIM SARANDOS, LUNDI AU FORUM

Pendant que la rencontre entre Yvon Robert et Cy Williams suscite un intérêt immense dans la métropole, le matchmaker Jack Ganson, de la Canadian Arena Co., travaille jour et nuit pour compléter un des meilleurs programmes encore offert tel aim de remplir le Forum à capacité en cette occasion.

Pendant que Williams se plaint des menaces qui affluent à son adresse, et promet de prendre soin d'Yvon Robert et de ses partisans, Ganson est sérieusement occupé à trouver des lutteurs pour les préliminaires qui compléteront ce programme.

Ganson avait tout d'abord signé Jimmy Sarandos, le "Tarzan grec" et aujourd'hui est parvenu à trouver un adversaire pour le jeune géant d'Athènes. Sarandos rencontrera Jim Coffield, l'ancien conducteur d'automobiles de course, qui a remporté la victoire dans chacune des rencontres qu'il a livrées depuis son arrivée ici. Sarandos pèse 238 livres, est âgé de 20 ans et mesure 21 pouces de cou. Il a remporté 153 victoires en Europe avant son départ pour l'Amérique et quatre victoires consécutives aux États-Unis depuis son arrivée. Les fervents de la lutte pourront se faire une excellente idée de ses aptitudes lundi alors qu'il en viendra aux prises avec Jim Coffield.

En semi-finale, un lutteur fort populaire reviendra ici dans la personne de Charlie Stanton qui sera opposé à Al Billings. Ce dernier a affiché une tenue sensationnelle lundi dernier, mais Stanton est le solide lutteur du Nebraska, qui partit de Montréal en fureur lorsque Ganson lui refusa un combat de championnat du monde contre

Yvon Robert. Billings et Stanton se rencontreront dans un match de 30 minutes ou une chute.

Frank Judson, le fameux instructeur d'Harvard est toujours sans adversaire, mais Ganson s'attend à trouver un lutteur de renom pour lui servir d'adversaire.

Finale du championnat junior, dimanche prochain

Dimanche prochain, aux Trois-Rivières, le Celanese de Drummondville rencontrera le Notre-Dame dans la finale pour le championnat junior provincial. La mauvaise température a empêché les équipes de terminer leur série dimanche dernier. Actuellement, le Celanese a gagné une partie et une autre victoire dimanche prochain les couronnera champions. Mais, les trifluviens ne s'avouent pas déjà vaincus et le Celanese peut s'attendre à une dure opposition, dimanche, au terrain de l'exposition. Si le Notre-Dame remporte la première joute, une rencontre décisive suivra immédiatement.

Faites-en vos délices en fût!



"LA BIÈRE EN BOUTEILLE SE VENDANT LE PLUS AU CANADA"

Qui est champion de la ligue Provinciale?

L'arbitre Doyle donne le championnat au Sorel après que le Drummondville eut laissé le terrain.—Décision de Billy Eva

La question de championnat de la ligue Provinciale, qui a été le sujet de nombre discussions et malentendus au cours des éliminations qui se sont déroulées pendant plus de trois semaines, n'est pas encore décidée définitivement. Sorel, avec M. Lucien Lachapelle comme président, Granby, avec M. H. Cabana comme propriétaire, Drummondville avec M. Poirier à sa tête ont tous convoité ce titre. Après des éliminations qui furent mêlées de nombreuses querelles, le Granby a été éliminé. Il restait Sorel et Drummondville. Le premier fit des mains et des pieds pour conserver le titre qu'il détient, tandis que le Drummondville qui possédait une excellente équipe voulait à tout prix le championnat.

La joute décisive devait être disputée à Sorel, hier. Elle le fut. Malheureusement, elle s'est terminée très brusquement, à la cinquième manche. Billy Eva a donné une décision douteuse au deuxième but. Un commencement de bataille s'ensuivit, et les équipiers du Drummondville décidèrent de quitter le terrain, et reprendre le chemin de leur ville. Plus tard, l'arbitre Doyle déclara alors le championnat du circuit au Sorel, qui fut très satisfait de cette décision. M. Poirier a déclaré que Sorel ne s'emparerait pas du championnat d'une telle manière, et que cette fameuse question de championnat serait le principal sujet de discussions lors de l'assemblée de la ligue qui sera tenue samedi, sous la présidence de M. Lucien Lachapelle.

Pendant toute la saison les différentes équipes ont bataillé ferme pour s'assurer la couronne des semi-professionnels de la province, et voilà qu'à la dernière minute, elle échoue d'une façon inattendue au Sorel. La décision de l'arbitre Doyle sera-t-elle finale? Personne ne le saura avant l'assemblée de samedi, qui réunira, sans doute, tous les directeurs et officiers du circuit.

Gentile retiré au deuxième

La joute d'hier s'est terminée alors que le pointage était de 3 à 0, en faveur du Sorel. Gentile se préparait à se rendre au deuxième

but. Ce dernier déclara qu'il était saisi à ce but, mais l'arbitre Eva le déclara retiré. Il s'ensuivit alors une discussion. En voulant démontrer comment les choses s'étaient passées, Gentile donna une poussée de la main à l'arbitre Eva, et ce dernier tomba par terre.

Voyant que Gentile avait du trouble, De Venuti sortit du "dug out" et se rendit au deuxième but. Il aurait frappé Hayes du poing. La discussion reprit de plus belle, et les dirigeants du Drummondville décidèrent alors de quitter le terrain.

Deux points à la première

Les Sorellois ont enregistré deux points à la première manche. Ce fut Irving qui a été la vedette de cette manche. Son deuxième but a fait compter les deux points. A la troisième, les champions ont enregistré un troisième point.

La question de protêts n'est pas une chose nouvelle dans la Provinciale. A plusieurs reprises, au cours de la saison et des éliminations, les dirigeants ont eu à discuter ces questions, et voici que pour terminer les activités de la saison, la joute décisive pour le championnat est protestée.

Drummondville . . . 000 00—0 3 0
Sorel 201 0x—3 5 0
Batteries: Hill et Galen; Veach et Landry.

Protestations du Drummondville

Durant la soirée d'hier, nous avons reçu de nombreuses protestations de la part de citoyens de Drummondville, au sujet du résultat de la rencontre disputée hier après-midi entre les clubs Sorel et Drummondville, à Sorel.

On sait que cette joute fut arrêtée à la quatrième manche, alors que le score était de trois à zéro en faveur du Sorel, alors que se produisit une décision qui ne rencontra pas l'approbation des visiteurs. Le Drummondville refusa de continuer la joute et le Sorel se proclame maintenant champion de la ligue Provinciale, ce à quoi l'équipe et les citoyens de Drummondville s'opposent énergiquement.

Une assemblée de la ligue Provinciale sera tenue dans le cours de la soirée samedi, afin de trancher définitivement la question, et de décider du championnat si l'arbitre disputé dans les coulisses et sur le terrain cette année.

Farnham vs La Police au stade Notre-Dame

Dimanche prochain, le club Farnham, champion sénior provincial visitera le club de la Police, au stade Notre-Dame. La deuxième partie de la série pour le championnat amateur provincial commencera à 1 h. 15. Au cas d'une victoire des visiteurs, une joute décisive sera jouée immédiatement après.

Enhardis, par leur victoire contre le redoutable Farnham, dimanche dernier, les protégés du lieutenant Braut espèrent bien répéter leur exploit, afin de remporter le trophée Frank De Rice, emblème du championnat amateur provincial.

Pour peu que la température soit clémente, une foule énorme envahira le spacieux stade Notre-Dame, afin d'assister à la dernière partie de baseball jouée dans la province, cette saison.

Le club Farnham n'est pas une quantité négligeable. Les amateurs doivent avoir en mémoire les belles victoires que ce club a remportées, cette année. De plus sa batterie, Baker et Bouchard, est considérée des plus effectives.

Réellement parlant, le club Farnham ne s'est pas donné justice dimanche dernier, et ses joueurs s'aligneront dimanche prochain déterminés de faire baisser pavillon aux porte-couleurs de la Police.

Résultats de football

| Collégiale Senior | | | | | | | | | | |
|-----------------------------|----|---------------|---|---|----|----|----|--|--|--|
| D'Arcy McGee | 3 | West Hill | 0 | | | | | | | |
| Catholic High | 9 | Loyola | 5 | | | | | | | |
| Collégiale Junior | | | | | | | | | | |
| Loyola | 17 | Montreal West | 0 | | | | | | | |
| PARTIES D'AUJOURD'HUI | | | | | | | | | | |
| Intermédiaire Intermédiaire | | | | | | | | | | |
| Westmount | à | Argyle | | | | | | | | |
| Montréal | à | Strathcona | | | | | | | | |
| Intermédiaire Junior | | | | | | | | | | |
| D'Arcy McGee | vs | Verdun | | | | | | | | |
| POSITION DES CLUBS | | | | | | | | | | |
| Intermédiaire Senior | | | | | | | | | | |
| | P | G | P | N | Pr | Ct | PC | | | |
| D'Arcy McGee | 2 | 2 | 0 | 0 | 5 | 1 | 4 | | | |
| West Hill | 3 | 2 | 1 | 0 | 10 | 6 | 4 | | | |
| Catholic High | 2 | 1 | 1 | 0 | 11 | 10 | 2 | | | |
| Loyola | 3 | 0 | 3 | 0 | 7 | 13 | 0 | | | |

Les Royals s'entraîneront de nouveau à Orlando

Les Royals de Montréal s'entraîneront de nouveau à Orlando, Floride, le printemps prochain. Tous les arrangements avec la Chambre de Commerce de cette ville ont été complétés par le président du club M. Hector Racine, hier.

Ce sera la troisième année consécutive que les Royals se rendent à Orlando, pour leur période d'entraînement.

Jack Riley s'attaquera à Gill Cross dans la finale, à l'Arena Mont-Royal, ce soir

On verra, ce soir, à l'Arena Mont-Royal, un grand match de deux dans trois limité à une heure et demie entre Jack Riley (René Gallibois) et Gill Cross. C'est la finale au programme de lutte du promoteur Oscar Benoit.

Riley a connu de multiples succès depuis plusieurs semaines; on en est venu à se demander s'il était bien de taille à soutenir un combat de deux chutes dans trois contre l'un ou l'autre des quelques vedettes américaines qui sont actuellement à Montréal et Riley, qui veut s'affirmer comme le meilleur de nos poids-mi-lourds, a tout de suite accepté un match contre Gill Cross de Philadelphie. Ses succès récents en feront très probablement le favori des parieurs lorsqu'il montera dans l'arène, ce soir à l'Arena. L'habile lutteur de Philadelphie ne croit pas que Riley soit de taille à le battre mais une foule de par-

tisans du populaire mi-lourd mont-réalais sont confiants de le voir triompher dans ce match et seront là ce soir pour l'encourager.

La semi-finale est un match de trente minutes ou d'une chute entre Dan Cady et Jack Bloomfield deux artistes de la lutte scientifique.

Un match spécial de même durée possible s'il n'y a pas de chute opposera Farmer Mack à Clément Durocher. Deux préliminaires de 20 minutes ou d'une chute mettront aux prises Jacques Trudeau avec Jack Miller et John Masson avec Jack Rémillard.

Un membre de la ligue Nationale pilotera les Dodgers.—Wilson signe avec Philadelphie

NEW-YORK, 14. — "Les Dodgers de Brooklyn ne prendront ni Babe Ruth, ni Tony Lazzeri, ou tout autre membre de la ligue Américaine pour gérer l'équipe", a déclaré le président Stephen W. McKeever, président du club, aujourd'hui.

"Nous avons reçu environ 90 demandes pour cette position. La plupart sont de bons hommes, et nul doute que nous pouvons trouver un bon gérant chez des joueurs ou des ex-joueurs de la ligue Nationale" a ajouté McKeever.

Des rumeurs ont circulé aujourd'hui que Tony Lazzeri, le vétéran joueur deuxième-but des Yankees, était considéré comme le successeur de Casey Stengel.

"Ces rumeurs n'ont aucun sens" a dit le président des Dodgers. "Toutes ces nouvelles au sujet de Ruth, Lazzeri et autres membres de la ligue Américaine, sont mensongères."

Ruth, qui a laissé Chester, N.Y., pour aller à la chasse, prétend qu'il est intéressé dans la position de gérant des Dodgers. "Je crois que Brooklyn a la meilleure franchise dans le circuit" a dit le Babe. "Je n'ai pas fait la demande pour la position, parce que j'ignore à qui la faire. Mais ils savent que je suis intéressé à la position", a déclaré Babe Ruth.

Les cinq candidats les plus logiques à la gérance sont: Burleigh Grimes, gérant des Colonels de Louisville; Charlie Dressen, pilote des Reds de Cincinnati; Zach Wheat, ancienne étoile des Dodgers; Lazzeri et Ruth.

La rumeur voulant que Larry McPhail, dont la résignation comme vice-président et gérant-géné-

ral des Reds de Cincinnati, sera en vigueur le premier novembre, occupe le même poste pour les Dodgers à son bon sens. McPhail a pris résidence à New-York, récemment.

WILSON GERANT DES PHILLIES

NEW-YORK, 14. — Jimmy Wilson, le joueur gérant des Phillies de Philadelphie a signé son contrat pour piloter cette équipe l'an prochain. Jerry Nugent, président de l'équipe, a déclaré hier, qu'il avait réengagé Wilson pour diriger l'équipe de nouveau.

Wilson a été joueur-gérant des Phillies pendant quatre saisons. Pendant ces quatre années, il n'a pas réussi à mener son club plus



JIMMY WILSON

haut qu'en septième place. Durant les six dernières semaines, plusieurs rumeurs ont circulé dans les cercles sportifs. Elles voulaient que Wilson et les Phillies se séparent et que Hans Lobert, un des "coaches" du club soit nommé à la gérance.

A plusieurs reprises depuis la fin de la saison, le nom de Wilson a été mentionné pour aller à Pittsburgh, pour figurer comme receveur et "coach" avec les Pirates. Plus tard, il avait également été rumeur qu'il obtienne une position avec la Cincinnati, ou les Giants de New-York. Lorsque Casey Stengel, a été congédié, le nom de Wilson était supposé être du nombre des candidats pour la position.

Wilson est un habile receveur et un dur coéquipier. Il est natif de Philadelphie. Il est venu aux Phillies lorsque Frankie Frisch a supplanté Gabby Street à la gérance des Cardinals de St-Louis.

L'entraînement des clubs de la N.H.L.

BOSTON, 14. — Les Bruins de Boston commenceront leur entraînement à l'Arena, mardi prochain. Le gérant-général, Art Ross, est confiant que tous les joueurs, à l'exception possible de Dit Clapper et d'Eddie Shore, se rapporteront au club.

Personne ne sait si Shore sera à son poste au commencement de la période d'entraînement. Il se peut qu'il soit à temps, mais il se peut aussi qu'il se rapporte à la dernière minute, seulement.

Ross n'a pas l'intention de signer Hooley Smith. Il a dit que si Smith commandait un trop fort salaire pour les Maroons, il en était de même pour les Bruins. Le gérant-général a réaffirmé que Smith serait un aide précieux sur l'équipe, mais le salaire qu'il demande est trop élevé.

"Flash" Hollett a écrit à la direction de l'équipe qu'il se rendra à Boston en automobile. Il espère être un joueur régulier cette année. Pas un joueur des Bruins n'est attendu ici, avant lundi.

GALT, Ont. 14. — Les Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale commenceront leur période d'entraînement, mardi prochain. Les pratiques seront tenues dans l'après-midi.

OSHAWA, Ont., 14. — Après avoir annoncé l'achat de Johnny Gallagher, des Red Wings de Détroit, Red Dutton a déclaré qu'il était en train de faire des négociations pour obtenir Allan Shields, des Maroons de Montréal. S'il parvient à obtenir les services de Shields, il est certain que Dutton

pilotera le club du banc, et qu'il ne figurera plus sur l'alignement.

Dutton a aussi dit que les Eagles de New-Haven seront la ferme des Américains, et qu'ils commenceront à s'entraîner ici, le 26 prochain.

"Whitey" Farrant qui a été une sensation lors de sa première année dans les rangs professionnels sera sur la troisième ligne des Américains avec Jos Lamb et Nakina Smith. La première ligne sera formée de Chapman, Carr et Schriner, tandis que la deuxième se composera de Oliver, Cotton et Wiseman. Plusieurs jeunes amateurs auront l'occasion de faire valoir leurs talents au cours de la période d'entraînement.

Les locaux à l'entraînement

La plupart des portes-couleurs du Canadien continuent à accomplir leurs exercices physiques à la Palestre Nationale, à tous les jours. Lépine, Morenz, Georges Mantha et George Brown sont encore au camp Maupas. Ils reviendront dans notre métropole juste à temps pour prendre part à l'entraînement au Forum, le 24.

Plusieurs joueurs des Maroons sont en route pour notre métropole. Cy Wentworth est arrivé d'Hamilton, en automobile, hier... Boldy Northcott a quitté Winnipeg, il est en route pour notre métropole... Stew Evans sera probablement en ville, aujourd'hui... Gus Marquer et Jimmy Word sont revenus des Laurentides et ont eu quelques exercices, hier... Jerry Carson pratique à tous les jours au M.A.A.A... Dave Trotter, Earl Robinson, Russ Blinco et Bob Gracie continuent leur entraînement au Downtown A.C.

Cinq Trifluviens avec les As de Québec

L'exode des joueurs de hockey trifluviens se continue. Après le départ de Goulet et Piché, pour se rapporter au Détroit de la N. H. L. et celui de Jack Toupin, qui partira dans quelques jours pour Ottawa, où il ira rejoindre son club, le Springfield, voilà maintenant que cinq autres de nos concitoyens partent aujourd'hui même pour Québec, où ils iront tenter leurs chances avec les As qui font maintenant partie du Groupe Senior de hockey.

Fred Magurn, le gérant du club québécois, était de passage en notre ville hier à la recherche de jeunes talents. Sur recommandation d'Armand Gariépy, il s'est assuré les services des frères Campeau, Jean-Paul et François, ainsi que de Jean-Paul Proulx, qui furent la sensation de la Ligue de la Cité, l'an dernier.

Magurn a aussi obtenu les services d'Eddie Bourque, un robuste joueur de défense, qui jouait pour le club Social, l'an dernier aussi de la Ligue de la Cité. "Fighting" Gosselin, qui eut un essai avec le Royal de Montréal, l'an dernier, et qui termina la saison avec le Victoriaville, aura lui aussi la chance de montrer son savoir-faire avec les As.



HENRI TRÉPANIÉ, l'un des membres des meneurs dans la course de Six Jours qui se dispute présentement, au Forum. Trépanier-Rodman et Bédard sont en tête du peloton des cyclistes depuis le début de la course.

BALSAMO DEFAIT SEELIG PAR K.O. A LA 1ère

NEW-YORK, 14. — Harry Balsamo, le dur cogneur d'Harlem, s'est assuré hier soir le droit de rencontrer Freddie Steele, champion des poids-moyens, alors qu'il a mis Eric Seelig hors de combat en une ronde à l'Hippodrome, ici, dans une rencontre qui était limitée à dix rondes.

Balsamo, qui s'est taillé une excellente réputation par la force de ses coups, a démontré qu'il était véritablement un formidable cogneur, alors qu'il a enregistré une victoire foudroyante sur l'ancien champion moyen et mi-lourd d'Allemagne.



ALLAN SHIELDS, brillant joueur de défense que les Américains de New-York tentent d'obtenir. Gorman est à considérer l'offre que lui a faite Red Dutton, le pilote des Américains. Dutton a l'intention de placer Shields aux côtés de Gallagher, qui fut acheté des Red Wings de Détroit, mardi.

En route pour l'Angleterre

NEW-YORK, 14. — L'équipe de hockey Goodyear de Toronto, ayant à sa tête Bob Ecclestone, s'est embarquée à bord de l'Aquitania, aujourd'hui à destination de Grande-Bretagne.

Les champions de la ligue Industrielle de Toronto l'an dernier, et les finalistes dans le championnat de la O.H.A. sont cédulés pour des joutes d'exhibitions contre des équipes françaises et anglaises.

Courville défait Bill O'Brien, au Saint-Jacques

Le brutal Armand Courville a défait Bill O'Brien dans la finale de la séance de lutte présentée au marché St-Jacques, hier soir. Après avoir pris la première chute avec des tactiques fort brutales, Courville a vu son adversaire égaliser les chances de victoire à la deuxième reprise, Bill O'Brien s'étant assuré la deuxième chute après 17 minutes. Mais 13 minutes après Courville s'assura la chute décisive.

Dans la semi-finale, Henri Dufresne et Sam Chuck ont annulé dans une rencontre de 30 minutes. Jack Larouche a été déclaré vainqueur dans une préliminaire de 30 minutes, après que l'arbitre eut disqualifié le champion Paul Gaudette. Paul Descoteaux a triomphé de Rolland Brousseau en 14 minutes, tandis que dans le premier combat de la soirée Jack Miller et Vic Vincent ont fait match nul.

LES CHAMPIONNATS CYCLISTES

Les championnats provinciaux de vitesse qui devaient être disputés sur la piste du collège Laval dimanche dernier ont été forcément contremandés, à cause de la température. Les organisateurs, avec l'assentiment des RR. FF. Labelle et Bruno, régisseurs des sports du collège, décidèrent de remettre leur réunion à dimanche prochain. Dans l'intervalle, les cyclistes qui désirent parfaire leur entraînement

Bob Birno et Paul Descoteaux se livreront un fameux combat au Maisonneuve, ce soir

Le champion du monde, Bob Birno, a annoncé qu'il seconnera violemment Paul Descoteaux, ce soir, au marché Maisonneuve, que ce dernier ne pourrait réapparaître en public avant quelques semaines. Sera-t-il capable de faire honneur à ses déclarations ou s'il devra se retirer honteusement défait devant les fongueuses attaques de son rival?

Birno est assurément un brutal démolisseur. Son adversaire, Paul Descoteaux possède cependant une robustesse tellement forte que la plupart des coups de l'italien Birno resteront sans effet, ce qui donnera un avantage à Descoteaux de le démolir à son tour.

Cette finale attirera certainement une foule énorme au marché Maisonneuve, la majeure partie des billets réservés étant vendus à date. Le matchmaker Sylvio présentera en semi-finale le Turc Balam Bey, qui tentera de faire passer une mauvaise demi-heure, à notre plus rude athlète local, John Marchand.

Le vaillant Jos. Samson qui

fournit à lui seul un spectacle impressionnant, sera opposé au populaire Eddy "Ben" Jackson, qui lui donnera une forte opposition.

Arthur Proulx fera face au violent Lucien Grégoire, qu'il se propose d'abattre de plusieurs coups de savate. En préliminaire, Chief Standing Bull, un indien au caractère malicieux, affrontera l'habile Rod. Turcotte. La salle du marché Maisonneuve, la seule moderne en ville, avec ses estrades, est située rue Ontario est, angle boulevard Morgan.



RALPH ST-GERMAIN, ex-joueur des Royals, qui a été nommé gérant des Sénateurs d'Ottawa, pour l'hiver prochain. Ralph promet de former une équipe qui sera difficile à battre dans le Groupe Senior.

FORUM

COURSE DE SIX JOURS

Billets complémentaires acceptés ce soir

A cause de la grande foule qui n'a pas pu être admise hier soir, les billets complémentaires présentés par les organisateurs seront acceptés ce soir.

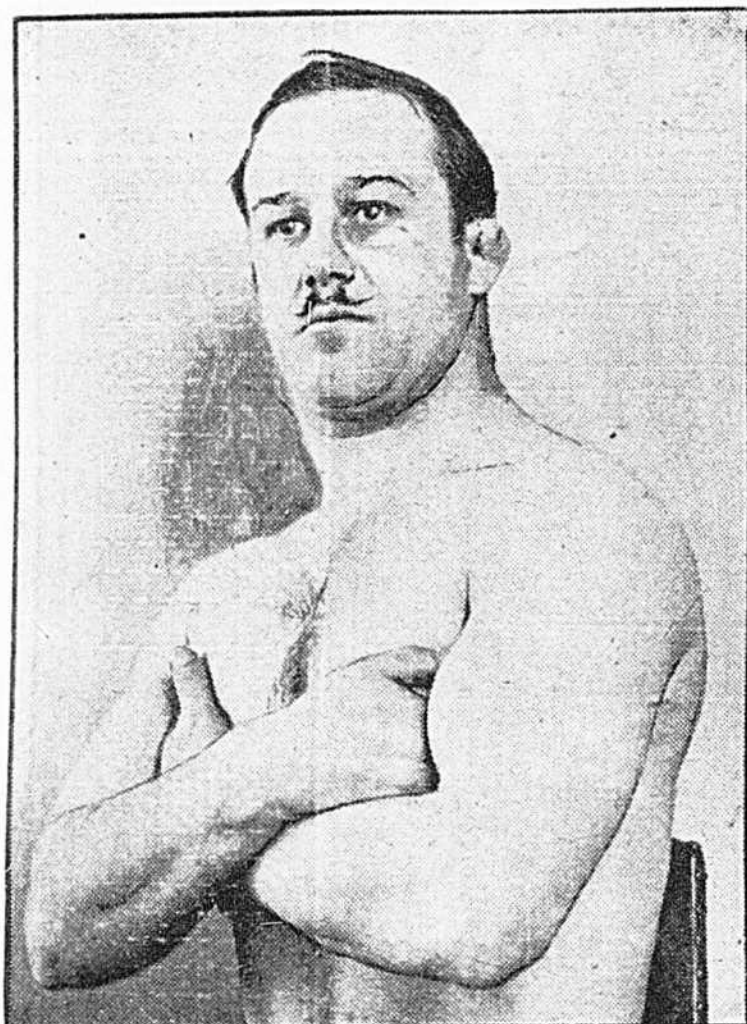
LUTTE CE SOIR

• FINALE • Bob BIRNO vs DESCOTEAUX

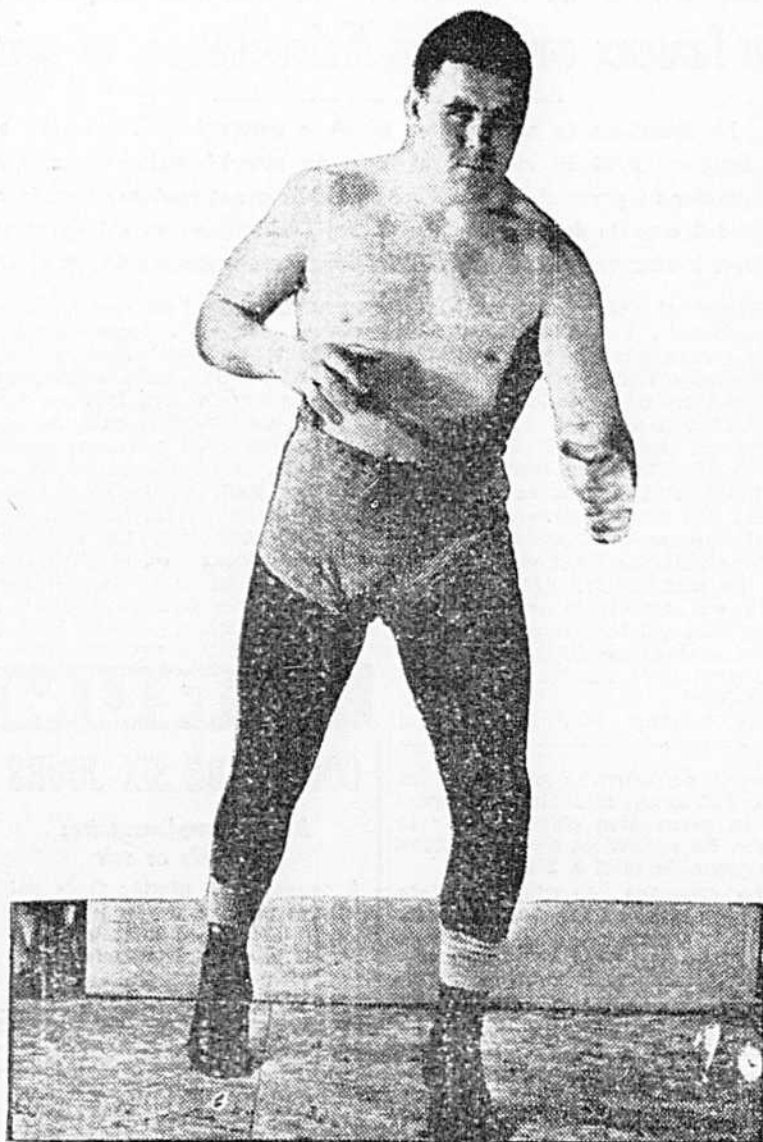
Semi-finale: BAIRAM BEY vs JOHN MARCHAND

AU MARCHE MAISONNEUVE

ANGLE BLVD MORGAN ET ONTARIO EST
RESERVEZ VOS BILLETS A LA
TAVERNE ARCHAMBAULT
TELEPHONE: FRontenac 0082 — DOLLard 6176

MONTREAL, JEUDI,
15 OCTOBRE 1936Vol. VII — N° 55 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

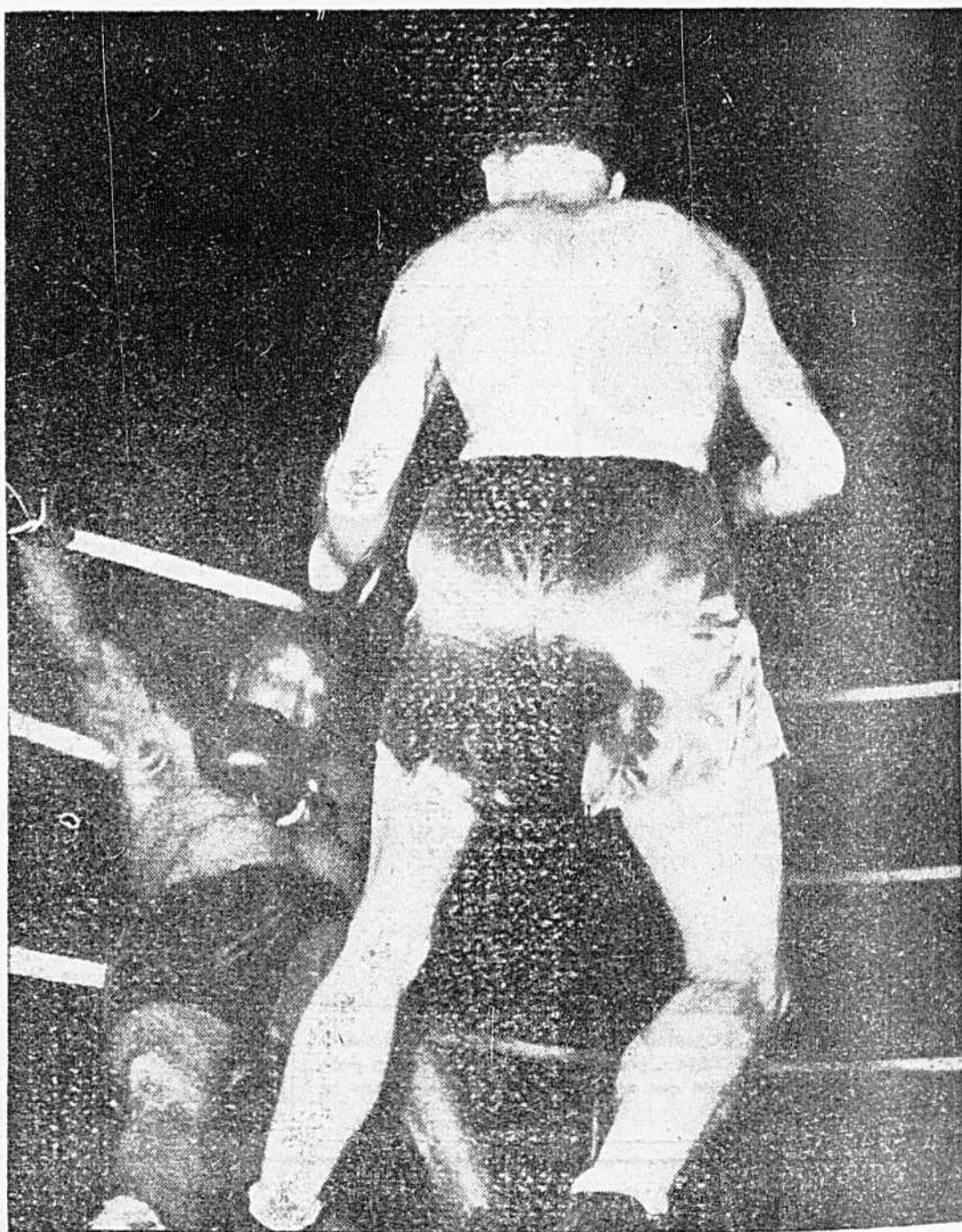
Nombreux sont ceux qui avancent que JOHN MARCHAND a fait preuve de beaucoup d'audace en acceptant de rencontrer le fameux lutteur turc, Bairam Bey, dans la rencontre principale de la séance de boxe qui sera disputée ce soir au Marché Maisonneuve. Marchand ne semble aucunement s'en faire au sujet de cette rencontre et assure qu'il en sortira victorieux.



GILL CROSS n'aura pas la tâche facile lorsqu'il devra faire face à Jack Riley, (René Galibois), dans la rencontre principale de la séance de lutte qui sera à l'affiche à l'Arena Mont-Royal. Riley s'est déclaré déterminé à remporter la victoire aux dépens du lutteur américain.



Un groupe d'étudiants de l'université de Montréal sont partis hier après-midi pour Toronto pour participer à un tournoi de tennis, et on voit ci-haut, M. l'abbé Deniger, aumônier de l'université, souhaitant bon voyage à Albert Chabot, Edmond DesRivières, G. Casgrain et A. Dussault. M. G. Leclerc, qui fera aussi le voyage, n'apparaît pas sur cette photo. (Photo l'«Illustration Nouvelle»).



SAMMY SLAUGHTER, qu'on surnommait autrefois "L'Assassin de Terre Haute", n'a rien perdu de ses bonnes habitudes, et après avoir été mis hors de combat ici en trois rondes par Florian LeBrasseur, l'an dernier, se fit de nouveau coucher à St-Louis par Joey Parks, encore à la 8^{ème} ronde. ☆